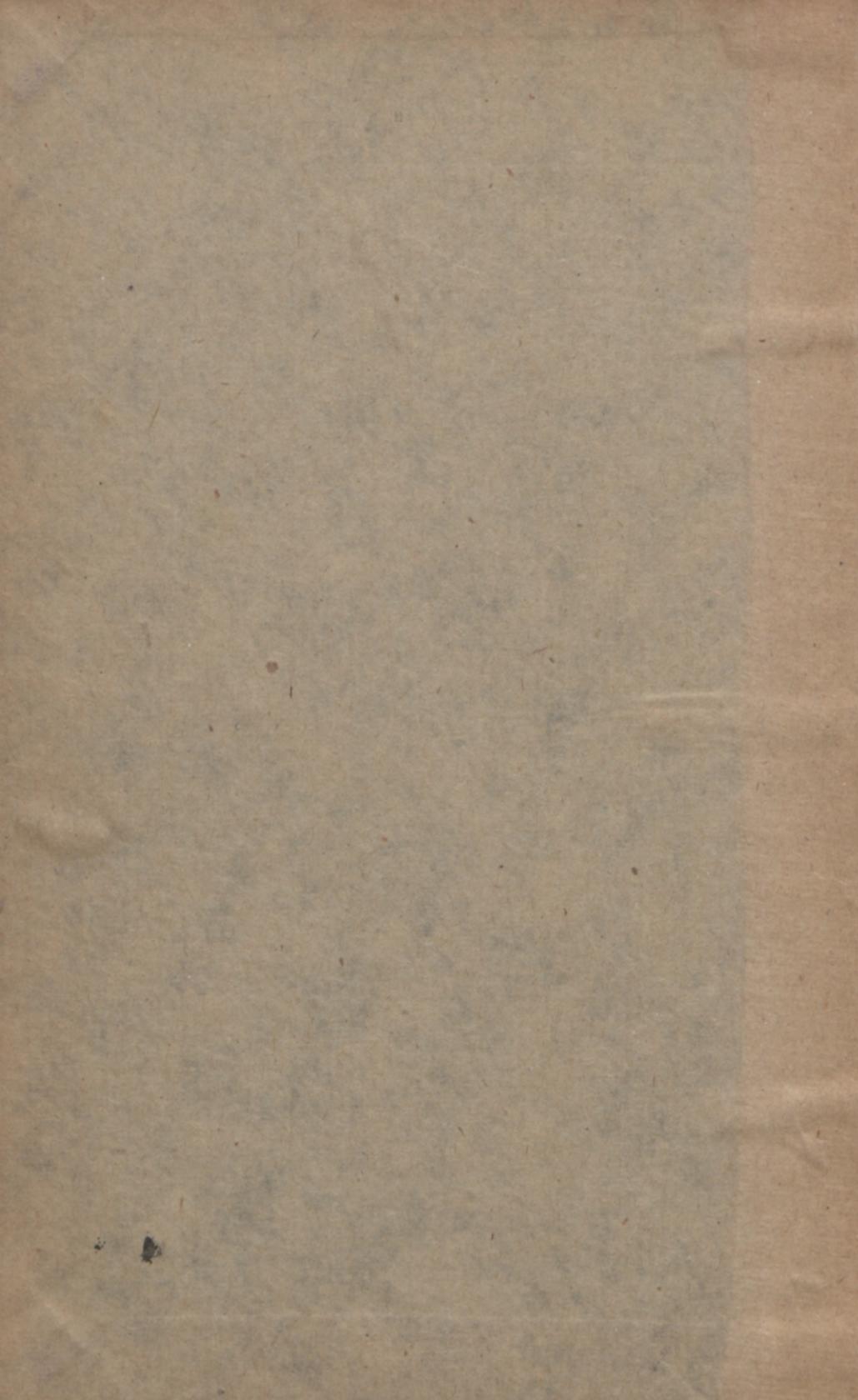
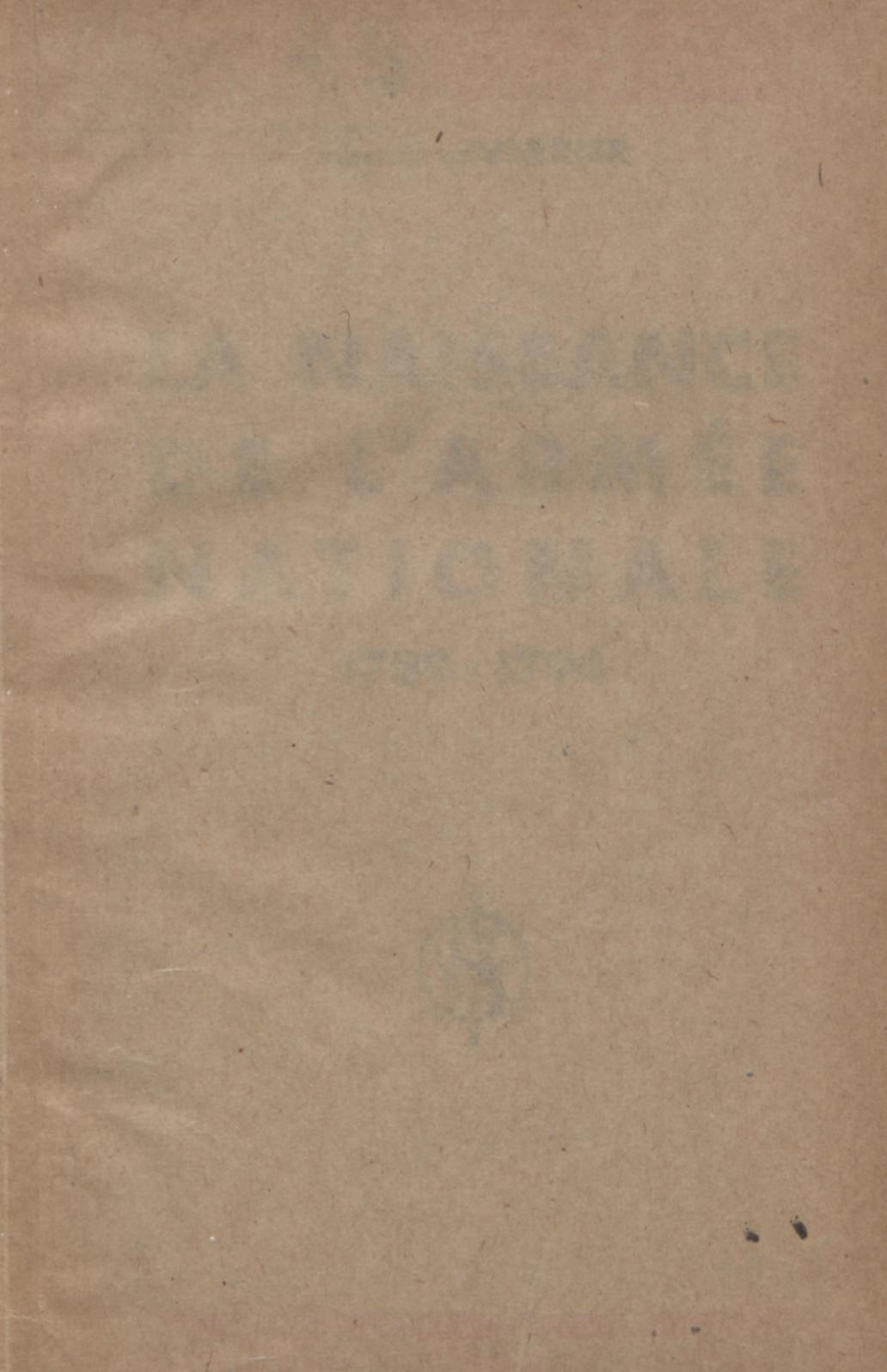


PEDAGOGICZNA
BIBLIOTEKA
WOJEWÓDZKA
Gdańsk-Wrzeszcz
K. Marksa 14

498





OKRĘGOWA
BIBLIOTEKA
PEDAGOGICZNA
KURATORIUM
O. S. GDAŃSK.

49 LÈMES

JULES LEVERRIER

**LA NAISSANCE
DE L'ARMÉE
NATIONALE**

1789 - 1794



3935

EDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES

**LA NAISSANCE
DE L'ARMÉE
NATIONALE**

COLLECTION "PROBLÈMES"

Essais de critique

sur les principales questions contemporaines

QUELQUES TITRES DE LA COLLECTION

- TH. BALK. — Races (mythe et vérité).. 12 >
- M. PRENANT. — Biologie et marxisme.. 15 >
- L. HENRY. — Les origines de la religion. 15 >
- P. LABÉRENNE. — L'origine des mondes 15 >
- A. HUMBERT. — Louis David, peintre et
conventionnel 12 >
- P. DEROCLES. — Saint-Just. Ses idées
politiques et sociales..... 12 >
- H. LEFEBVRE. — Le nationalisme contre
les nations..... 18 >
- H. CHASSAGNE. — Le Japon contre le
monde 18 >
- H. CHASSAGNE. — Coblençe... (en préparation)

COLLECTION "PROBLÈMES"

JULES LEVERRIER

**LA NAISSANCE
DE L'ARMÉE
NATIONALE**

1789 - 1794



1939

ÉDITIONS SOCIALES INTERNATIONALES, PARIS

R- 4, "Dom Książki"
31. 5. 1950 r.



Ino. 498

02.90

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright by **Editions Sociales Internationales**, 1939.

A L'ARMÉE NATIONALE DE LA RÉPUB-
BLIQUE ESPAGNOLE,
A SES COMBATTANTS HÉROÏQUES,
A SES CHEFS MILITAIRES ET POLITI-
QUES SORTIS DES RANGS,
AU GÉNIE POPULAIRE QUI L'A CRÉÉE
ET QUI L'INSPIRE,
SONT DÉDIÉES CES PAGES.

Introduction

Les secousses et les bouleversements qui se sont succédé depuis 1914 nous rendent l'époque de la Révolution française beaucoup plus intelligible qu'elle l'était dans les périodes relativement sereines du XIX^e siècle. Certains points de son histoire apparaissent sous un jour nouveau. Au contraire, l'étude des événements d'il y a 150 ans peut, à maints égards, rendre notre discernement plus sûr au milieu des remous d'idées et des passions de notre temps.

De 1789 à 1794, la force armée apparaît sous des aspects divers et contradictoires : c'est l'armée royale, c'est le peuple en insurrection, c'est la garde nationale, rempart d'un régime transitoire contre la royauté et contre la poussée populaire; au cours de l'étape suivante apparaissent tour à tour les volontaires nationaux recrutés parmi les « citoyens actifs », l'armement spontané du peuple, la réquisition et la « levée en masse », l'« amalgame » des contingents populaires avec la troupe régulière en armées homogènes de la République.

Les grands ouvrages sur l'histoire politique de la Révolution font principalement ressortir les collisions qui se sont produites entre ces diverses formes de la force armée. Ce qui ne paraît pas avoir été suffisamment mis en relief, c'est l'unité du processus contradictoire, dont, en définitive, doit se dégager la formidable puissance militaire de la République et de l'Empire.

Et pour les historiens militaires de la Révolution, portés à une conception unilatérale des choses, un facteur tel que le peuple armé en insurrection ne pouvait manquer d'apparaître, par rapport à la puissance militaire de la France, comme un facteur exclusivement négatif et dissolvant.

Les événements contemporains aidant, nous sommes mieux à même de concevoir la réalité muante et contradictoire du devenir historique. La transformation des forces sociales révolutionnaires, destructives par rapport à l'ordre établi, en forces éminemment créatrices et constructives n'a pour nous rien de surprenant. Nous ne voyons ni paradoxe, ni énigme dans le fait que les forces qui avaient disloqué l'ancienne armée royale — insurrections populaires et révoltes militaires — aient pu se modifier et devenir, avec l'ascension des classes précédemment opprimées, des facteurs positifs de la puissance française. Nous comprenons le dynamisme des

lutttes sociales qui ont immensément accru cette puissance, malgré la défection et la trahison des classes déchues de leurs privilèges.



Le service obligatoire s'imposa à l'Europe continentale dans la période de paix armée qui suivit la guerre de 1870-71. Il venait de Prusse sous l'aspect rébarbatif et morne d'un militarisme hiérarchisé et bureaucratisé à outrance, dédaigneux du « civil », prohibant la pensée, meurtrissant la personnalité et la dignité humaine, classant et empaquetant des hommes comme du bétail. Un corps d'officiers, nourri des traditions de l'ancienne noblesse et formant une caste à part, faisait de l'armée, en dépit de sa base largement populaire, la principale colonne d'appui de la réaction politique et sociale.

En France, et à plus forte raison dans les autres pays, un militarisme de cette espèce devait refouler complètement le souvenir des origines révolutionnaires du service militaire universel. Toute filiation semblait rompue et ensevelie.

La guerre de 1914 fit ressortir combien le principe éminemment démocratique des armées modernes se trouvait contredit par celui de l'obéissance aveugle à une hiérarchie

de caste foncièrement étrangère aux masses populaires. La rupture et l'explosion se produisirent dans les pays où cette contradiction était la plus manifeste : en Russie, puis en Autriche-Hongrie et en Allemagne. Enfin, les Mémoires des hommes d'Etat et d'autres témoignages ont révélé que, dans les armées des puissances occidentales, le processus faisait également son chemin et qu'il était assez avancé à l'heure de l'armistice.

Il nous a été donné, d'autre part, d'observer la formation des grandes armées populaires — de l'Armée rouge en Russie, de l'armée républicaine espagnole, de l'armée nationale chinoise. Leur histoire reproduit dans ses grands traits la naissance de l'armée nationale en France. Or, ces armées populaires, aux prises avec des adversaires disposant de troupes régulières, de cadres professionnels et d'une très grande supériorité en ressources et en armement, ont fait et sont en train de faire leurs preuves.

Le militarisme de l'époque 1870-1914 a vécu. Les gouvernements et les états-majors qui s'imaginent pouvoir replâtrer ce système au moyen d'améliorations de détail ou d'un surplus de motorisation ne font que répéter l'erreur de la réforme tardive apportée par le second Empire à son armée professionnelle, dans la période comprise entre Sadowa et Sedan. Le conservatisme routinier des mi-

litaires professionnels a toujours mené aux désastres.

Les puissances fascistes cherchent la solution du problème dans l'extension à la société tout entière de la hiérarchie et de la discipline à la prussienne : ce qu'elles espèrent obtenir par un dressage uniforme et simultané des esprits, des sentiments et des corps. Ce type fasciste de la force armée peut, dans une certaine mesure, s'avérer militairement supérieur, surtout au premier choc, aux armées figées dans les traditions d'avant-guerre. Mais, à la longue, il n'est pas plus résistant, n'étant autre chose que l'exaspération de l'ancien système; seul, l'effort forcené d'étouffer et de dissimuler son vice originel l'en distingue.

Une autre solution est celle que Jaurès, avec une largeur de vues et une clairvoyance admirables, préconisait à la veille de la grande guerre : une armée véritablement populaire, intimement liée aux classes laborieuses, instrument de défense des réalisations sociales, de la liberté et du mieux-être de ces classes. Les exemples historiques et contemporains d'une telle force armée attestent ses qualités exceptionnelles. Son moral inflexible, soutenu par l'enthousiasme et l'héroïsme des couches les plus profondes du peuple, sa capacité exceptionnelle de créer et de reconstituer ses cadres, de se reformer et de se re-

dresser après les revers, lui permettent, dans les conditions les plus désavantageuses, de tenir tête à l'adversaire. Ravitaillée et équipée convenablement, une telle armée n'a pas d'égale.

Il va sans dire que le choix entre les deux solutions — fasciste et populaire — ne saurait être déterminé théoriquement par des compétences militaires. C'est l'issue des luttes politiques et sociales qui tranchera la question. Mais il est bon, à l'heure actuelle, de faire valoir que la puissance militaire de la France à son apogée était fonction de son progrès social. Les traditions nationales, confrontées avec les expériences du même ordre qui se déroulent devant nos yeux, se révèlent plus riches en enseignements qu'un apprentissage à Berlin ou à Rome. Et de ces enseignements, il découle que les progrès de la démocratie et que la réalisation la plus étendue des aspirations sociales des classes laborieuses, loin d'affaiblir la France, constituent un potentiel élevé de sa force armée en face de tout agresseur, si « totalitaire » que soit son régime d'encasernement universel et d'oppression.

PREMIÈRE PARTIE

**La décomposition
de l'armée royale**

L'ARMÉE DE L'ANCIEN RÉGIME

Le recrutement

Les armées du xviii^e siècle étaient composées de soldats de métier : mercenaires ou hommes recrutés par contrainte, qu'un service actif de longue durée transformait en soldats professionnels.

Le soldat mercenaire coûtait cher. L'armée française était celle qui en comptait le plus, et c'était la plus onéreuse. Les autres puissances continentales — la Prusse, l'Autriche et la Russie — ne pouvant suivre la France sur ce terrain eurent recours à la conscription. Cette conscription n'était rien moins que le service universel. Elle ne visait, en fait, que les paysans-serfs et la couche la plus indigente des salariés. C'était généralement le seigneur qui, à son gré, désignait parmi ses sujets, des jeunes gens pour le service militaire. Le plus souvent, l'homme, arraché à ses proches et à son village, était condamné à la caserne jusqu'à l'usure. La Prusse pratiquait déjà la libération conditionnelle de ces recrues — les « cantonistes » — pour constituer des réserves.



Il existait un marché de mercenaires, intérieur et international. Certains cantons suisses fournissaient des soldats de grande renommée et de prix. L'Allemagne offrait des hommes à meilleur compte. Plusieurs princes allemands faisaient de leurs conscrits un article d'exportation, soit ouvertement, soit en s'associant aux racoleurs internationaux. Le soldat, enrôlé de force en Allemagne et vendu par son souverain, prenait en France figure d'engagé volontaire. Des déserteurs venaient individuellement et, pris au filet du racolage, s'engageaient dans l'armée française.

L'armée du roi servait également de refuge à ceux que la crainte de poursuites ou d'une vengeance incitait à changer de milieu. A ce point de vue, l'armée royale ressemblait à l'actuelle légion étrangère. Mais, par ailleurs, la troupe était complétée de pauvres diables aux abois, victimes de la misère. Les méthodes de recrutement ressemblaient fort à la chasse à l'homme. Les racoleurs mettaient la main sur des gens sans défense qu'ils vendaient ensuite à tant la pièce aux officiers du recrutement. Si l'arbitraire menaçait souvent le bourgeois et le noble, l'homme du peuple risquait d'en être écrasé à chaque instant et à chaque pas. Le paysan chassé de sa terre par la spoliation des pâturages communaux, l'ouvrier battant les routes à la recherche du travail, étaient des « vagabonds »,

des « sans-aveu ». Le racoleur était à leurs yeux un personnage accointé aux puissances mystérieuses et terribles des autorités et de la justice. Ils n'osaient et ne pouvaient résister.

Un homme destiné à l'infanterie coûtait, en France, 100 livres, dont 24 livres de « frais de buvette » et 10 livres pour le racoleur. Le reste revenait à l'enrôlé.

Les droits seigneuriaux en France, s'ils limitaient à un certain degré la liberté personnelle du paysan, étaient loin cependant de l'asservissement total de la *Leibeigenschaft* (la « propriété du corps ») allemande ou de l'esclavage russe. La conscription arbitraire à la manière orientale y était inapplicable. Le recrutement par contrainte existait néanmoins, notamment pour les « milices provinciales » — corps auxiliaire de l'armée active. Dans chaque paroisse, les hommes désignés par le tirage au sort pour un contingent déterminé étaient incorporés dans ces unités. La contrainte n'existait toutefois que pour les pauvres. Les riches pouvaient se faire exempter en fournissant un remplaçant que des racoleurs professionnels recrutaient moyennant argent. La composition des milices était donc sensiblement la même que celle de l'armée régulière. En fait, ces unités n'assuraient qu'un service restreint dans les garnisons de l'intérieur; elles

n'en étaient pas moins abhorrées de la population, pour qui elles représentaient une corvée particulièrement humiliante.

A la fin de l'ancien régime, l'effectif de l'armée royale s'élevait à 160.000 hommes en temps de paix. Sur 104 régiments d'infanterie, il y avait 23 régiments étrangers (11 suisses, 8 allemands, 3 irlandais, 1 liégeois). Le pourcentage des soldats âgés était considérable : un tiers des effectifs comptait plus de seize ans de service.

Les régiments étrangers, les Suisses surtout, avaient le pas sur les troupes françaises. Une compagnie de Cent-Suisses, faisant partie de la garde du corps, était attachée en permanence à la cour.

Le soldat

Un troupier français, fusilier d'infanterie, touchait une solde de 7 sous 4 deniers par jour et devait subvenir à tous ses besoins, y compris nourriture, linge et chaussures. La ration journalière de 24 onces (734 gr.) de pain de munition coûtait (en janvier 1790) 2 sous 6 deniers. La solde représentait donc la force d'achat de 2 kg. 200 gr. de pain de munition.

Les abus — règlements frauduleux, détournements, retenues de solde — étaient fréquents. Protestations contre ces abus et demandes de vérification de la caisse du régi-

ment tiennent une large place dans les premiers soulèvements des soldats.

Pour vivre, le soldat en était généralement réduit à chercher du travail, en dehors de son service; sinon, il vivait d'expédients, plus ou moins avouables. Les chefs fermaient les yeux et la discipline s'en ressentait. On traitait le soldat en canaille et la loi pénale était faite en conséquence. Il convient toutefois de marquer à l'honneur de l'armée française que la bastonnade et la flagellation, punitions courantes dans les armées prussienne, autrichienne et même anglaise, n'y était pas de règle, tout au moins officiellement¹. C'est précisément la verge pour les soldats que les dirigeants de l'ancien régime enviaient aux voisins d'outre-Rhin. Le comte de Saint-Germain, ministre de la Guerre de 1775 à 1777, introduisit dans l'armée française la discipline allemande, notamment les coups de plat de sabre, forme « adoucie » — prétendait-il — de la bastonnade prussienne. Cette mesure suscita de vives protestations.

Mais si le troupier français était beaucoup moins maltraité et abruti que celui du roi de Prusse, sa condition n'en éveillait pas moins un mépris mêlé de crainte. Les temps

1. En fait, le soldat était sans défense contre l'arbitraire d'un gradé aux penchants sadiques. On sait qu'aucun code militaire n'a jamais prévu ni sanctionné la « crapaudine » ou le « silo » de triste célébrité dans les troupes d'Afrique.

n'étaient pas loin où les habitants des campagnes s'enfuyaient au passage des troupes royales. Les soldats, mal famés, étaient tous « gens de sac et de corde ». Les événements allaient cependant montrer que les soldats ne méritaient pas une telle réputation, et qu'il y avait parmi eux beaucoup plus de malheureux que de mauvais sujets. On creusait à dessein un fossé entre l'armée et le peuple. La poussée révolutionnaire devait se charger de le combler.

Plus sombre encore, était le sort du matelot de la marine de guerre. L'inscription maritime jouait à peu près comme la conscription prussienne. Une fois sur le pont, l'homme devenait esclave. Pour la moindre infraction, les punitions les plus atroces et les plus infamantes le guettaient. Un tel mépris entourait le marin que l'Assemblée nationale elle-même se départira à son égard de ses tendances humanitaires et maintiendra dans la loi pénale maritime, promulguée en août 1790, les punitions des fers, du cabestan, des coups de corde au cabestan. Et c'était déjà une atténuation des pratiques courantes!

L'officier

De même que jusqu'à ces derniers temps dans l'armée espagnole, le nombre d'officiers et surtout d'officiers généraux était tout à fait exorbitant. En 1787, l'armée royale comp-

taient 37.000 officiers, dont 13.000 seulement en activité de service. L'état-major composé (en 1789) de 11 maréchaux de France, 202 lieutenants généraux et 644 maréchaux de camp, touchait à lui seul presque 10 millions de livres. L'énormité du parasitisme des hautes charges apparaîtra par le rapprochement de ces chiffres des préliminaires du premier plan de réorganisation accepté par le roi en juillet 1790. Ce plan prévoyait la réduction de l'état-major à 94 personnes et de son traitement à 2.266.000 livres.

La profusion de hautes charges militaires était la conséquence de leur *vénalité*. On *achetait* des régiments et des compagnies qui devenaient en quelque sorte la propriété de l'acquéreur. Le prétendant à la charge, assez riche pour s'offrir cet honneur, devait toutefois satisfaire en outre à la condition d'une noblesse suffisante. Les titres ainsi acquis étaient le plus souvent purement honorifiques; pour le commandement effectif, il y avait une échelle étendue d'officiers-lieutenants.

Toutes les charges supérieures étaient réservées aux nobles. L'ordonnance de 1781 en éliminait la noblesse récente : elle exigeait, pour le grade de capitaine, la preuve de « quatre quartiers de noblesse ». Le petit garçon corse qui portait le nom de *Napoléon Buonaparte*, fut reçu au collège mili-

taire de Brienne, comme « ayant la noblesse nécessaire pour être admis au nombre des gentilshommes que Sa Majesté fait élever dans les écoles militaires ». C'était en 1777. Après l'ordonnance de 1781 les « quartiers de noblesse » du nommé Buonaparte auraient peut-être été reconnus insuffisants. Ce qui est certain, c'est que, sans la Révolution, Ney, Kléber, Hoche, Masséna, Bernadotte, Augereau et tant d'autres ne se seraient jamais élevés au-dessus de la condition méprisée de « bas-officiers », dresseurs des recrues.

Le corps d'officiers, respirant l'orgueil et l'arrogance, étalait à l'épreuve sa nullité professionnelle (à peu d'exceptions près) et sa pourriture morale. Il fit montre de ces tares lors de la guerre de sept ans.

Le mauvais esprit de l'officier, écrivait le maréchal de Belle-Isle au ministre d'Argenson, est au delà de toute expression; je n'oserai vous en mander les particularités qui font honte à la nation.

**

L'armée royale à la veille de la Révolution était donc composée des deux pôles de la société : de son sommet : la haute noblesse, et de son bas-fond : les miséreux, les déracinés, le ramassis international, avec un fort appoint d'éléments criminels ou douteux. Association et confrontation étrange des privi-

légiés et des hors-la-loi ! Un abîme séparait le soldat de son commandement.

Au milieu, comme suspendu sur l'abîme, se tenait le corps des « bas-officiers ». Mandataires du commandement, chargés de l'application d'une discipline dure et humiliante, leur grade les éloignait du soldat; mais leur origine roturière leur interdisait tout avancement, et l'iniquité révoltante du privilège les refoulait vers les simples lignards. La Révolution les tirera de cette équivoque en ouvrant la carrière au mérite, en laissant s'épanouir les talents comprimés. Le corps des « bas-officiers » sera le chaînon de continuité entre l'armée royale et l'armée nationale révolutionnaire.

L'ARMÉE DANS LES CAHIERS DE DOLEANCE

Les revendications essentielles des cahiers de doléances, telles que l'égalité d'accès aux fonctions publiques et la suppression de la vénalité des charges, visaient également l'armée. Nombre de cahiers dénonçaient explicitement le régime militaire. Les cahiers du tiers état demandaient principalement l'abolition des privilèges de naissance et la suppression des milices provinciales avec tirage au sort. L'ordonnance de 1781 (sur les « quatre quartiers de noblesse ») était universellement condamnée. Même la noblesse de campagne s'y voyait lésée au profit de la grande noblesse de cour :

Les larmes aux yeux, la douleur dans l'âme, la noblesse [de Bouzonville] supplie Sa Majesté de laisser les grades supérieurs ouverts aux mérites.

On demandait également la réduction du nombre des troupes étrangères.

Les revendications du tiers état

L'opinion bourgeoise et largement populaire sur le régime militaire de la monarchie se trouve exposée le plus complètement dans

le cahier du tiers du baillage de Nemours. Ce document, qui reflète la répugnance générale à cette époque pour le service militaire, donne des détails suggestifs sur le recrutement des milices provinciales. On y voit en même temps la combinaison du calcul méticuleux avec l'affirmation de principe, hautement caractéristique de la bourgeoisie qui montait au pouvoir :

La noblesse... était autrefois seule obligée d'aller à la guerre et d'y aller à ses frais. C'est à ce titre qu'elle jouissait de ses fiefs et qu'elle avait des privilèges et des honneurs.

Cette obligation ne subsiste plus pour elle; elle a passé tout entière sur le peuple qui n'a ni fiefs, ni privilèges, ni honneurs, qui n'a même pas la jouissance complète de ses droits; et au lieu de distinctions propres à l'attacher encore plus qu'il ne l'est à la patrie, il ne trouve dans la manière dont on contraint les jeunes gens à former des régiments provinciaux que le type d'esclavage. Arrivés à la troupe, c'est encore par les formes d'esclavage qu'ils s'y voient gouvernés.

...Le tirage des milices renferme toutes les duretés, toutes les cruautés, toutes les injustices qu'il soit possible de combiner dans une imposition.

C'est un impôt bien autrement onéreux que ceux qui sont payés par le revenu des biens : il enlève plus que le bien, il s'empare de la personne même du contribuable.

Il ne porte pas sur la société entière; non seulement il n'y a que les citoyens du tiers-état qu'on y ait soumis, mais encore ce n'est point en proportion de leur fortune; c'est en raison de leur taille qu'ils s'y trouvent assujet-

tis; un petit homme fort riche n'a ni dépense sensible, ni inquiétude à avoir pour la levée des régiments provinciaux; l'homme d'une taille suffisante qui ne possède rien que ses bras avec lesquels il soutient son père et sa mère leur est arraché sans pitié et emporte avec lui leurs moyens de subsistance.

La répartition entre les hommes de taille n'est point faite de manière à ce qu'ils contribuent également; le hasard du sort en prend un seul; il l'enlève à lui-même, à sa famille, aux travaux les plus utiles pour la société. Ceux que le billet noir n'a pas soumis à la même tyrannie sont les maîtres de s'en retourner chez eux et de ne rien payer du tout.

...On enlève ordinairement dans le tirage des milices un homme sur quarante. Chacun de ceux qui concourent avec lui met au moins 12 livres dans sa bourse pour le consoler de son malheur; et il y en a qui mettent jusqu'à un louis. Mais le tiers état du baillage de Nemours calcule ici au plus bas. Cette bourse est une contribution volontaire de la part des jeunes gens et de leurs familles qu'ils offrent d'avance à celui d'entre eux qui perdra la liberté.

On a eu la barbarie de leur défendre à plusieurs reprises une si louable contribution; heureusement que la force du sentiment a été plus grande que celle des ordonnances... et l'usage de la bourse pour le soldat provincial, sans être encore autorisé, est du moins toléré et généralement établi.

Il faut que les jeunes gens perdent trois jours pour aller au lieu de l'assemblée, y rester pendant le temps du tirage et en revenir... On ne peut guère estimer à moins de 6 louis la perte de leur salaire jointe à la dépense de leur voyage et de leur séjour.

C'est donc 18 livres qu'il en coûte à chacun des hommes qui tirent à la milice et 720 livres qui sont très réellement payées par quarante

de ces hommes pour fournir au roi un soldat provincial...; il y a encore une gratification de 100 sous par homme imposée à toute province... et le soldat provincial coûte réellement 920 livres, dont $5/23$ à la province et $18/23$ aux familles des grands garçons¹.

...La levée des soldats provinciaux par le tirage des milices forme pour les paroisses et pour les familles un impôt en argent au moins cinq fois plus lourd que ne serait la dépense des recrues volontaires, qui ne dérangerait aucune famille et ne porterait atteinte à aucun lien de la société.

...Il paraît donc raisonnable et indispensable de supprimer le tirage des milices et de recruter à prix d'argent, aux frais de toute la nation et par les engagements volontaires, les régiments provinciaux.

...Combien il est injuste que les citoyens de son ordre (du tiers), devenus soldats provinciaux ou volontaires engagés dans d'autres régiments, y soient traités par les citoyens de l'ordre de la noblesse avec une indignité qui ne peut convenir à l'égard d'aucun homme et moins encore d'anciens militaires. On ne permet plus aux membres du tiers état d'être reçus comme officiers dans les régiments quelles que soient leur éducation et leur fortune et l'on a tort;

1. Il est un autre abus auquel le tirage des milices donne lieu. Les soldats provinciaux qui veulent se racheter obtiennent leur congé pour une somme de 210 livres destinée à procurer un homme qui les remplace. On prend cet homme dans les prisons ou dans les dépôts de mendicité. Souvent attaqué de maladies funestes, il meurt dans l'année; et les paroisses qui auraient été quittes pour 6 ans par la vie du jeune homme robuste qu'elles avaient fourni, sont obligées d'en donner un nouveau et de recommencer à payer la contribution de 920 livres. (Note du cahier.)

car il n'y a nulle trace qu'ils y aient moins bien servi que les autres lorsqu'on les y admettait; ceux qui les ont exclus ne se sentaient pas sans doute l'état nécessaire pour devenir par eux-mêmes Fabert, Chevert et Catinat; ils voulaient s'étayer d'un privilège exclusif.

Mais n'est-ce pas une sorte de conjuration contre le tiers état qu'au même temps où on lui a interdit l'entrée du corps des officiers, on l'ait soumis comme soldat à une discipline d'esclaves ?

...Lorsqu'on admet un homme à l'honneur de défendre la patrie dans quelque grade que ce soit, c'est précisément pour battre ceux qui oseraient la menacer et non pour être battu... Il faut qu'il attache une telle idée à sa propre valeur qu'il imagine que jamais il ne sera frappé impunément.

Que des peuples soumis à des despotes obéissent au bâton ou au fouet, à la bonne heure; qui souffre les coups, en est digne; mais que des guerriers français insultent les compagnons de leurs exploits, flétrissent les courages dont ils attendent la victoire, c'est un délire également incompréhensible pour les philosophes et pour les véritables hommes de guerre.

...La subordination n'empêche pas qu'il n'y ait une sorte de confraternité entre les braves de quelque rang qu'ils soient, qui doivent mourir les uns à côté des autres. Nul titre de noblesse ne peut excuser à cet égard aucun oubli, car chacun a sa noblesse, en France surtout; la meilleure peut-être est celle qui tient le plus près à la personne.

Il faut penser que nos troupes vont devenir celles de la patrie; que leur courage doit être en même temps plus fier et plus raisonné; que toute institution propre à les avilir n'est plus soutenable et mettrait dans l'armée la révolte au lieu de discipline.

Il faut que la réforme de ces institutions honteuses soit ordonnée, sinon... elle se ferait. Le tiers état du baillage de Nemours demande que son ordre ne soit plus exclu du grade d'officier...

...Que toute punition corporelle soit interdite;

...Que la paye du soldat soit augmentée de manière à lui fournir une nourriture suffisante. La quantité de pain que l'on donne au soldat est trop faible pour la plupart d'entre eux; la qualité n'en est pas assez bonne...

C'est par séduction qu'on y entre (dans la troupe), quand ce n'est pas, comme les soldats provinciaux, par servitude... Ce doit être avec peine qu'on y reste; ...parmi une jeunesse impatiente il doit être beaucoup de désertions... N'est-il pas sensible encore que si le soldat était heureux dans son état, il en vaudrait mieux comme militaire ?

Faut-il que ce soit le tiers état qui enseigne à la noblesse les premiers principes d'une constitution militaire¹?

L'attitude de la noblesse

Les cahiers de la noblesse s'occupaient surtout, comme c'était naturel, des questions ayant trait à la carrière militaire. Très divisée sur tous les problèmes du jour, la noblesse était loin d'être unanime en ce qui concerne le maintien des prérogatives de naissance pour les charges militaires. Plusieurs cahiers de la noblesse désapprouvent le régime militaire existant et s'élèvent avec force contre les punitions corporelles.

1. Les *Archives parlementaires*, t. IV, p. 119-122.

La noblesse d'Auxerre dénonce dans les punitions corporelles la cause première des désertions en masse : « La punition des coups de plat de sabre doit être abolie; cette punition à laquelle le Français ne se soumettra jamais, nous a, depuis son institution, enlevé de braves soldats... »

... Qu'à cette discipline avilissante qui, depuis quelques années, a été introduite dans nos troupes, écrit la noblesse de Saint-Mihiel, et qui contraste si complètement avec nos mœurs et le caractère de la nation, succède une discipline fondée sur l'honneur... Les coups de plat de sabre imaginés par les imitateurs de la discipline des puissances voisines ne peuvent dans aucun cas convenir à une nation aussi généreuse.

La noblesse de Reims, constatant le mécontentement général et « porté à l'extrême » des troupes et de presque tous les officiers expérimentés, demande une constitution militaire « vraiment nationale et conservatrice de l'honneur français, avili par les nouvelles punitions ».

Pour élaborer le projet d'une semblable constitution, le cahier proposait la convocation des délégués « des officiers généraux et particuliers et des bas-officiers de tous les grades, élus par les corps militaires ».

De même, la noblesse du Vermandois proposait « que tous les militaires puissent se constituer en conseil de guerre choisi par eux-mêmes pour recevoir leurs plaintes et les porter directement aux pieds du Roi ».

Il serait erroné de voir dans ces projets d'une représentation électorale des militaires l'expression d'un radicalisme démocratique. Ils traduisaient plutôt l'esprit de cette fronde nobiliaire qui, dans cette période d'une extrême confusion d'idées, se mêlait aux revendications populaires. Les velléités de la noblesse de relâcher le centralisme bureaucratique de la monarchie absolue s'inspiraient de réminiscences féodales. A cette tendance, il faut attribuer également les suggestions d'une représentation autonome de l'état militaire.

L'EBRANLEMENT REVOLUTIONNAIRE

Premiers craquements

Aux premiers grondements de la Révolution, l'armée fut touchée par l'agitation générale. Une sourde fermentation s'empara de la masse muette des soldats. Les bas-officiers, nourris d'amertume longtemps accumulée, regardèrent résolument du côté du tiers état. Le corps des officiers était loin d'être uni. Il était déchiré par des divergences politiques et la crise générale fit apparaître des oppositions profondes entre les charges effectives et les charges parasites, entre le patriotisme et l'esprit de caste.

Déjà lors des troubles qui précédèrent la convocation des Etats généraux, il y eut des cas graves d'insubordination. A Rennes, il fallut séparer les soldats bretons du reste de la troupe; les officiers bretons du régiment de Penthièvre démissionnèrent en bloc, ne voulant pas prêter leur concours à la répression. A Grenoble, les régiments d'Austrasie et Royal-Marine ne dissimulaient pas leur répugnance à marcher contre le mouvement populaire.

Immédiatement après la constitution de l'Assemblée nationale (17 juin 1789), la cour fit appel aux troupes. Elle se faisait forte de rétablir la situation à l'aide des baïonnettes. Après le coup d'Etat indécis et avorté des 20-23 juin, la concentration menaçante des unités étrangères et françaises se poursuivit autour de Versailles et de Paris. On évalue à 30.000 les forces concentrées sous le commandement du maréchal de Broglie. L'Assemblée leur opposa son autorité morale qui était très grande. Elle déclara infâme et traître à la nation toute personne qui prêterait son concours à un attentat contre l'un quelconque de ses membres; elle agita la menace du refus des impôts; elle fut soutenue par la Bourse et par les banques qui fermèrent leurs guichets. Mais ce fut l'action énergique du peuple de Paris qui mit à la disposition de l'Assemblée la force physique et fit pencher la balance en sa faveur.

La population parisienne, se voyant serrée de plus en plus près par les troupes, chercha spontanément à s'armer; en même temps, elle se rapprocha des soldats et arriva bientôt à fraterniser avec eux. Ces rapports s'établirent surtout avec les gardes-françaises, une troupe d'élite, dont les six bataillons se trouvaient casernés depuis longtemps dans les divers faubourgs de la capitale.

Le 25 juin, les gardes-françaises violèrent

la consigne qui leur avait été donnée de garder les casernes. Ils se rendirent au Palais-Royal, propriété des ducs d'Orléans, dont les jardins ouverts au public étaient devenus le centre de l'agitation politique; ils furent acclamés et fêtés par la foule. L'arrestation de quelques gardes-françaises coupables de cette escapade donna naissance, le 30 juin, aux premiers soubresauts révolutionnaires. Le peuple envahit la prison de l'Abbaye et en tira les gardes détenus qu'il porta en triomphe. Des détachements de dragons et de hussards fraternisèrent avec le peuple.

Le peuple en armes et les soldats

Malgré de tels avertissements sur l'état d'esprit des troupes, le parti de la cour, mené par des prélats et des militaires, prit prétexte des événements pour renforcer l'appareil de répression.

Le 9 juillet, l'Assemblée constata dans une adresse au roi qu'un train d'artillerie et des corps nombreux de troupes étaient logés dans les environs immédiats de Versailles et de Paris. En demandant l'éloignement de cette force armée, l'adresse invoqua le danger de ce voisinage pour l'« esprit des soldats » :

Des soldats français, approchés du centre des discussions, participant aux passions comme aux intérêts du peuple, peuvent oublier qu'un engagement les a faits soldats pour se souvenir que la nation les fit hommes... Il est d'ailleurs une contagion dans le mouvement populaire...

Ces phrases équivoques, où se retrouvent à la fois le souci d'ordre et la menace, reflètent non seulement la tactique tortueuse de Mirabeau, mais aussi les appréhensions et les perplexités de l'Assemblée.

Nous marchons entre deux écueils également dangereux, remarquait un orateur le 13 juillet, la fougue du peuple et les entreprises des ennemis du bien public.

Le même jour, les bourgeois de Paris, saisissant au vol quelque allusion de Mirabeau, trouvaient à ce problème angoissant une solution qui leur agréait. Entre le peuple qui s'armait et la troupe royale qui menaçait, une troisième force armée devait s'interposer : la *milice bourgeoise*.

Par souci de la légalité, le « rétablissement » de la milice bourgeoise fut demandé à l'Assemblée nationale et au roi. Mais Louis XVI alléguait que l'« étendue de cette capitale ne permet pas une surveillance de ce genre ». Le roi donna à l'Assemblée l'assurance que les troupes « ne porteront aucune atteinte à la liberté des Etats généraux », qu'elles n'étaient destinées « qu'à réprimer ou plutôt prévenir de nouveaux désordres ». En effet, le dernier plan du coup de force visait Paris d'abord. C'est la « canaille » qui allait être frappée et écrasée. On multiplia les provocations. Necker fut renvoyé. Des détachements de hussards

patrouillaient dans les ruelles grouillantes du faubourg Saint-Antoine. Le 12 juillet, le régiment Royal-Allemand chargea la foule aux abords des Tuileries. Mais les gardes-françaises se mirent du côté du peuple et attaquèrent les Allemands. L'effervescence était à son comble. Toute la nuit, Paris accumula et forgea des armes.

Le 14 juillet et la milice bourgeoise

La milice bourgeoise se constitua sans autorisation du roi. C'était une question vitale pour la bourgeoisie. Sans cette force régulière, le Comité permanent de la sûreté publique, qui siégeait à l'hôtel de ville, pouvait se trouver à la merci du peuple armé.

L'établissement de la milice bourgeoise, déclara le lendemain la députation de Paris à l'Assemblée nationale, et les mesures prises hier... ont procuré à la ville une nuit tranquille qu'elle n'avait plus espérée d'après le nombre considérable des particuliers qui s'étaient armés le dimanche et le lundi avant l'établissement de ladite milice;... par le compte rendu par différents districts, il est constant que nombre de ces particuliers ont été désarmés et ramenés à l'ordre par la milice bourgeoise.

Le désarmement du peuple a donc été la première besogne de la milice bourgeoise, le jour même de la prise de la Bastille.

En dépit des préoccupations des maîtres de l'hôtel de ville, le peuple de Paris continuait à s'armer. Il s'empara des canons et des

fusils des Invalides. Il entraîna les états-majors bourgeois qui tergiversaient. Il imposa et frappa le coup décisif — l'assaut de la Bastille.

Aux portes de la vieille forteresse, les artisans et les boutiquiers du faubourg Saint-Antoine reçurent le concours précieux des gardes-françaises, conduits par leurs bas-officiers.

La portée politique de ces événements apparût dès le lendemain. La cour capitula. Necker fut rappelé. Le roi invita l'Assemblée nationale « à trouver les moyens de ramener l'ordre et le calme ». L'Assemblée prit acte de l'éloignement des troupes et en exigea le renvoi « dans les garnisons et quartiers d'où elles étaient sorties ».

Le 17 juillet, le roi faisait amende honorable au peuple en épinglant sur son habit les couleurs historiques d'Etienne Marcel. On y ajouta le blanc pour marquer la réconciliation du roi avec le Tiers. Le tricolore national était né.

Les aristocrates espéraient consommer militairement leurs crimes, lit-on dans une motion déposée par l'abbé Grégoire, curé d'Emberménil, mais la force s'unit à la justice. Paris frémissant pensait à garantir la sûreté personnelle de ses mandataires. Le soldat français prouva que l'honneur est aussi son patrimoine et qu'il ne pouvait être l'instrument de malheur de ses frères...

LA GARDE NATIONALE

Sa composition

La conséquence de ces grandes journées fut la perte par le pouvoir royal de la libre disposition de sa force armée. Par contre, un second pouvoir exécutif siégeait à l'hôtel de ville de Paris et possédait désormais sa propre force armée, la milice bourgeoise qui devait bientôt s'intituler : *garde nationale*.

La garde nationale parisienne était composée de volontaires (24.000) et de troupes soldées (6.000). Il y avait en outre mille officiers et huit compagnies (soldées) à cheval. Les volontaires donnaient à la garde nationale un aspect nettement bourgeois. Pour en faire partie, il fallait payer une somme assez élevée et s'offrir un équipement coûteux. Les gardes soldées se recrutèrent en majeure partie chez les gardes-françaises. Le 31 août, les gardes-françaises de service à Versailles désertaient en nombre et arrivaient à Paris avec armes et bagages. Cet ancien régiment d'élite était définitivement rayé de l'armée royale.

Chaque district de Paris (il y en avait 60) eut à former 1 bataillon de la garde. Le ba-

taillon se composait de 5 compagnies de 100 hommes chacune, dont une soldée et casernée, appelée la compagnie « du centre », et quatre bourgeoises. Les bataillons de 10 districts formaient la *division*. Les districts nommaient eux-mêmes leurs chefs militaires; les représentants de 10 districts procédaient à l'élection du commandant de division. La Fayette fut confirmé dans sa charge de commandant général par les représentants de tous les districts.

En engageant les gardes-françaises, La Fayette essaya de faire parmi eux un triage individuel afin de se débarrasser d'éléments les plus révolutionnaires. Or, l'uniforme de la garde nationale, la protection de la puissante commune de Paris, étaient pour ces soldats, coupables d'avoir dès la première heure embrassé impétueusement la cause du peuple, le seul moyen d'échapper à la justice militaire.

La Fayette était alors au comble de sa popularité. Néanmoins, le peuple de Paris, alarmé à temps, déjoua sa manœuvre. Au lieu de procéder aux engagements individuels, La Fayette fut obligé de traiter avec un *comité de représentants* des gardes-françaises. La faveur populaire les combla d'honneurs et de générosités. La Commune décerna à chacun d'eux un certificat de reconnaissance nationale et une médaille dorée. Elle poussa

la complaisance jusqu'à considérer les casernes des gardes-françaises avec tout leur inventaire comme la propriété du régiment et non de l'Etat et elle leur en paya la valeur évaluée à 1.030.000 livres¹.

Partout, à travers le pays, se formèrent, à l'exemple de Paris, des autorités municipales révolutionnaires. Citadelles, donjons, châteaux-forts, construits non pour défendre les villes, mais pour les tenir en respect sous leurs canons, furent occupés par le peuple de gré ou de force. On se battait et on fraternisait avec les soldats. Partout une garde nationale bourgeoise prit possession des conquêtes révolutionnaires, et établit de la sorte une nouvelle légalité. Les gardes nationales présentaient, à l'origine, une grande variété d'organisation et de composition. Uniformisés par la suite, c'étaient des corps de bourgeois moyens, jouissant d'une certaine aisance, mais assez modestes pour ne pas dédaigner un service d'armes personnel dans les rangs. Bientôt le cens de fortune, établi par la loi électorale, devait être étendu à la garde nationale. Ses officiers — très nombreux — élus pour un temps déterminé, étaient le plus souvent de grands bourgeois ou des nobles qui cherchaient la popularité.

1. Réimpression de l'ancien *Moniteur*, I, 308.

La garde nationale et la poussée révolutionnaire

Les rapports entre la garde nationale et l'armée prirent divers aspects selon les conditions locales et le cours des événements. D'une façon générale, les autorités militaires, débordées, pactisaient avec les nouvelles municipalités. Elles cherchaient à prendre une position neutre, leur principal souci étant de préserver les soldats de la contagion révolutionnaire. Beaucoup plus compliqués étaient les rapports entre la garde nationale et le peuple. Le désarmement du peuple était la grande préoccupation des nouveaux dirigeants. On s'efforça de l'obtenir à l'amiable. La garde nationale fut présentée comme l'organisation armée du peuple lui-même, ce qui rendait, assurait-on, superflue et illícite toute détention d'armes en dehors d'elle. Cette théorie rencontra certaines résistances. La masse remuante des petites gens, ouvriers, artisans, trafiquants, ne se résignait guère au rôle de « citoyens passifs » que leur assignait la Constitution bourgeoise. Le peuple en éveil craignait la trahison; il aspirait à sa révolution. On se méfiait des garnisons. On dénonçait des complots de nobles et d'officiers. Le peuple accusait fréquemment les autorités et la garde nationale d'indolence, demandait l'occupation des arsenaux, la sai-

sie des canons, l'arrestation d'officiers et d'anciens magistrats. Fréquemment aussi, il passa aux actes. Des conflits éclatèrent.

Le problème du ravitaillement s'exaspéra. La bourgeoisie prêcha la liberté illimitée du commerce. Les miséreux goûtaient peu la liberté sous cet aspect. On saisit des vivres, on brûla les barrières, on supprima en fait les péages et la gabelle. Une police populaire pour le contrôle des vivres s'organisa spontanément. Ce furent là des formations plus ou moins armées, imprévues et inquiétantes, à côté ou en face de la garde nationale.

La campagne était en feu. Les châteaux, ou tout au moins les chartriers, les papiers-terriers, titres des droits seigneuriaux, flambaient joyusement. Les éléments contre-révolutionnaires propageaient à dessein la panique, faisant entrer en scène la « grande peur ». Les nobles, et non seulement eux, mais aussi les grands bourgeois, ne voyaient dans le peuple armé que des « brigands ».

L'Assemblée nationale décréta que les troupes pouvaient être requises par les municipalités d'apporter leur concours à la garde nationale. Afin de calmer les appréhensions, on fit prêter à l'armée royale le « serment civique », en grande cérémonie.

Les journées d'Octobre

A Paris, la garde nationale, commandée par La Fayette, poursuivait méthodiquement le désarmement du peuple. On procéda à l'« épuration » des faubourgs et surtout à celle des agglomérations que peuplaient des ouvriers en chômage. Les patrouilles de la garde nationale opéraient brutalement dans les rues et au Palais-Royal.

Le « patrouillotisme » chasse le patriotisme, dit un bon mot du temps. Toutefois, le prestige de la garde nationale restait considérable, et on supportait de sa part des bourrades que jamais on n'aurait passées aux autorités de l'ancien régime.

Le peuple de Paris commençait déjà à se défier des Bailly et des La Fayette. Il prêtait l'oreille à certains agitateurs, obscurs encore et grands hommes d'Etat du lendemain. Ils dénonçaient les nouvelles machinations de la cour. Les mouvements de troupes recommencèrent. Le régiment de Flandre, réputé réactionnaire, arriva à Versailles. Officiers et courtisans insultèrent le peuple, foulant aux pieds la cocarde nationale. La disette était atroce; on parla du dessein criminel d'affamer Paris.

Depuis longtemps déjà, circulait un mot d'ordre : supprimer Versailles, nid de tous

les complots contre-révolutionnaires, en amenant le roi à Paris. Ce fut vers ce but immédiat que s'orienta le mouvement populaire. La Fayette, malgré sa grande autorité et les moyens puissants dont lui permettait de disposer sa position d'homme de confiance de la haute bourgeoisie, fut bientôt débordé. La garde nationale perdit en quelques jours la position que lui avait acquise son effort persévérant de plusieurs mois; elle céda le pas aux foules armées.

Quand, le 5 octobre, les foules s'ébranlèrent sur la route de Versailles, elles enfoncèrent les obstacles sans avoir besoin de recourir aux armes : une fois encore la poussée révolutionnaire gagna et désarma la troupe. Ce même régiment de Flandre, tant redouté, fléchit devant le cortège des femmes et distribua ses cartouches aux manifestants.

Faire manœuvrer la garde nationale en ces journées d'Octobre était extrêmement délicat. La moindre inadvertance l'eût opposée irrémédiablement au peuple. Il fallait se laisser entraîner tout en freinant, louvoyer et ruser tout en paraissant sincère. La Fayette s'en tira parfaitement, en bon comédien qu'il était.

LE PRIVILEGE BOURGEOIS DU PORT D'ARMES

Entre les forces opposées

Comme celles de Juillet, les journées d'Octobre eurent une puissante répercussion.

La poussée révolutionnaire reprit avec une nouvelle vigueur; à l'autre pôle, le royalisme contre-révolutionnaire, jusqu'alors décontenancé, s'agita et s'organisa. Un fort courant d'émigration entraîna un certain nombre de députés de l'Assemblée, et jusqu'à des députés bourgeois, révolutionnaires de la première heure. Des soulèvements et des coups de main aux mots d'ordre royalistes et religieux furent tentés dans le Midi. La garde nationale, instrument de la bourgeoisie révolutionnaire, manœuvrait péniblement entre les deux forces extrêmes.

La loi martiale, décrétée en octobre et promulguée aussitôt dans toutes les grandes villes, était avant tout destinée à contenir le mouvement populaire. Toutefois, des combats sociaux de caractère distinct se déroulaient en même temps. Dans le Midi, la garde nationale, mêlée au peuple, faisait face à la

contre-révolution. En Corse, elle désarmait la garnison et emprisonnait les officiers. A Toulon, le peuple était aux prises avec la troupe et soutenu par la garde. En Bretagne, par contre, la garde bourgeoise, la troupe et la maréchaussée agissaient de concert contre les habitants de Lannion qui arrêtaient des convois de blé pour se préserver de la famine. A Saint-Etienne, la loi martiale provoqua une résistance énergique des ouvriers.

Force armée nationale et milice de classe

Plus que la loi martiale, la récolte fortement bénéficiaire de 1789 contribua à un certain reflux de l'agitation populaire. Cette trêve fut mise à profit : le nouveau régime, qui conférait les droits de « citoyens actifs » (droits politiques) aux seuls privilégiés de la fortune fut consolidé.

Une aspiration puissante à l'unité nationale fit naître le mouvement spontané des *fédérations*. D'un bout à l'autre du pays, les villes et les provinces, abjurant leur particularisme traditionnel, fraternisèrent dans la grande communauté nationale. A la faveur de ce mouvement s'accomplit la concentration des gardes nationales. Face à l'ancienne armée apparut une force armée d'un type nouveau. Première ébauche d'une troupe véritablement nationale, elle était en même temps

la *bourgeoisie armée* et portait ouvertement son empreinte de classe. Elle était basée en principe sur l'appel sous les armes des éléments bourgeois et sur le désarmement du peuple. Un série de décrets élimina explicitement les citoyens « passifs » de la garde nationale, ordonnant la dissolution de toute organisation de volontaires qui ne se trouverait pas placée dans les cadres de la garde nationale.

Aux termes du décret du 1^{er} juin 1790, « tous les citoyens actifs et leurs enfants... sont tenus à s'inscrire sur les registres de la garde nationale ». Tous les autres corps volontaires bourgeois sont assimilés à la garde nationale. Quant aux hommes armés qui ne font par partie de la garde nationale, ce sont des « brigands ».

La fête militaire de la Fédération

Tandis que la garde nationale se consolidait chaque jour, l'armée se désagrégeait. Les soldats et les bas-officiers voyaient dans le « serment civique » la légalisation du fait de s'être rangés aux côtés de la « nation » contre le « despotisme ». Le soldat se lia avec la population laborieuse, reçut et ru-mina les idées nouvelles. Les troupiers délibéraient, nommaient des délégués, formaient des conseils. Les bas-officiers participaient

à ce mouvement et généralement en prirent la direction.

Un grand nombre d'officiers avaient émigré. Ceux qui restaient voyaient leur autorité s'évanouir et ce d'autant plus qu'ils montraient plus d'incontinence à manifester leur attachement au parti de la cour.

Ils étaient en lutte déclarée avec leurs soldats; ou bien, renonçant à la lutte ouverte, ils adoptaient la tactique de ruse et de dissimulation. Ils trempaient dans les complots de toute sorte.

Le 23 octobre, le ministre de la Guerre, La Tour du Pin, avisa les commandants de provinces que, par une autorisation expresse du roi, il est enjoint à toutes les garnisons d'arborer la cocarde nationale. Il y eut de vives résistances dans le corps des officiers et de violents conflits. A Metz, par ordre du commandant de la place, Bouillé, la garnison conserva les couleurs de la monarchie. Bouillé ne céda qu'aux injonctions réitérées du ministre.

A Marseille (janvier 1790), le marquis d'Amber, colonel du régiment Royal-Marine, ayant provoqué un conflit avec la garde nationale et la population, ne fut pas suivi par la troupe. Il n'eut la vie sauve que grâce à l'intercession du sergent *Bernadotte* et d'autres bas-officiers qui assurèrent la municipalité de leur fidélité au serment civique.

En avril, les soldats livrèrent les forts marseillais à la garde nationale et arborèrent le « pouf », panache tricolore de la garde. A Tarascon, le conseil des soldats du régiment de Lorraine (dragons) dégrada et chassa les officiers.

En mai-juin, un conflit mouvementé éclata à Perpignan entre les soldats du régiment de Touraine, soutenus par les bas-officiers, et leur colonel, le vicomte de Mirabeau (Mirabeau cadet), membre de l'Assemblée nationale. A ce qu'il semble, le vicomte, farouche adversaire du nouveau régime, était venu à Perpignan dans l'espoir d'entraîner son régiment dans quelque coup de main contre-révolutionnaire. Il le trouva fraternisant avec la garde nationale et ouvertement hostile aux officiers. Les soldats dans leur « exposé justificatif »¹ présenté à l'Assemblée nationale, relatèrent cette controverse caractéristique :

- Voulez-vous être fidèle au roi? nous dit-on.
- N'avons-nous pas juré d'être fidèles à la nation, à la Constitution et au roi?
- Il n'est pas question de la nation, nous dit-on.
- Il est question de la nation, répondons-nous.

Là-dessus, prétendent les soldats, une

1. Exposé justificatif de la conduite du régiment de Touraine depuis le 19 mai jusqu'au 11 juin 1790. Procès-verbaux de l'Ass. nat., t. XXIII.

somme de mille écus leur fut promise s'ils changeaient d'attitude.

Dans le Midi, de graves émeutes contre-révolutionnaires vinrent précipiter l'entente entre les soldats et la garde nationale. En avril, la milice nationale de Montauban fit acte de « fédération » avec le régiment de Languedoc contre la municipalité contre-révolutionnaire qui avait provoqué le massacre des protestants. La garde nationale de Toulouse et d'autres villes y adhéra. A l'autre limite du pays, en Franche-Comté, un pacte semblable fut conclu avec le régiment Royal-Etranger; à Amiens avec le régiment de Conti. Le mouvement se généralisait. L'Assemblée nationale l'accueillait favorablement. Elle y voyait un moyen de canaliser la fermentation révolutionnaire dans la troupe et de prévenir la fraternisation directe des soldats avec le peuple.

Le 4 juin, le roi autorisa la « confédération des régiments des troupes de ligne avec les milices nationales ». On en profita pour imprimer au mouvement des fédérations, sous prétexte de l'organiser, un caractère nettement militaire.

A la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, le pays ne devait être représenté que par les députations des unités de la garde nationale et de l'armée. Les députés des troupes n'y

étaient d'ailleurs pas désignés par voie d'élection, mais par rang d'ancienneté.

A cette cérémonie, la garde nationale fit déjà figure de force armée régulière. Elle était reconnue par la cour elle-même, qui acceptait les avances de La Fayette et achetait les services de Mirabeau, comme un élément d'ordre. Son recrutement était censitaire, conformément aux principes de la Constitution; son règlement intérieur, démocratique. Elle représentait dans l'acte de fédération la force armée *nationale* par opposition à la troupe qui était la force armée *royale*. Le sentiment national, qui se révélait brusquement à des millions de Français comme une nouvelle profession de foi, créait autour de la garde nationale une atmosphère d'affection et de fierté qui n'avait jamais été le lot de l'armée royale.

LES PROBLEMES MILITAIRES A L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

Orientation pacifiste

La Constituante s'intéressait médiocrement aux problèmes militaires. L'Assemblée déclara l'attachement du nouveau régime à la paix et réduisit presque à néant la prérogative royale de déclarer la guerre. La France renonça solennellement aux guerres d'agression et d'expansion. Elle possédait des amitiés dans tous les pays : les « idées françaises » y comptaient des adeptes enthousiastes dans la bourgeoisie éclairée et jusque dans la noblesse. Une guerre paraissait improbable et les problèmes militaires n'étaient envisagés qu'en fonction de la politique intérieure, de l'ordre public et de la stabilisation du régime.

En vue de la réforme de l'armée, on estima suffisante la suppression des injustices et des abus dénoncés dans les cahiers; on accorda également certaines augmentations de la solde. Restait la question de la réforme des milices provinciales, si impopulaires; mais elle ne parut présenter aucun caractère d'urgence. Ce qui importait c'était de

surveiller les manèges de la cour qui disposait des troupes et de prévenir l'ingérence de cette force dans les controverses politiques. Dans la garde nationale on voyait un service d'ordre et de défense des libertés acquises, sans connexion directe avec la force défensive de l'Etat.

Ce furent les militaires eux-mêmes qui posèrent le problème de l'armée. Ils obtinrent de l'Assemblée la nomination d'un Comité (commission) militaire. Comment arrêter la désagrégation de l'armée? c'est ainsi que la question se présentait au ministre de la Guerre, La Tour du Pin.

Le rapport de Dubois-Crancé

Le grand débat fut engagé en décembre 1789. *Edmond Dubois de Crancé* fut le seul à entrevoir que la Révolution impliquait une nouvelle conception de la force armée, et une conception profondément opposée au système existant. Il souligna la nécessité d'un système de « citoyens armés », pour la défense de la liberté qu'une armée de mercenaires met constamment en péril. « Le tirage au sort doit disparaître avec la taille, la gabelle, la corvée... » Ce qu'il fallait, c'est une

conscription... vraiment nationale... qui comprenne la seconde tête du royaume (il est fait exception pour le roi) et le dernier citoyen *actif*.

Dubois-Crancé resta presque isolé. Son projet d'une conscription nationale fut accueilli par les huées de la droite, comme attentatoire à l'honneur, à l'existence même de l'armée; la gauche s'enferma dans une réserve embarrassée.

En vérité, Dubois-Crancé, ancien mousquetaire du roi, n'avait pas été tendre pour la vieille armée. Il avait qualifié les soldats d'« hommes sans patrie », de « gens sans aveu, sans domicile fixe »..., de « foule de brigands inconnus ».

Ces expressions vigoureuses furent exploitées pour dresser les soldats contre l'Assemblée. Mais la campagne de protestation amorcée par des officiers réactionnaires n'eut pas de lendemain.

Les défenseurs du système existant purent à cette occasion se travestir en champions de la liberté. Car l'idée de la conscription faisait peur. Elle évoquait l'exemple prussien. Et à choisir entre le mercenaire et le « forçat » (conscrit) : le premier « fait au moins l'acte d'un homme libre ». (Bureau de Pusy.)

Il vaudrait cent fois mieux vivre à Constantinople ou au Maroc que dans l'Etat où de pareilles lois seraient en vigueur... Pourrait-on facilement exiger du citoyen d'Antibes ou de Perpignan de se porter au secours de celui de Brest ou de Dunkerque? (Duc de Liancourt.)

A ceux de ses adversaires qui en appelaient à l'esprit de particularisme provincial et agitaient le spectre de la caserne prussienne, Dubois-Crancé répliquait :

Ces soldats citoyens sont incomparables à cette insurrection subite et désordonnée que la crainte d'oppression a fait éclore en un jour... Il serait encore moins exact de comparer ces nobles milices aux tristes victimes du despotisme qui, le cœur glacé et d'une main tremblante, consultaient l'urne fatale et tombaient sans connaissance entre les bras de leurs parents éplorés à l'aspect du billet noir. C'est maintenant un droit de tous les Français de servir la patrie; c'est un honneur d'être soldat quand ce titre est celui de défenseur de la Constitution de son pays... *Tout citoyen doit être soldat, tout soldat citoyen.*

Ces paroles étaient proprement ahurissantes pour la mentalité de la France royale! On surprend ici à leur jaillissement même les idées révolutionnaires dont se pâment aujourd'hui les « nationaux » et les fascistes, détracteurs professionnels de la Révolution française, « maçonnique » et « juive ».

Rappelons-le : ces idées n'ont pas été conçues en vue de constituer une puissance agressive et conquérante, en vue de menacer et d'asservir des nations plus faibles; elles n'envisageaient que la nécessité de protéger la nation contre ceux qui, à l'intérieur même du pays, étaient susceptibles de la menacer d'oppression.

Si la nation s'endort, disait Dubois-Crancé,

son sommeil sera celui de la mort... Dans cette position dangereuse, quel parti indiquent à la France la prudence et la raison ? Un seul, celui de rester sous les armes, si elle ne veut pas reprendre des fers plus pesants que ceux qu'elle portait. L'organisation des milices est donc nécessaire pour la liberté de la nation et, par conséquent, pour son repos.

Dans sa teneur, le projet de Dubois-Crancé était toutefois moins hardi que dans sa conception théorique. Il conservait une armée active (« troupes réglées ») de 150.000 mercenaires. Une base territoriale — le recrutement devant s'opérer dans la province même où le corps devait rester en garnison — était destinée à améliorer la composition de cette troupe et à la rapprocher de la population. C'était d'ailleurs la seule formation militaire recrutée parmi *tous les hommes* valides, sans restriction. En réalité, cette troupe aurait été composée de citoyens *passifs*, n'ayant pas le cens électoral. Car les deux autres formations, et c'est en leur création que résidait toute l'originalité du projet, étaient réservées aux citoyens *actifs*. C'étaient d'abord des *milices provinciales* d'un type nouveau, composées de tous les citoyens actifs *célibataires* âgés de 18 à 40 ans. Le remplacement n'était pas admis : sinon

tous les riches voudront se soustraire au service personnel et les pauvres resteront seuls chargés de cette fonction, si noble pour un peu-

ple libre; alors le métier des armes retombera dans son avilissement, le despotisme en profitera et vous redeviendrez esclaves.

Puis, une deuxième réserve, aux termes du projet, constituaient 1.200.000 « citoyens armés, prêts à défendre leurs foyers et leurs liberté envers et contre tous ». Tout *électeur* en état de porter les armes « aura son fusil, son sabre, son fourniment ».

L'Assemblée nationale n'était pas préparée à suivre cette voie. Elle se prononça pour le maintien du système d'enrôlement volontaire comme base de l'armée, laissant de côté le problème des réserves et évitant de se prononcer sur les rapports à établir entre l'armée et la garde nationale.

NANCY

Les dessous politiques

C'était là adopter la voie des expédients et ne rien résoudre.

L'armée continue à être tiraillée par des forces opposées.

La majeure partie des corps militaires, rapportera La Tour du Pin, viole les lois et manque à ses serments : les ordonnances sont méconnues, les liens de la discipline sont relâchés ou brisés, des caisses de régiment et des drapeaux sont enlevés, presque partout les officiers sont dédaignés et maltraités.

La généralité même des faits cités indique qu'il s'agit là non pas d'actes individuels, mais d'un état d'esprit. L'armée devient un corps étranger dans la nouvelle ambiance sociale et morale.

Dans la longue série des conflits qui déchirèrent les troupes, les événements de Nancy, marqués d'un dénouement sanglant, furent ceux qui eurent le plus grand retentissement.

Au début, ils ne se distinguèrent en rien des conflits qui s'élevaient sans cesse au sujet des comptes, de la « masse », de la paie. Mais le fait que ce fut un régiment suisse (de Château-Vieux) qui mit en branle la garnison laisse entrevoir que de sérieux abus avaient été commis. Quant aux deux autres

régiments qui firent cause commune avec les Suisses — le régiment du Roi et le régiment de Mestre de Camp (cavalerie) — ils comptaient également parmi les unités d'élite.

Mais la contre-révolution avait intérêt à exploiter ces incidents.

A Metz, commandait le marquis de Bouillé. On n'avait pas encore découvert qu'il complotait avec la cour et avec l'étranger et qu'il n'avait prêté le serment civique que pour mieux masquer sa trahison.

Bouillé voulait « épurer » les garnisons frontières et s'en rendre maître absolu en vue d'une action contre-révolutionnaire. Il grossit exprès les premiers incidents et, puissamment secondé à Paris, obtint que l'Assemblée, qui vivait dans une atmosphère de véritable affolement, refusât d'entendre une députation de la garde nationale de Nancy, solidaire des régiments en conflit. En vain, Robespierre réclama-t-il que, « préalablement à toute décision, on entendît toutes les parties » et s'émut de voir remettre « la destinée de l'Etat et de la Révolution entre les mains d'un général nommé par le roi et le ministère... ».

Provocation et répression

Le 6 août, parut, sur l'instigation de La Fayette, un décret draconien visant les actes d'insubordination des soldats.

Les associations délibérantes établies dans les régiments sous quelque forme et dénomination que ce soit, cesseront immédiatement.

Les coupables

seront déclarés déchus pour jamais du titre de citoyen actif, traîtres à la patrie, infâmes, indignes à porter les armes, chassés de leurs corps. Ils pourront même être condamnés à *des peines afflictives et corporelles*.

Ce décret exaspéra la garnison de Nancy et lui gagna le concours de toute la population laborieuse. On connaissait Bouillé et l'on se refusait à croire qu'il pût être investi de pouvoirs extraordinaires par l'Assemblée nationale.

Le directoire du département de la Meurthe dans sa relation des événements souligna « la réunion aux soldats de la classe indigente », ainsi que « de la garde nationale que les chefs et les bons citoyens n'avaient pu ramener ». Les arsenaux pillés fournirent des armes « aux citoyens les plus dangereux ». Le même rapport admet que le peuple et les soldats ont pu croire défendre la liberté menacée : l'expédition militaire punitive annoncée contre la ville rebelle passait, en effet, pour un « projet de contre-révolution ».

C'en était bien un. Mais les grands bourgeois de l'Assemblée voyaient rouge à la seule idée d'une action commune des soldats et du peuple. Le 16 août, un autre dé-

cret féroce, dirigé spécialement contre Nancy, proclamait que

la violation à main armée par les troupes des décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés par le roi, était un crime de lèse-nation au premier chef.

On donna pleins pouvoirs à Bouillé. La Fayette invita en termes véhéments la garde nationale de la Meurthe et de la Moselle à prêter leur concours au commandement des troupes contre les rebelles.

La lutte fut sanglante. Bouillé prétend avoir eu à combattre « plus de dix mille » rebelles, « les troupes et la populace ».

Les uns, dit son bulletin de victoire adressé au ministre de la Guerre, garnissaient les maisons et tuaient nos soldats avec sûreté et assurance, tandis que d'autres défendaient les rues et les carrefours avec du canon.

Il est bien nécessaire, conclut son rapport, de profiter de cet événement... pour faire un exemple imposant pour l'armée.

Les vainqueurs se livrèrent à un massacre méthodique. Puis, la « justice » organisée par Bouillé entra en scène. Les Suisses restaient soumis à leur juridiction nationale. Avec la complicité des autorités patriciennes des cantons helvétiques, écœurées de voir avilie la réputation de cette marchandise d'exportation qu'étaient les mercenaires suisses, la contre-révolution s'en donna à cœur-joie : un Suisse fut *roué vif*, vingt-deux furent pen-

pus, quarante et un condamnés à trente ans de galères.

L'Assemblée nationale félicita Bouillé. Une violente campagne flétrit d'ignominie ses victimes. Et, persévérant dans ses vains efforts d'isoler les soldats de l'intense vie politique qui bouillonnait autour d'eux, l'Assemblée, par décret du 19 septembre, interdit

à toute association ou corporation d'entretenir sous aucun prétexte des correspondances avec les régiments français, suisses ou étrangers.

Mais le peuple de Paris ne se laissa pas abuser. Il manifesta violemment contre Bouillé « massacreur des patriotes ». Et son ressentiment contre La Fayette grandit et s'envenima.

Dénouement du complot

Dans les départements de l'Est la contre-révolution ne dissimulait pas son triomphe. A Nancy, la cocarde tricolore était délaissée, la garde nationale se désagrégeait. A Belfort, les officiers du Royal-Liégeois et du régiment de Lauzun assaillaient les habitants aux cris de : « *Vive le roi! Au diable la nation!* ». Les émissaires des émigrés opéraient presque ouvertement.

En octobre encore, Duveyrier et B. C. Cahier, commissaire du roi, trouvèrent Nancy

dans la terreur et consternation. Les couleurs nationales étaient proscrites, la cocarde et l'uniforme [de la garde nationale] forcés de se cacher. Les prisons étaient pleines, les clubs patriotiques saccagés.

Dès ce mois d'octobre 1790 le projet de la fuite du roi vers l'Est était arrêté entre Marie-Antoinette et ses trois complices : Bouillé, le baron de Breteuil et le diplomate autrichien Mercy-Argenteau. Des difficultés naquirent qui en retardèrent l'exécution. Le moment propice passa. En dépit des décrets répressifs, l'esprit nouveau faisait son chemin dans l'armée. En juin 1791, lors de la fuite du roi, Bouillé ne pouvait déjà plus compter que sur une dizaine de bataillons suisses et une vingtaine d'escadrons de cavalerie. Lorsque, après Varennes, il menaça l'Assemblée nationale de conduire lui-même les armées sur Paris pour ne pas en laisser « pierre sur pierre »¹, c'était des armées *étrangères* dont, en toutes lettres, il parlait. Parjure et comploteur démasqué, il ne lui restait qu'à consommer sa trahison en passant la frontière.

1. Cette menace de raser Paris de la surface de la terre se répète dans d'innombrables énonciations contre-révolutionnaires. Pour n'en mentionner que les plus célèbres, après celle de Bouillé, cette menace se retrouve dans le manifeste retentissant des émigrés de Coblenz, lancé sous la signature du duc de Brunswick, et dans le discours du Girondin Isnard, à la veille de la chute de la Gironde.

Peut-être aurait-il pu exécuter sa menace et mettre Paris à feu et à sang, si de simples gens du peuple n'avaient bravé les décrets malencontreux de l'Assemblée nationale et réussi à gagner les soldats à ce nouveau sentiment du patriotisme, ardent et généreux.

En avril 1792, Paris faisait un accueil chaleureux aux Suisses du régiment de Château-Vieux, galériens amnistiés par l'Assemblée législative.

LE PROBLEME DES ANCIENS CADRES

Manque de recrues

Au début de 1791, les bruits menaçants d'une agression imminente obligèrent l'Assemblée nationale à s'occuper de l'armée et à étudier son état de préparation à la guerre ¹.

Cet état était lamentable. Les effectifs ne dépassaient pas 120.000 hommes. Ils auraient dû, au minimum, être de 150.000. Les anciennes milices provinciales étaient tombées en désuétude, et l'Assemblée nationale décréta leur suppression définitive le 4 mars 1791. S'efforçant de résoudre le problème des réserves dans le cadre de l'armée régulière, l'Assemblée autorisa le recrutement de 100.000 « soldats auxiliaires » parmi les « personnes domiciliées » et de préférence parmi les anciens soldats. L'engagement pour trois ans n'entraînait d'autre obligation que celle de rejoindre le corps à la première réquisition.

Il apparut bientôt qu'il ne fallait plus

1. Ces alarmes faisaient partie du plan ourdi à la cour : elles devaient servir de prétexte à la concentration des troupes à la frontière de l'Est où la famille royale devait les rejoindre.

compter sur les engagements libres; et pas davantage pour l'ancienne armée que pour le corps des « soldats auxiliaires ».

La défense faite aux soldats de participer à la vie politique contribuait à rebuter jusqu'à ceux que tentait une solde augmentée. Cette défense était ressentie comme une humiliation, une sorte de mise au ban de la société. Elle était d'ailleurs sans force et resta lettre morte. Aux époques révolutionnaires, il est plus facile de prohiber le culte religieux et la consommation de l'alcool que l'activité politique.

Les législateurs se rendirent à l'évidence. En conformité d'un nouveau décret (avril 1791), les officiers, sous-officiers et soldats de toutes les armes

...hors le temps de leur service militaire, des appels, des exercices... peuvent jusqu'à l'heure de la retraite assister, comme tous les autres citoyens, aux séances des sociétés qui s'assemblent paisiblement et sans armes.

Ce fut le vicomte de Noailles lui-même qui demanda d'ouvrir à l'armée les portes de toutes les sociétés, quelles qu'elles fussent. Les motifs qu'il donna de sa demande sont significatifs : il fallait éviter que les soldats fassent partie de sociétés particulières et secrètes.

Demandes de licencier les officiers nobles

Mais le fait de contester aux soldats les droits les plus élémentaires du citoyen n'était pas le seul épouvantail. Il en était un autre, et bien plus important : celui de devoir se soumettre aux ordres des officiers nobles qui abhorraient les institutions et les idées chères à la nation. Chaque jour apportait de nouveaux exemples de trahison de leur part : les uns quittaient leurs corps et s'en allaient grossir l'émigration, d'autres se livraient à des incartades contre-révolutionnaires; tous étaient suspects.

« Dans quelles mains sont les armes et les munitions? demandait l'*Orateur du Peuple*. Dans celles des traîtres. Qui commande nos places? Des traîtres. Que sont les officiers des troupes de ligne? Des traîtres. »

Ce n'était pas une vaine violence de langage. C'était la vérité même. Les officiers de certaines catégories ne restaient à leurs postes que sur les ordres explicites de Coblençe. Ainsi s'explique le fait que parmi les officiers d'artillerie il y avait relativement peu de désertions. Une instruction de Bouillé recommandait aux officiers « chargés de tous les dépôts d'armes et de munitions renfermés dans les places » de garder leurs postes le plus longtemps possible.

Certains officiers, encore en service dans

leurs régiments en France. se faisaient à l'avance inscrire à Coblençe. Il est notoire, d'autre part, que des militaires émigrés continuaient souvent à recevoir leurs appointements grâce aux complicités dans l'administration militaire et à la cour.

Les sociétés populaires, dont le nombre et l'influence augmentaient sans arrêt, discutaient sur les moyens de « désaristocratiser » le corps des officiers. Au début de juin, la question fut posée sous sa forme la plus brutale chez les Jacobins : celle du licenciement en bloc de tous les officiers nobles.

L'Assemblée envisagea une mesure beaucoup moins rigoureuse. Les officiers furent invités à donner leur *parole d'honneur* d' « être fidèles à la nation » et de ne prendre part à aucun complot contre la Constitution. Ceux qui refuseraient de prendre cet engagement devaient être réformés avec un quart de leur solde. « Ils ne cessent pas, ces officiers, déclare Bureau de Pusy, d'être dignes de l'estime des honnêtes gens. »

Contre cette motion, Robespierre s'éleva avec force. Il s'en prit à tout le corps d'officiers hérité de l'ancien régime :

Au milieu des ruines de toutes les aristocraties, dit-il, quelle est cette puissance qui seule élève encore un front audacieux et menaçant? Vous avez reconstitué toutes les fonctions publiques... et vous conservez un corps de fonctionnaires publics armé, créé par le despotisme,

dont la constitution est fondée sur les maximes les plus extravagantes du despotisme et de l'aristocratie, qui est à la fois l'appui et l'instrument du despotisme, le démenti le plus formel de la Constitution et l'insulte la plus révoltante à la dignité du peuple. Sur quel puissant motif est fondé ce hideux contraste de l'ancien régime et du nouveau?... Voyez-les semant la division et le trouble, armant les soldats contre les citoyens, leur interdisant toute communication avec les citoyens et les écartant surtout des lieux où ils peuvent apprendre les devoirs sacrés qui les lient à la cause de la patrie et de la Constitution; tantôt dissolvant des corps entiers, dont le civisme déconcerterait les projets des conspirateurs, les poussant à force d'injustices et d'outrages à des actes prétendus d'insubordination pour provoquer contre eux des décisions sévères; tantôt chassant de l'armée les plus constants, les plus éclairés, les plus zélés pour le maintien de la Constitution, par des cartouches infamantes¹, par des ordres arbitraires de toute espèce que le despotisme lui-même n'eût osé se permettre avant la Révolution.

...Les soldats, en général, ne se sont signalés que par leur douceur à supporter les injustices les plus atroces, à respecter la discipline et ses lois en dépit de leurs chefs; ils ont présenté le contraste étonnant d'une force immense et d'une patience sans bornes... On souffre paisiblement que les officiers violent, outragent publiquement les lois et la Constitution et on exige des inférieurs avec une rigueur impitoyable le respect le plus profond, la soumission la plus aveugle et la plus illimitée pour ces mêmes officiers...

1. Cartouches jaunes, congés infamants délivrés aux soldats exclus de leurs corps. Les anciens soldats frappés de la sorte trouvaient difficilement de l'embauche.

...De quel « honneur » vient-on nous parler? Quel est cet « honneur » au-dessus de la vertu et de l'amour de son pays? On peut se passer de tout pour peu qu'on conserve encore ce principe féodal. Je me fais gloire de ne pas connaître un pareil « honneur ».

L'Assemblée passa à l'ordre du jour sur le projet du licenciement en bloc et prit, le 13 juin, un décret homologuant la formule de la « parole d'honneur » avec un quart de solde aux refusants, et la défense expresse d'« insulte ou maltraitement » à leur égard, « prenant en considération le malheur d'hommes libres qu'abusent des préjugés invétérés ».

DEUXIÈME PARTIE

**Les volontaires nationaux
et la levée en masse**

LES VOLONTAIRES NATIONAUX ET LE REGIME CENSITAIRE

La levée des volontaires

La contre-révolution se devait de répondre à une telle générosité : une semaine plus tard, c'était la fuite du roi.

Le pouvoir exécutif, constitué pour la première fois par l'Assemblée nationale même, invita l'armée et la garde nationale à prêter un nouveau serment : celui de combattre

les ennemis du dedans et du dehors et de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du sol français.

Mention n'y étant plus faite de la personne du roi, cette formule de serment entraîna une véritable débandade. Certains officiers démissionnèrent, d'autres, sans plus, quittèrent leurs corps. Plusieurs colonels emportèrent à Coblençe les drapeaux de leurs régiments. Les soldats chassaient les officiers réfractaires et poursuivaient et arrêtaient ceux qui tentaient de fuir.

Les émigrés et leurs complices dans le pays déployaient une activité fébrile. Tous les officiers sur lesquels ils croyaient pouvoir compter reçurent un ordre de départ, daté

du 6 juillet, leur enjoignant de la part de *Monsieur* (le comte de Provence, frère du roi), qui s'intitulait « régent du royaume », de se rendre pour le 30 du mois dans un endroit qu'on leur désignait. Les désobéissants étaient menacés d'être déchus de tous les privilèges que la noblesse française allait reconquérir ¹.

La guerre semblait imminente. Personne, en effet, ne doutait que la fuite du roi n'eût été organisée de connivence avec l'étranger. Spontanément, les villes frontières s'organisèrent en vue de leur défense. Le duc de Biron, un des commissaires de l'Assemblée nationale envoyés aux frontières, rapportait le 1^{er} août, c'est-à-dire longtemps après l'alerte :

Certains corps administratifs et quelques sociétés des amis de la Constitution avaient accueilli parfois avec une crédulité exagérée des bruits de guerre qui n'étaient pas fondés. Il en était résulté une confusion de pouvoirs, la violation de dépôts d'armes, la substitution de dispositions inutiles et extravagantes à des mesures sages, l'intrusion de l'autorité civile dans des détails militaires absolument hors de sa compétence.

L'armée de ligne était profondément déchirée; quant au traître Bouillé qui commandait à Metz, il menaçait d'ouvrir la frontière à l'ennemi. Le gouvernement fit appel à la garde nationale :

1. Lieutenant-colonel L. HARTMANN : *les Officiers de l'armée royale et la Révolution*, p. 315.

Tous les citoyens actifs, dit le décret, âgés de dix-huit ans doivent se faire inscrire sur les contrôles de la garde nationale... sinon ils perdront les droits civiques et seront déclarés indignes de porter les armes.

Les contingents levés de la sorte devaient former les bataillons distincts de la garde nationale « sédentaire » (locale), destinée au service à l'intérieur. Les volontaires appelés à servir loin de leur pays d'origine, devaient confier leurs familles aux soins des voisins et des communes. Leur solde était de 15 sous par jour (le salaire moyen d'un manouvrier). Ils s'engageaient toutefois à court terme, étant « libres de se retirer après chaque campagne en prévenant deux mois à l'avance le capitaine de la compagnie ». La campagne était censée se terminer le 1^{er} décembre de chaque année.

Les engagements, qu'il était devenu impossible d'obtenir pour l'armée de ligne, s'offrirent à flots aux bataillons de volontaires nationaux. Le total escompté de 97.000 fut largement dépassé. Plusieurs départements demandèrent l'autorisation de former un plus grand nombre de bataillons que celui qui leur avait été fixé, les hommes qui se voyaient refuser à cause de leur taille insuffisante demandaient et obtenaient dispense de la norme.

Un fait est plus significatif encore : l'affluence aux bureaux d'inscription des citoyens

« passifs » qui s'indignaient de leur exclusion comme d'un outrage. On trouva aussitôt les moyens de tourner cette exclusion.

En fait, beaucoup de volontaires, peut-être la majorité, se recrutèrent en dehors de la garde nationale parmi les citoyens passifs (Mathiez), les bourgeois se faisant remplacer par leurs domestiques ou leurs ouvriers. Tandis que dans la garde nationale l'équipement était privé, le décret du 4 septembre 1791 autorisait les directoires départementaux à pourvoir à l'équipement des volontaires nationaux.

Ainsi éclata la vérité à laquelle l'Assemblée constituante, dominée de plus en plus par la peur de la poussée populaire, ne voulait pas se rendre en dépit de son évidence. La nation révolutionnaire ne voulait plus de l'ancienne armée royale. Elle aspirait à créer une force armée qui fut son émanation directe, une armée nationale et populaire, rempart de la patrie au dehors et de la Révolution au dedans.

Une résolution des Cordeliers

Sur ce point, comme sur bien d'autres d'une importance tout aussi capitale, l'écart allait grandissant entre l'opinion publique et l'Assemblée constituante, vieillie et usée en ces deux ans qui valaient, il est vrai, deux

siècles. L'Assemblée ne reflétait plus les puissants courants politiques et les grands clubs voyaient se développer leur influence. Déjà, en mai 1791, le club des Cordeliers avait formulé avec netteté l'idée de la *nation armée*.

Le nom d'armée de ligne, disait le 29 mai R. Girardin à la tribune des Cordeliers, le nom de toute espèce de troupe qui puisse être séparée de la nation, doit être à jamais rayé du dictionnaire de la liberté, dans lequel on ne doit trouver que celui de la *force publique uniquement et entièrement nationale*.

Conformément à la décision prise par le club des Cordeliers, communication de ce discours fut faite à l'Assemblée nationale, ainsi qu'aux départements, aux municipalités et à toutes les sociétés patriotiques, afin d'ouvrir une « discussion publique la plus solennelle sur les articles fondamentaux de l'institution de la force publique ».

Dans son « opinion » sur cette question, le club des Cordeliers soutint que

la force publique devant être une et indivisible comme la souveraineté qui réside dans la nation, il faut, par conséquent, que chez un peuple libre la force publique ne soit autre que celle de toute la nation armée pour la seule défense de son territoire et de sa liberté, puisque c'est l'unique moyen pour que la force ne puisse agir que pour la nation et jamais contre elle...

Que lors du licenciement de l'armée de ligne, tous les soldats rentrent aussitôt comme ci-

toyens dans le sein de la nation pour en former au même instant la troupe du centre des gardes nationales de chaque département; que l'universalité de la force publique soit instituée sous le même titre, régime d'ordonnance et d'élection d'officiers... attendu que des officiers citoyens dans une armée purement, généralement et uniquement nationale et dans la constitution de Liberté, d'Égalité et de Fraternité ne doivent être distingués que par l'honneur d'être élus par la confiance de leurs concitoyens et par celui de les guider dans les sentiments du patriotisme et de la valeur ¹.

Ces idées répondaient à l'état des esprits et devinrent très populaires. Mais trois ans de luttes et de cruelles expériences étaient nécessaires pour les faire triompher.

La constitution militaire de 1791

L'Assemblée avait fait appel aux bataillons de volontaires sous la pression de la nécessité; elle n'en devait pas moins et jusqu'à sa fin rester réfractaire au principe de l'armée nationale. Les dernières semaines de la législature furent consacrées à un essai de stabilisation du régime de la monarchie bourgeoise, régime considéré comme le terme de la révolution. L'Assemblée s'épuisa à entasser des décrets répressifs dont la plupart ne devaient avoir jamais d'autre valeur que celle du papier sur lequel on les imprimait.

1. A. AULARD : *Études*, série VI, p. 15.

La Constitution enfin promulguée confirma l'organisation traditionnelle de l'armée royale, adaptée tant bien que mal aux principes du régime.

Les hautes charges militaires, que l'émigration ne cessait de décimer, se trouvaient fortement réduites en nombre (6 maréchaux de France, 34 lieutenants généraux, 60 maréchaux de camp). Les « bas-officiers » — dénomination malsonnante et impopulaire — devenaient des « sous-officiers ». Des régiments étrangers il ne restait que les Suisses, en attendant l'expiration des contrats spéciaux (capitulations) passés avec leurs cantons¹, quant aux autres (allemands, irlandais, liégeois), ils étaient dissous en tant que régiments étrangers. Leurs effectifs entrèrent, en majorité, dans les régiments français. L'impulsion de ce mouvement est due au régiment allemand de Nassau. Ce régiment, compromis dans les agissements de Bouillé au moment de la fuite du roi, était honni partout où il venait en garnison, et les soldats finirent par arracher de leur uniforme les signes distinctifs de leur corps en demandant à servir désormais dans un régiment national.

1. A la suite du sanglant combat avec les gardes suisses lors de la prise des Tuileries (le 10 août 1792), les Suisses seront licenciés avant le terme légal.

La levée des volontaires et les « passifs »

Le rappel des volontaires, concession de fait à la conception de l'armée nationale, rendait plus flagrante encore l'inconsistance du principe censitaire, qui interdisait aux citoyens « passifs » de participer à la défense de la patrie. Un seul droit leur était reconnu, un droit dont ils n'avaient cure : celui de s'engager dans l'armée active, à titre de mercenaires.

Le lendemain du massacre du Champ de Mars¹, l'Assemblée, où soufflait le vent de la réaction, remania la Constitution et renforça encore le régime censitaire. Ce faisant, elle entraînait en opposition flagrante avec l'opinion et même, avec la réalité.

Depuis longtemps déjà, Marat, et avec lui toute la gauche jacobine, dénonce avec succès les privilèges politiques de la richesse, comme contraires au principe même de la souveraineté nationale. Profondément discrédité, le régime censitaire était déjà sapé et battu en brèche par l'activité politique des

1. Le 17 juillet 1791, de nombreux manifestants se réunirent au Champ de Mars à l'appel du Club des Cordeliers pour signer sur l'autel de la patrie une pétition réclamant la déchéance du roi. « L'Assemblée prit peur. Prétextant quelques désordres étrangers au mouvement qui s'étaient produits le matin au Gros-Caillou, elle ordonna au maire de Paris de dissiper le rassemblement du Champ de Mars. La foule paisible fut fusillée sans sommations, à sept heures du soir, par les gardes nationaux de Lafayette qui entrèrent au pas de course dans l'enceinte. Les morts furent nombreux. » (Mathiez.)

citoyens censés « passifs ». Le mouvement des « sans-culottes », qui allait devenir le véritable moteur de la nouvelle étape de la Révolution, prend vie. Il s'organisait au sein d'innombrables sociétés populaires, pénétrait dans les municipalités et dans les gardes nationales en dépit des barrages censitaires, s'imposait avec une force toujours grandissante aux sections parisiennes. La défense aux « passifs » de porter les armes était devenue caduque. Par sa veulerie, la bourgeoisie contribua à cet essor. Beaucoup de bourgeois, vite las de servir activement dans la garde nationale, s'y faisaient remplacer, en tournant la loi, par des « passifs » qu'ils prenaient à leur solde.

Mais le principe demeurait. Déjà, en avril 1791, Robespierre, à la tribune de l'Assemblée, en avait attaqué l'application.

Ceux qui n'ont pas de facultés déterminées, ceux qui ne paient pas certaines contributions, sont-ils des esclaves? Sont-ils étrangers aux autres citoyens? Sont-ils sans intérêt pour la chose publique?... Ils jouissent du droit de cité. Voulez-vous jouir seuls du droit de vous défendre et de les défendre? Reconnaissez donc que tous les citoyens domiciliés ont le droit d'être inscrits sur les registres des gardes nationales.

En demandant que la garde nationale fût prémunie contre « un esprit particulier qui serait un esprit de corps », Robespierre recommandait une série de mesures :

diminuer autant que possible le nombre des officiers, ne les nommer que pour un temps très limité, ne pas étendre le commandement à plus d'un district, établir que la marque extérieure des gardes ne sera portée que le temps du service ... confondre enfin la fonction de soldat avec celle de citoyen.

Ces paroles avaient été prononcées peu de temps avant les événements du 17 juillet (les massacres du Champs de Mars) qui devaient produire une profonde scission entre la haute bourgeoisie et le peuple et entre la garde nationale « lafayettiste » et la population laborieuse de Paris. L'Assemblée expirante ne se souciait guère de combler ce fossé; elle voulait plus que jamais assurer à la garde nationale son caractère de milice essentiellement bourgeoise, destinée à faire front, le cas échéant, soit contre les coups de force en faveur du « despotisme », soit contre les mouvements populaires. On voulait une force armée qui saurait « à la fois sauver et terminer la révolution » (Jaurès). On voulait la garantir de l'infiltration d'éléments républicains qui réclamaient la déchéance du roi, en accentuant son éloignement du peuple. Des décrets menaçants contre les écrits et les discours séditieux devaient la protéger autant contre les attaques hostiles que contre les séductions « tendant à lui faire baisser ou déposer les armes » (décret du 18 juillet).

Mais lorsque apparut, dans toute son évi-

dence, l'impossibilité de conserver le même caractère de classe aux bataillons de volontaires nationaux, l'Assemblée prit des mesures pour tracer une nette démarcation entre cette formation nouvelle et la garde nationale « sédentaire », destinée au service d'ordre à l'intérieur. Avant de se dissoudre, elle donna donc à la garde « sédentaire » un nouveau statut. Ce statut, tout en conservant à la garde le caractère démocratique de son organisation intérieure (élection des sous-officiers et officiers), tendait à accentuer cet « esprit de corps » que Robespierre voulait bannir. Les compagnies soldées existant à Paris et dans quelques grandes villes furent supprimées et incorporées dans l'armée active. Et ceci priva de tout prétexte légal la pratique de remplacement par des « passifs ».

Le Paris populaire trouva dans ces précautions une nouvelle impulsion à l'armement spontané. Bientôt le commandement de la garde nationale devait s'alarmer des tentatives « d'opposer les piques aux fusils ». La garde parisienne se disloqua politiquement. Ses éléments éminemment bourgeois se concentrèrent dans les compagnies de grenadiers et dans certains bataillons des sections du centre. Les bataillons faubouriens se mêlaient irrésistiblement aux « piques ». Le 20 juin 1792, la garde nationale devait se trouver enveloppée « dans une forêt de piques ».

DE L'ARMEMENT UNIVERSEL AU SUFFRAGE UNIVERSEL

La guerre et la trahison

Depuis longtemps, la cour conspirait avec l'étranger. L'intervention de l'Autriche et de la Prusse devint son unique espoir. Les correspondants secrets de Marie-Antoinette se livrèrent à de véritables marchandages. Des lambeaux de la France constituaient le prix de l'intervention. On envisageait la cession de la Navarre française à l'Espagne, d'un morceau de la Provence à la Sardaigne, des Indes ou de la Corse aux Anglais. Dans ses lettres, la reine savourait d'avance sa vengeance sanglante sur la « canaille » parisienne.

Certains politiciens bourgeois inclinaient eux aussi à la guerre. Ils y voyaient une diversion assez puissante pour leur permettre de redresser leur domination chancelante.

Parmi les instigateurs les plus forcenés à la guerre se distinguaient — à côté du comte de Vaublanc, le futur ministre de Charles X — les chefs girondins, Guadet, Vergniaud, Isnard, qui ameutaient l'opinion par des discours enflammés. Brissot tenait la baguette

et menait la campagne de presse. Il professait un optimisme serein quant à la valeur de l'armée et « l'inutilité des trahisons ».

Les lafayettistes déployaient en faveur de la guerre toute leur influence publique et occulte. Seuls les démocrates conséquents groupés aux Jacobins autour de Robespierre, s'opposaient à ces diverses intrigues convergeant vers la guerre. « A qui confierez-vous la conduite de cette guerre? — demandait Robespierre. — Aux agents du pouvoir exécutif? Vous abandonnez donc la sûreté de l'empire à ceux qui veulent vous perdre. De là résulte que ce que nous avons le plus à craindre, c'est la guerre. » A la démagogie de ceux qui prêchaient la libération par les armes des peuples opprimés, Robespierre répliqua : « Les missionnaires armés ne sont aimés par personne. »

Les partisans comme les adversaires de la guerre invoquaient l'intérêt de la patrie et de la Révolution. Mais en même temps une propagande *coblénçarde*, défaitiste, appelant à la désertion, exaltant la haute trahison, s'épanchait ouvertement et sans entraves. La *Gazette de Paris* publia les « lettres d'émigrés » exhortant à la désertion et *stigmatisant* les officiers qui n'ont pas encore rejoint l'armée de Coblençe. On vendait ouvertement « *l'Almanach de Coblençe ou le plus joli des recueils catholiques, apostoliques et français* »

à l'usage de la belle jeunesse émigrée, émigrante ou à émigrer », imprimé à Paris chez Lallemand, libraire au Pont-Neuf. Il y avait aussi en circulation un *Almanach des Émigrants* original, sorti de l'imprimerie des princes à Coblençe, portant en tête une invocation au comte d'Artois : « Monseigneur, des brigands détestables ont infesté la France pendant deux ans de leurs rapines et de leurs exactions, ...accourez à la tête de la noblesse française... Bientôt l'Europe pourra dire : *Le ci-devant peuple français.* »

En avril 1792, au moment de la déclaration de la guerre, la France ne possédait pas d'armée digne de ce nom. La presse de la cour le clamait ouvertement pour encourager l'invasion. « Pas un régiment de ligne sur lequel on puisse compter — assurait en janvier 1792 le *Mercur de France*. — Des volontaires tout neufs que la tactique allemande étonnera plus que des prêtres à gourmander ou des aristocrates à maltraiter. Pas un officier général de quelque réputation; des généraux maréchaux de logis, dont la plupart n'ont jamais vu une carte de géographie...; des corps entiers sans officiers, d'autres corps que commandent des officiers de remplacement, dont l'inexpérience et le rang précédent discréditent l'influence... »

Dumouriez, militaire et ministre des Affaires étrangères, savait à quoi s'en tenir à

ce sujet. En déclenchant la guerre, il tablait, avec la cour, sur la défaite, sans cependant omettre de se ménager auprès des Girondins, et plus tard auprès de Danton, une sorte d'assurance contre le risque de voir les événements prendre une autre tournure.

La guerre débute, comme c'était inévitable, par des défaites, par des trahisons, par le passage à l'ennemi de corps entiers de cavalerie comme le Royal-Allemand et les hussards de Berchiny. Les émigrés vont proclamant que ce n'est plus en France que réside l'armée, mais à Coblençe; et, en effet, reparaissent à Coblençe certains corps de l'ancienne maison militaire du roi : les chevau-légers, les mousquetaires, les gendarmes de la garde — et les drapeaux volés par les colonels qui ont déserté.

Des officiers, traîtres embusqués, semaient la panique. « Plusieurs officiers — dit La Fayette dans ses mémoires — n'étaient restés que pour mieux crier : Nous sommes trahis! » Au cours d'une débandade ainsi provoquée sur la frontière du Nord, le général Théobald Dillon fut tué par les soldats. Des désertions d'officiers furent préparées d'avance pour le début des hostilités afin d'augmenter le gâchis et la démoralisation. En quelques jours — entre le 25 avril et le 1^{er} mai — les défec-tions touchèrent un grand nombre d'unités couvrant la frontière : du régiment de Rouer-

gue (58^e) à Sarreguemines : 15 officiers; du Poitou-infanterie (25^e) à Phalsbourg : 21 officiers (le lieutenant-colonel et tous les capitaines); du Dauphin-infanterie (29^e) à Philippeville : 7 officiers; du Royal-Lorraine-cavalerie (16^e) à Saint-Mihiel : 12 officiers avec le colonel et 2 lieutenants-colonels; du Picardie-infanterie à Longwy : 21 officiers avec le lieutenant-colonel; du Hesse-Darmstadt au camp de Rancennes : 19 officiers; du Condé-infanterie : le lieutenant-colonel; du Piémont-infanterie (3^e) à Wissembourg : 6 capitaines; du Bretagne-infanterie (46^e) à Huningue : 17 officiers, etc., etc.¹

Bientôt suivirent des démissions de généraux, le vieux maréchal Rochambeau en tête, « pour raison de santé ». Le plan de désarmer la France devant l'ennemi appelé à restaurer « l'ordre » semblait se réaliser en tout point.

La trahison et l'invasion auraient donc certainement triomphé si, formidable, n'était né le mouvement populaire qui devait brouiller les calculs de la contre-révolution, terrasser la trahison, suppléer par l'élan révolutionnaire au défaut d'organisation et de préparation militaire. En quelques mois, la tempête révolutionnaire aboutit au dedans à la chute de la monarchie, au dehors à

1. Lieutenant-Colonel L. HARTMANN, o. c., p. 443.

Valmy et à Jemmapes, à la déroute de l'invasion. Sa force irrésistible obligea un Dumouriez à changer pour le moment son enjeu, en se mettant à la tête des armées victorieuses; elle accula au pied du mur et balaya hors de France un La Fayette, hier encore idole des foules et premier prétendant à la dictature; elle renversa toutes les barrières, si savamment construites, de la Constitution monarchique et censitaire de 1791; elle réduisit au suicide l'Assemblée législative.

L'armement universel du peuple, le suffrage universel, la République démocratique, le triomphe sur l'ennemi extérieur — tel est l'enchaînement des faits et telles sont les conséquences diverses de l'impulsion donnée à la Révolution par le mouvement populaire de 1792.

Le patriotisme révolutionnaire

Car c'est *l'armement révolutionnaire du peuple* qui est à l'origine de cette éclosion remarquable des forces et du génie d'une nation. Le mouvement de volontaires ne s'arrêta pas à la démarcation tracée par le régime censitaire. Les citoyens « passifs » revendiquèrent et enlevèrent de haute lutte le droit de participer à la défense de la patrie.

La journée du 20 juin 1792, où l'on vit apparaître le peuple de Paris de nouveau

sous les armes, donna le coup de grâce aux barrages censitaires. Le mois suivant, le tocsin qui annonçait que la « patrie est en danger » faisait appel à *tous* les citoyens sans distinction. La limite censitaire tomba en désuétude, la limite d'âge fut abaissée à seize ans.

La ferveur patriotique qui soulevait maintenant les masses populaires était pénétrée d'un espoir *égalitaire*. Dans la disparition du privilège politique de la richesse, les classes laborieuses apercevaient le présage d'une nouvelle révolution, largement démocratique et sociale : la révolution des « sans-culottes ». La patrie et les conquêtes révolutionnaires ne faisaient qu'un. Les ennemis du dehors et ceux du dedans étaient les mêmes : les despotes, les aristocrates, ainsi que leurs serviteurs, complices ou défenseurs. C'est contre eux et non contre d'autres nations que le patriotisme révolutionnaire devait tourner sa fureur et déployer son indomptable énergie.

Ce patriotisme proclamait la fraternité des peuples. La France devient la patrie spirituelle de tous les opprimés et de tous les révolutionnaires du monde. A la place des régiments étrangers de mercenaires, dont s'entourait le trône royal, apparurent des « légions étrangères » de volontaires, les légions belge et liégeoise, allobroge (Savoyards et Suisses),

batave (hollandaise), et plus tard une légion germanique. Ces corps se composaient de réfugiés politiques et de déserteurs des armées ennemies.

Un décret assura un accueil fraternel

à tout sous-officier et soldat qui abandonnera les drapeaux d'une puissance en guerre avec la France pour venir sur la terre de la Liberté et de l'Egalité.

Carnot sur l'armement universel

Le 1^{er} août, le principe de l'armement universel fut proclamé par Carnot dans son rapport à l'Assemblée législative :

Votre commission vous propose d'armer de fusils uniformes tous ceux qui ont la volonté et la force de concourir à la défense de leur patrie. Elle vous le propose comme le seul acte de vigueur qui réponde à la crise actuelle, comme la seule résolution qui puisse faire trembler les ennemis du dehors et ceux du dedans...

Il était pratiquement impossible d'armer de fusils toute la masse du peuple. Les fusils manquaient. Les magasins étaient vides. On ouvrait bien de nouvelles manufactures d'armes à feu, mais leur production, qui de plus était de qualité médiocre, était tout à fait insuffisante quant à la quantité. La fraude et le sabotage aidant, les fusils livrés étaient souvent inutilisables. Le plus fréquemment, les volontaires n'étaient armés que de piques et faisaient l'exercice avec des bâtons.

La pique, c'est toujours Carnot qui parle, est en quelque sorte l'arme de la liberté... peu dispendieuse et promptement exécutée... Pour commencer, la pique doit être donnée à tout citoyen qui ne possède pas d'arme à feu.

La pique devait remplacer le fusil surtout à l'intérieur du pays et pour les contingents de réserve. En septembre, un décret précisa que

tout citoyen possesseur d'un fusil qui ne marche pas à la frontière ou ne cède son arme à un volontaire est déclaré infâme, traître à la patrie et digne de la peine de mort.

L'armement universel du peuple, dit encore Carnot, est le seul moyen de jeter les bases d'un nouveau système militaire. L'armée de métier est condamnée non seulement parce qu'elle est inapte à assurer la défense du pays, mais aussi et surtout parce qu'elle est incompatible avec un régime démocratique et qu'elle met en danger les conquêtes populaires :

...Partout, continue-t-il, où une section du peuple demeure constamment armée, tandis que l'autre ne l'est pas, celle-ci devient nécessairement esclave de la première ou plutôt l'une et l'autre sont réduites en servitude par ceux qui savent s'emparer du commandement. Il faut donc absolument dans un pays libre que tout citoyen soit soldat ou que personne ne le soit... Il faut qu'à la paix au plus tard *tous les bataillons de la troupe de ligne deviennent bataillons de garde nationale.*

Conséquences politiques

Désireux de faire de Carnot le véritable « organisateur de la victoire », et, partant, de priver de ce titre le Comité de salut public, certains historiens s'efforcent de présenter son œuvre sous un aspect étroitement militaire, détachée des contingences politiques. Il est pourtant de toute évidence que les solutions audacieuses apportées par Carnot aux problèmes militaires supposent une confiance profondément démocratique et révolutionnaire dans les masses populaires, et l'acceptation résolue de la véritable souveraineté du peuple; en d'autres termes, elles supposent disparue la prédominance dans la révolution de la haute bourgeoisie, préoccupée de conserver la royauté et de désarmer le peuple. Cela est si vrai que les Girondins, aile de la bourgeoisie en train de faire son ralliement à la République, ne donnent aux mesures proposées par Carnot qu'un assentiment forcé et hésitant.

« L'armement général du peuple et l'idée de milices sont sortis du même mouvement que le suffrage universel et la République. » (Jaurès.) L'armement universel du peuple devait fatalement modifier à son avantage et au détriment de la haute bourgeoisie la répartition des forces politiques. C'était l'anéantissement de l'idée d'un royaume constitutionnel étroitement et ostensiblement

bourgeois, d'une nation bourgeoise limitée par le cens électoral, gardée par une bourgeoisie armée contre le peuple désarmé et « passif ». En vain La Fayette, le premier chef et organisateur de la garde nationale bourgeoise, menace-t-il au lendemain du 10 août de jeter contre Paris une armée de ligne, celle du Centre, qu'il commande à Metz en successeur et continuateur de Bouillé. Rebuté et désarçonné, il suit Bouillé sur le chemin de la trahison.

Les journées de Septembre et Valmy

Une nouvelle vague de la ferveur patriotique et révolutionnaire suivit la prise de Longwy et l'investissement de Verdun.

Aux armes, citoyens! l'ennemi est à nos portes! — clamait la Commune de Paris —. Qu'une armée de 60.000 hommes se forme à l'instant.

Par une initiative populaire active, des « corps francs » surgirent de toute part et des compagnies se formèrent selon les affinités les plus diverses : « corps des jeunes artistes », « hussards de l'égalité », « hussards braconniers », « légion germanique », « compagnie des gens de couleur », etc. Toutefois, les volontaires, et surtout ceux de Paris, n'étaient pas sans savoir que les envahisseurs possédaient à l'intérieur de puissants complices et des organisations déjà prêtes à frap-

pér. Les journalistes de gauche, les orateurs des clubs et des sections, le rappelaient sans arrêt.

A Paris, on sait également que la contre-révolution rattachait ses espérances et ses projets à l'éloignement, avec les contingents marchant aux frontières, d'un grand nombre de sans-culottes, patriotes éprouvés et vigilants. Ne pouvant attendre des Girondins au pouvoir (qui envisageaient déjà l'évacuation de Paris) une action d'épuration de l'arrière, le peuple de la capitale suppléa une fois encore à la carence des gouvernants par son initiative directe. Il le fit, comme il le comprenait et comme il le pouvait, par l'exécution sommaire des prisonniers contre-révolutionnaires. Tel est le fond politique et psychologique des journées sanglantes de septembre.

Les historiens officiels se plaisent à voir dans ces événements le comble de l'horreur et de la bassesse. Leur sensibilité morale et sentimentale ne condescend pas à s'apercevoir que le massacre impitoyable des prisonniers n'a cessé, tout au long de l'histoire de l'humanité, d'accompagner les insurrections vaincues des classes opprimées. Et les émigrés de Coblençe goûtaient d'avance — et l'annonçaient dans leurs proclamations — le carnage de la « canaille » dans Paris terrassé.

Si on voulait abandonner leurs concitoyens

à leur vengeance, disait Lombard, le secrétaire du roi de Prusse, la France ne serait bientôt qu'un monstrueux cimetière¹.

Les témoignages sont innombrables : les journées de Septembre ont stimulé l'enthousiasme et l'esprit de dévouement patriotique. La sévérité implacable à l'égard des complices de l'invasion et de tous ceux qui étaient de cœur avec l'envahisseur constituait un facteur essentiel du moral de la jeune armée révolutionnaire et ce moral était alors sa seule supériorité sur les troupes professionnelles de l'ennemi.

Il est donc vain de vouloir séparer les victoires de Valmy et de Jemmapes des exécutions sommaires de Septembre.

Sous les ordres des traîtres

La victoire offrait un caractère d'autant plus inespéré et unique qu'elle avait été remportée sous le commandement de généraux félons. La trahison avait son nid dans l'état-major même des armées victorieuses. Dumouriez, puissamment secondé en cela, s'entourait — avec le « général Egalité », ci-devant duc de Chartres et futur roi Louis-Philippe — de toute une petite cour orléaniste. Quant à ses généraux subalternes, le Péruvien Miranda, l'Allemand Stengel, le Polonais Miaczynski, c'étaient, tout comme lui, des aventuriers.

1. MATHIEZ : *la Révolution française*, t. III, p. 90.

Dumouriez, averti par l'échec de la sortie précipitée de La Fayette, choisit une voie détournée pour consommer la trahison. La puissance formidable d'un peuple dressé contre ses ennemis le plia pour un temps à son service. Dumouriez se vit, en définitive, obligé de bâtir ses desseins sur la victoire et non sur la défaite de l'armée qu'il commandait. Mais, général victorieux de la République, il ne pensait qu'à l'étrangler. Il avouera plus tard devant les commissaires de la Convention « avoir pleuré tous les succès remportés pour une si mauvaise cause ». Et entre deux batailles, il filait des intrigues avec le commandement ennemi.

C'était là un terrible danger qui menaçait la France et la Révolution. Durant huit mois, l'armée du Nord, la frontière la plus proche de Paris et un nœud extrêmement délicat de la politique internationale (les rapports avec l'Angleterre en dépendaient en premier lieu) devaient rester entre les mains d'un traître.

L'appui et la publicité démesurée que les Girondins au pouvoir, avec le concours de Danton, ont prodigués à Dumouriez en disent assez sur le sort qui aurait été réservé à la jeune République, si elle n'avait trouvé des défenseurs plus fidèles et des chefs plus dignes.

LE GACHIS GIRONDIN

Le visage de la Gironde

La Gironde, dont le noyau formait la gauche de la Législative, devint la droite de la Convention. Durant un certain temps elle fit pencher de son côté le centre, flou et flottant, de l'Assemblée. Et bien que des hommes de la Montagne, ceux qui entouraient Danton principalement, fussent déjà à la tête de postes importants dans la direction des affaires et allassent s'infiltrant de plus en plus dans les comités exécutifs, l'influence de la Gironde sur le pouvoir resta décisive jusqu'au printemps de 1793.

A l'origine, la Gironde représentait l'aile gauche de la bourgeoisie commerçante et industrielle, ralliée à la République. Mais, après la débâcle des fractions monarchistes de la bourgeoisie, elle s'accrut de leur clientèle, et à mesure que devait s'exaspérer sa lutte contre la Montagne et contre la Commune de Paris, le ralliement contre-révolutionnaire qui s'était fait autour d'elle devait s'étendre aux éléments les plus hétérogènes, et finir par atteindre les milieux activement royalistes et interventionnistes.

A ce monde, interlope politiquement, venait s'ajouter une clientèle interlope tout court : fournisseurs frauduleux, spéculateurs, tripoteurs d'affaires, professionnels de la rapine et de la concussion, qui s'agglutinent autour de tout parti au pouvoir.

La Gironde n'était pas faite pour résister à cet enveloppement insidieux. C'était bien là son milieu de classe, milieu des grandes cités maritimes, du négoce remuant et débrouillard, des municipalités patriciennes et des avocats d'affaires.

Les chefs girondins étaient des hommes de talent et leur sens pratique aurait été certainement suffisant si les conditions de la vie publique avaient été normales. Mais, dans la situation exceptionnelle où la France se trouvait, ils se révélèrent inconsistants et insuffisants en tant qu'hommes d'Etat. Ces intellectuels grandiloquents, fiers de leur supériorité de beaux esprits et de beaux parleurs, déployèrent leurs gestes de somnambules au bord d'un cratère en travail. Aveugles aux contingences et aux conséquences de leur activité, les grands mots leur étaient nécessaires pour dissimuler un fond vide ou pourri. Et par superstition d'intellectuels, jongleurs d'idées, ils étaient enclins à attribuer aux paroles le pouvoir de conjurer la réalité.

La politique de guerre

Les Girondins, lancés dans la politique de guerre, eurent tôt fait d'y prendre goût. Ils éprouvaient déjà le vertige des succès militaires et l'accueil enthousiaste réservé aux Français en Belgique, en Savoie et même en Rhénanie, leur ouvrait des horizons inattendus. Les appétits de la bourgeoisie française pour les conquêtes — prétextées par le souci de concourir à la libération des peuples opprimés — commençaient à s'éveiller. On chercha et on trouva des formules pour éluder les engagements solennels qui avaient été pris de renoncer à jamais aux guerres agressives et aux annexions. La réunion à la France de la Savoie — conforme d'ailleurs aux vœux de ses habitants — fraya le chemin. En d'autres cas on obtint des « vœux » semblables par les procédés dont dispose un régime d'occupation, surtout lorsqu'il trouve un appui sincère dans une partie active — ne fût-ce qu'une infime minorité — de la population. La Convention proclama une politique de protection des peuples opprimés par le despotisme et l'extension de la législation révolutionnaire aux territoires occupés.

Pour les Girondins, la guerre se liait intimement à leur politique intérieure. Elle leur permettait de prendre des attitudes de révolutionnaires farouches défiant le monde en-

tier; mais surtout, elle éliminait, en les dirigeant vers les armées, les éléments les plus patriotes, les plus révolutionnaires, les plus turbulents de la nation. Clavière écrivait au général Custine :

On doit se maintenir dans l'état guerrier; le retour de nos soldats augmenterait partout le trouble et nous perdrait.

Les Jacobins de gauche, représentés à la Convention par la Montagne, qui en leur temps avaient protesté contre le déclenchement de la guerre et prévu les déboires d'un apostolat révolutionnaire par les armes, se virent débordés par le verbiage révolutionnaire et belliqueux des Girondins. En cédant au courant, ils évitèrent de livrer bataille à la Gironde sur cette question, où ils risquaient fort d'avoir contre eux l'opinion surexcitée. Car la politique de l'intervention révolutionnaire flattait le sentiment général comme une digne réponse à l'arrogance de la Prusse et de l'Autriche qui, malgré les échecs subis, n'abandonnaient pas leurs prétentions d'imposer à la France le rétablissement de la monarchie.

Incapacité d'assurer la victoire

Mais tout en proclamant la guerre à tous les tyrans, les dirigeants girondins se montraient incapables de faire face aux conséquences de cette politique, de résoudre les

problèmes complexes qu'elle posait : la réorganisation en pleine guerre du système de l'armée, avec formation de cadres nouveaux; l'organisation de l'approvisionnement en campagne; la répression de la trahison, l'écrasement à l'intérieur des éléments complices de l'ennemi; le soutien en toute condition de l'élan patriotique et du moral du soldat et de l'arrière.

Les Girondins avaient partie liée avec certains généraux de l'ancien régime et avec des « hommes nouveaux » du type de Dumouriez. Ce milieu était infesté de traîtres, d'ennemis plus ou moins camouflés de la République. Ces officiers n'avaient pas la confiance des soldats, ou s'ils la gagnaient, c'était le plus souvent pour en abuser. Ils étaient aveuglement attachés aux traditions de l'ancienne armée royale, s'opposaient à toute réforme radicale, méprisaient les volontaires, entravaient le renouvellement des cadres, perpétuaient la coexistence de deux formations distinctes dans la force armée.

Les Girondins n'avaient ni la force, ni la volonté d'imposer un minimum d'ordre et de probité dans les services de l'approvisionnement. L'administration militaire, héritée des régimes déchus, foisonnant en traîtres, en espions, en saboteurs et en vulgaires pillards du bien public, était le domaine des malversations conscientes et de la rapine dévergond-

dée. Le ministre de la Guerre, Pache, protégé de la Gironde lors de sa nomination, chercha l'appui de la Montagne pour nettoyer ce nid de reptiles et de bêtes de proie. Il fut vite délogé par les intrigues de Dumouriez et remplacé par Beurnonville, comparse docile et lié aux « ci-devant ».

Plus de raisons encore rendaient les Girondins incapables de terrasser l'ennemi intérieur. Ils étaient de par leur nature de classe portés à ménager l'opposition bourgeoise. Frapper de ce côté aurait été saper leur propre base. Le premier tribunal criminel extraordinaire, formé au lendemain du 10 août et dont des acquittements scandaleux avaient seuls marqué l'existence, fut supprimé en novembre 1792. Lorsque, en mars 1793, l'agitation populaire pour la levée de 300.000 hommes arracha à la Convention le décret sur le Tribunal révolutionnaire, la Gironde en paralysa le fonctionnement par une commission de mise en accusation, bien sélectionnée à cet effet. Enfin, lorsque, après la trahison de Dumouriez, le tribunal fut mis en état de fonctionner, ce fut Marat, le dénonciateur clairvoyant et infatigable de Dumouriez, que la Gironde envoya au banc des accusés.

La « désertion » des premiers volontaires

Le décret sur le recrutement des « premiers soldats de la liberté » de 1791 contenait une

clause qui réservait aux volontaires le droit de dénoncer leur engagement dans un délai prévu pour la « fin de la campagne », c'est-à-dire pour le 1^{er} décembre 1792.

En octobre 1792, presque tous les volontaires usèrent de ce droit. L'ennemi était victorieusement refoulé, la patrie semblait hors du danger. Les volontaires crurent leur tâche terminée.

On ne pouvait leur dénier le droit formel de partir. On leur en dénia le droit moral. La Convention les conjura par des proclamations solennelles de ne pas quitter les drapeaux. On usa de pression : ceux qui partiraient seraient notés dans leur commune comme « ayant refusé le secours à la patrie ».

La loi vous permet de vous retirer, le cri de la Patrie vous le défend! — disait l'appel signé des ministres girondins, Roland, Clavière, Lebrun —. L'ennemi a-t-il repassé le Rhin? Longwy est-il repris¹? Le sang français est-il vengé? ...Leurs ravages sont-ils punis? Ont-ils reconnu la majesté de la République et la souveraineté du peuple? Soldats, voilà le terme de vos travaux...

Les volontaires avaient conservé sous les drapeaux des habitudes de sociétés populaires. Ils délibéraient, ils raisonnaient, ils concluaient. Les buts qui leur étaient désormais assignés étaient vagues et dépassaient

1. La reprise de Longwy eut lieu le 22 octobre, deux jours après l'issue de la proclamation.

la défense pure et simple du sol national. Ils ne s'étaient pas encore faits à l'idée d'une longue guerre et n'entendaient pas embrasser pour de bon le métier militaire.

D'autre part, les exhortations girondines n'inspiraient pas confiance parce qu'elles passaient sous silence certaines questions brûlantes qui tourmentaient les soldats. Les rapports entre les bataillons de volontaires et les troupes régulières étaient troubles. Les généraux méprisaient les volontaires et ne dissimulaient pas leur préférence pour l'armée de ligne. Humiliés dans leur amour-propre, les volontaires se sentaient aussi lésés matériellement. La meilleure part du mauvais ravitaillement allait aux anciens régiments. Mal nourris et en guenilles, les volontaires étaient écœurés par l'impunité de la fraude en fournitures; ils avaient l'expérience des capotes transparentes, des semelles en carton, des fusils qui ne portaient pas.

Autour de l'état-major de l'armée, ils voyaient des « ci-devant » chamarrés qui, en Belgique, loin de la vigilance des sans-culottes, reprenaient leurs façons de l'ancien régime.

Les nouvelles du pays, qui leur parvenaient par lettres ou par journaux et libelles, dénonçaient des machinations de traîtres jusqu'au sein du gouvernement.

Bref, les volontaires de 1791 ne se laissè-

rent pas ébranler dans leur résolution de rentrer chez eux.

De ceci, certains généraux ont tiré argument contre le principe même de l'armée nationale. Sur la foi de certains historiens la légende s'est même formée de la « désertion en masse » de volontaires. Il n'y eut pas de « désertion en masse ». Il y eut refus de prolonger l'engagement et c'était là, avant tout, un refus de confiance au gouvernement girondin.

Malgré cette défection d'environ 60.000 volontaires, la Gironde multipliait les déclarations de guerre. A force d'insistance, Dumouriez finit par obtenir l'approbation de son plan d'envahissement de la Hollande. Provoquer ainsi l'Angleterre était le plus grand service qui pût être rendu à la coalition languissante.

Le 1^{er} février, avec une légèreté déconcertante, sans même attendre l'effet de la provocation, le gouvernement français déclara la guerre à l'Angleterre, *nation bourgeoise* en plein essor, aux ressources immenses et multiples, qui allait devenir un ennemi implacable et donner une force nouvelle à la coalition contre la France.

L'armée réellement utilisable, dont la France disposait alors comptait à peine 200.000 combattants. Les 98 régiments de ligne comptaient 113.000 hommes au lieu des 147.000 prévus par les règlements.

LA LEVEE DES 300.000

La loi sur l' « amalgame »

Le 7 février, Dubois-Crancé présenta à la Convention son rapport sur la réorganisation radicale de la force armée. Depuis sa première défaite à la Constituante, l'œuvre créatrice directe des masses populaires s'était chargée d'imposer en fait une grande partie de sa conception, repoussée par les législateurs. Si la « conscription véritablement nationale » qu'il avait réclamée n'avait pas été réalisée, les levées de volontaires avaient fait des milices populaires partie intégrante de la force armée.

En d'autres points importants, la vie avait déjà dépassé son projet de 1789. La division des citoyens en « actifs » et « passifs » avait fait son temps. Le système de l'ancienne armée de ligne se mourait d'inanition. Le corps des officiers était décimé et pour une grande part combattait la France. Les régiments étrangers n'existaient plus. Les effectifs diminuaient continuellement, car le mode de recrutement de l'armée royale était devenu impraticable.

Avec Carnot, Dubois-Crancé posa sans ambages le problème de la suppression définitive

de l'armée de ligne, en tant que formation distincte. Son rapport propose de l'« amalgamer » aux volontaires nationaux, en réunissant un bataillon de ligne et deux bataillons de volontaires pour en faire un corps unique dénommé *demi-brigade*. Un tel regroupement, affirme Dubois-Crancé,

resserrera les liens de fraternité entre les soldats et les volontaires; il donnera aux uns des exemples de civisme et de dévouement, il apprendra aux autres la discipline.

L'ancienne armée de mercenaires trouva des défenseurs tenaces parmi les généraux et parmi les Girondins. Des généraux consultés, un seul se prononça en faveur de l'amalgame et encore était-il, peut-être, inspiré par quelque arrière-pensée perfide (c'était Valence, qui trahira avec Dumouriez); cela, soit que l'esprit de routine eût rendu les officiers supérieurs inaptes à comprendre la valeur de l'armée nouvelle, soit qu'ils ne voulussent pas lâcher l'armée de métier, le dernier espoir d'un monde qui s'écroulait.

Dubois-Crancé, soutenu par Saint-Just et presque toute la Montagne, releva ce dernier aspect du problème en dénonçant les dangers d'un militarisme réfractaire à l'esprit civique :

Si tous les soldats, dit-il, ne sont pas uniquement des citoyens, l'orgueil militaire, lorsque vous serez vainqueurs, s'élèvera au-dessus de votre autorité.

L'amalgame fut voté en principe, mais son application fut reculée à la « fin de la campagne », c'est-à-dire d'un an. Toutefois, on décréta (le 12 février) qu'« il n'y aura plus de distinction, ni de différence de régime entre les troupes appelées régiments de ligne et les volontaires nationaux ». Une nouvelle dénomination des grades supprimait certaines charges traditionnelles (colonels, maréchaux de camp, lieutenants généraux, maréchaux de France). Il ne devait plus y avoir dorénavant que des chefs de bataillons, d'escadron, de brigade et des généraux (de brigade, de division, d'armée).

Un décret réservait à tous les soldats pensionnés, sans distinction, des facilités particulières pour l'acquisition des biens nationaux et des biens d'émigrés.

La levée des 300.000

Il fallait 300.000 soldats nouveaux pour combler les vides et porter les effectifs au chiffre de 500.000 jugé indispensable.

Afin de l'atteindre, le rappel de volontaires fut renforcé par une *réquisition* en cas de besoin. L'engagement restait volontaire en principe, mais si le contingent que le département devait fournir n'était pas atteint, les citoyens étaient tenus à le compléter « par le

moyen qu'ils trouvent le plus convenable à la pluralité des voix ».

On sait que cette levée eut à surmonter de graves difficultés. Elle ne s'effectua que lentement, au milieu de l'agitation et des troubles; dans les départements de l'Ouest, ce fut elle qui donna la dernière impulsion à la formidable insurrection vendéenne.

Les facteurs principaux de ces difficultés étaient de la même nature que ceux qui avaient déterminé la « désertion » des premiers volontaires. Ceux-ci, en rentrant chez eux, racontaient non seulement leurs exploits glorieux, mais aussi leur dénuement. Et en même temps ils apprenaient que certains de leurs compatriotes, qui ne s'étaient pas enrôlés pour courir au secours de la patrie menacée, avaient fait d'excellentes affaires de fournitures et de spéculation. La misère des classes laborieuses était épouvantable, tandis que les nouveaux riches et les familles d'émigrés étalaient impudemment leur luxe.

Le ministre de la Guerre, Pache, avant d'être destitué et remplacé par un protégé de Dumouriez, exposa au grand jour les dessous de l'administration militaire. Il dénonça les fraudes, les vols, les malversations, les concussions et, en outre, cette malfaisance volontaire et sournoise qui n'avait pas encore trouvé son appellation propre : « cette *inertie*, disait Pache, qui arrêta le service

déjà trop lent ». C'était le sabotage prémédité et impuni.

Le gouvernement central ne possédait pas d'appareil d'exécution et il était lent à sévir. Des contre-révolutionnaires notoires agissaient librement, avaient des attaches au sein de maintes autorités locales, défiaient les lois. Les prêtres et les moines prêchaient ouvertement la guerre civile.

L'incertitude et la confusion devenaient d'autant plus grandes que la contre-révolution était plus nuancée et plus difficile à distinguer. Elle englobait maintenant les révolutionnaires bourgeois de la première heure, les Feuillants, si influents encore sous la législative et dont la clientèle continuait à tenir des postes élevés dans l'administration civile et militaire et dans le commandement.

Les contre-révolutionnaires de toutes nuances firent un immense effort pour entraver la levée des 300.000 et pour la faire dégénérer en insurrection. Ils réussirent en partie. (Mathiez.)

La *Vendée* se levait, haineuse et terrible.

En face d'ennemis intérieurs plus nombreux et disposant de puissants moyens de nuire, les patriotes se sentaient mal secondés dans leurs efforts, et leurs sacrifices paraissaient vains; l'amertume et la suspicion freinaient leur élan, décourageaient leur esprit d'abnégation, paralysaient leur énergie.

La démarcation entre les « patriotes » et

les « aristocrates » devenait vague et instable. Depuis le procès du roi, les Girondins, eux aussi, devenaient suspects. Mais la Gironde, c'était le gouvernement.

Mécontentement et initiative populaires

Les sections parisiennes exprimèrent la crainte de voir la nation, par suite du départ des patriotes, exposée sans défense aux machinations criminelles des traîtres. Les sans-culottes exigeaient que des mesures énergiques fussent prises pour mater la trahison : surveillance des suspects, épuration des bureaux, répression des complots, de la fraude, de la spéculation. Les commissaires, délégués en province pour y organiser le recrutement, refusèrent de partir avant que fût décrété l'établissement d'un *Tribunal révolutionnaire*.

Les exemptions très multiples, prévues par la loi, ouvraient la porte à tous les abus et suscitaient de vives protestations.

La division en citoyens « actifs » et « passifs » n'existait plus. Mais si auparavant la bourgeoisie censitaire s'arrogeait le privilège du port d'armes pour exercer elle-même la police de l'intérieur, maintenant qu'il s'agissait de la guerre extérieure, elle faisait jouer le privilège de la fortune en sens inverse et sous une forme particulièrement abjecte : le *remplacement payé*. Elle avait transformé le courage et le patriotisme en marchandise.

Le volontaire patriote qui allait défendre le pays en laissant les siens dans l'indigence, savait désormais que l'héroïsme pouvait être vendu au comptant. Sa nouvelle fierté d'homme libre et de citoyen-soldat, sa haute notion du devoir, étaient souillées et avilies par la seule possibilité d'une pareille transaction.

Les « remplaçants » avaient l'avantage d'être équipés aux frais d'un citoyen opulent et de savoir leur famille à l'abri de la misère. Contre ce privilège de quelques-uns, un mouvement d'opinion réclama que *tous les riches fussent taxés pour assurer le sort des familles de tous les soldats.*

La loi laissant une grande liberté quant au mode de la désignation des recrues, son application déchaîna dans chaque département et dans chaque commune une lutte qui souvent opposait directement les riches et les pauvres. Là où les pauvres l'emportaient, la taxe sur les riches fut imposée sous des formes diverses. On obligeait, d'autre part, les communes à veiller à ce que ceux qui restaient fissent à tour de rôle le labourage et autres travaux indispensables pour le compte des volontaires peu aisés.

De même, sur l'initiative populaire et locale, s'imposa le système de la réquisition des armes, d'objets d'équipement, de drap d'uniforme, du travail des cordonniers et tailleurs.

A ces derniers, défense fut faite de recevoir pendant un certain temps des commandes individuelles.

Enfin, à l'exemple du département de l'Hérault, on passait un peu partout au système du recrutement par l'« indication directe ». Un conseil de confiance désignait sans appel les citoyens reconnus les plus patriotes et les plus propres par leur courage et leurs moyens physiques à servir utilement la République.

Ainsi, l'initiative populaire, mue par un sentiment égalitaire, créait en fait, et comme garantie contre les exemptions scandaleuses, les injustices et les abus, une espèce de *conseil de revision* et le principe de service universel.

La trahison de Dumouriez

Tout cet effort d'initiative populaire et de création spontanée d'un système de défense nationale fut puissamment secondé par les sociétés populaires, par les comités révolutionnaires nouvellement institués et par les 86 commissaires de la Convention dirigés dans les départements. Ces commissaires étaient pour la plupart des Montagnards. Quant à la Gironde, si elle participait officiellement à cet effort, elle l'entravait sous main.

Les chefs girondins incitaient les riches à s'opposer aux charges qu'on leur imposait à l'occasion du recrutement. Sentant leur posi-

tion de plus en plus menacée, ils prenaient des mesures pour faire exempter dans les départements leurs hommes du recrutement et pour constituer dans ces départements des dépôts d'armes à l'abri des réquisitions. Leur grande préoccupation était de préparer une marche de la province sur Paris, dont la Commune exerçait une pression croissante sur la Convention. Ainsi, glissaient-ils irrémédiablement vers la contre-révolution et la trahison.

Ils y furent précipités définitivement par la trahison de Dumouriez. Leur destin était lié à celui de ce dernier, autant par la ligne de leur politique générale que par des attaches secrètes, de louches intrigues, des protections inavouables, des tolérances criminelles.

Dumouriez espérait pouvoir dicter sa volonté à Paris en qualité de général victorieux, sauveur du pays. Ayant perdu cet atout dans la défaite de Neerwinden, il découvrit ses cartes.

Le gouvernement révolutionnaire, déclara-t-il aux commissaires de la Convention, a rempli l'armée de volontaires qui ne sont que des poltrons. A l'avenir, lui, Dumouriez, ne veut avoir que des troupes de ligne; c'est avec elles qu'il rétablira un roi et la Constitution.

S'il ne se faisait pas d'illusion sur l'attitude des volontaires, il croyait évidemment

pouvoir compter sur l'obéissance des « culs-blancs » de l'ancienne armée.

Tout comme Bouillé et La Fayette, il se trompait en croyant pouvoir disposer de « son » armée. Pour avoir méconnu les changements profonds survenus dans l'esprit des anciens mercenaires devenus soldats de la République, il dut se sauver piteusement, sous une grêle de balles, pataugeant à quatre pattes à travers un marécage vers les avant-postes autrichiens.

Il eut le front de revenir le lendemain accompagné d'Autrichiens et d'émigrés. Dès lors, dans les rangs toute hésitation fut levée. Le chef, hier encore respecté et populaire, fut voué au mépris et à la haine du dernier des troupiers.

Marat eut le grand mérite d'avoir pénétré Dumouriez et d'avoir réagi systématiquement contre tout engouement à son égard. Mais c'est avant tout contre le patriotisme révolutionnaire du soldat que vint se briser l'astuce de l'aventurier.

LA « LEVEE EN MASSE »

Un coup de force salutaire

Entre autres choses, Dumouriez avait déclaré aux commissaires de la Convention : *Sans la paix, rien ne peut empêcher l'étranger d'être dans trois jours à Paris.* Il était défaitiste, comme le sont en pareille occurrence tous ceux qui méprisent le peuple. Persuadé de l'imminence de la débâcle, il croyait d'habile politique de changer de camp sans plus tarder.

La situation semblait désespérée : la frontière du Nord était à découvert, la Vendée déchaînée, le recrutement des 300.000 compromis et traînant en longueur, le chaos régnait à l'intérieur, des émeutes en sens divers avaient éclaté dans plusieurs départements; le gouvernement faible, désemparé, vidé moralement, glissait vers la contre-révolution. Dumouriez était bien placé pour connaître et faire entrer dans ses calculs d'autres facteurs de l'effondrement, invisibles à la surface. Il savait que les points vitaux, le commandement, les administrations, étaient, tout comme le gouvernement lui-même, rongés et minés par la contre-révolution.

Si les chefs de la Montagne s'étaient laissés guider en ce moment critique par la logique apparemment irréfutable de la trêve des luttes intestines, de l'« union sacrée » pour faire face à l'ennemi extérieur, l'intervention aurait dictée sa loi à Paris. Par bonheur, en vrais révolutionnaires, ils avaient une intuition supérieure du jeu des forces sociales. Ils avaient compris que pour réaliser la véritable union nationale, le rassemblement de toutes les forces populaires, il fallait l'amputer aussi vite que possible de tous les éléments gangrénés et équivoques. Il fallait balayer la Gironde même au risque d'ajouter cette puissante fraction de la bourgeoisie aux forces déjà écrasantes des ennemis.

La Gironde frappée passa en effet sans aucune transition à l'action contre-révolutionnaire, terroriste (l'assassinat de Marat) et insurrectionnelle. Bordeaux, Marseille, Lyon, Toulon se trouvaient aux mains de l'ennemi. Le « fédéralisme » et les « commissions de salut public » de Bordeaux et de Lyon n'étaient qu'un masque. « Ils [les Girondins] levaient les bataillons, les royalistes s'y enrôlaient » (Madelin). Pussaye en Normandie, Précý et Virien qui présidaient au massacre des républicains à Lyon, étaient des royalistes avérés. A Toulon, livré aux An-

glais, l'avènement de Louis XVII fut proclamé.

Alors se produisit ce qu'on serait tenté d'appeler le miracle des révolutions populaires. La République serrée dans un cercle de feu, avec ses frontières envahies et vingt départements en révolte, se cabra dans un soubresaut de volonté collective qui devait décupler ses ressources matérielles et morales par l'apport enthousiaste des masses populaires.

L'équipe de Danton au pouvoir

Cependant, cette marée montante de l'énergie révolutionnaire et nationale n'avait pas trouvé tout de suite la direction convenable. Le premier Comité de salut public, groupé autour de Danton, (avril-juillet 1793) n'était pas à la hauteur de sa tâche. Cette fraction de la Montagne, hostile à Robespierre, inclinait au fond à une entente avec certains éléments de la Gironde et fit l'impossible pour ménager un compromis. Comme pouvoir exécutif, le Comité temporisait, alors que chaque moment perdu pouvait amener une catastrophe. Les mesures de défense qu'il fit adopter (décrets sur la formation des onze armées, sur le renforcement de la discipline; barème maximum des prix de denrées et déclaration obligatoire des réserves de marchandises) restaient en souffrance. Il ne pouvait pas en être autre-

ment : les dantonistes ne se résolvèrent pas à renoncer à l'appareil exécutif pourri et miné par la trahison qu'ils avaient hérité de la Gironde. Pour le remplacer, il fallait se fier sans restriction au concours des masses populaires. Les dantonistes n'osaient s'engager résolument dans cette voie.

Pendant cette période transitoire, le pays sembla rouler vers l'abîme.

Le grand Comité de salut public

Le nouveau Comité de salut public, nommé le 10 juillet, fut définitivement formé par l'entrée dans son sein de *Robespierre* (le 27 juillet) et de *Carnot* (le 14 août). Sa force ne provenait pas seulement de la puissance de certaines personnalités qui en faisaient partie; elle résidait avant tout dans le *contact direct et intime de ces énergies individuelles avec l'énergie collective des masses populaires*. Les délégués du pouvoir central en province et aux armées — commissaires et représentants du peuple en mission — entraient en collaboration directe avec les assemblées primaires d'électeurs, les sociétés populaires, les comités révolutionnaires; ils groupaient autour d'eux les éléments les plus sûrs, les plus actifs et les plus doués, observaient et écoutaient attentivement, accueillaien et généralisaient aussitôt, en vertu de leurs pou-

voirs extraordinaires, toute initiative locale heureuse et féconde.

L'arrêté d'un représentant du peuple, la délibération d'une municipalité, étaient transférés dans la suite en décrets de la Convention. (Mathiez.)

Cette méthode de gouvernement par continue sélection d'initiatives et d'énergies venant des profondeurs remuées des masses populaires, n'est accessible qu'aux gouvernements véritablement démocratiques et révolutionnaires.

L'initiative de la levée en masse

Les délégués des assemblées primaires, réunis à Paris à l'occasion de la fédération du 10 août, — premier anniversaire de la prise des Tuileries — entrèrent en contact avec le nouveau Comité de salut public et soumirent à la Convention (le 12 août) une pétition, dont voici le passage essentiel :

Il faut enfin donner un grand exemple à la terre, une leçon terrible aux tyrans coalisés. Faites un appel au peuple : que le peuple se lève en masse ; lui seul peut anéantir tant d'ennemis... Nous vous demandons de décréter solennellement que tous les hommes suspects seront mis sur le champ en état d'arrestation pour être précipités aux fronts, suivis de la masse terrible de tous les sans-culottes de la République. Là, au premier rang, ils combattront pour la liberté qu'ils outragent depuis quatre années, ou ils seront immolés sous les canons des tyrans... *Soyez terribles, mais sauvez la liberté.*

Le 16 août, une nouvelle pétition disait :

Des demi-mesures sont toujours mortelles dans les dangers extrêmes; *la nation entière est plus facile à ébranler qu'une partie des citoyens*. Si vous demandez 100.000 soldats, ils ne se trouvent pas, mais des millions d'hommes répondront à un appel général.

L'arrestation des suspects, la terreur contre les traîtres, l'application intégrale du décret sur le Tribunal révolutionnaire et la *levée en masse* apparaissaient comme des mesures inséparables, qui seules pouvaient assurer le salut de la patrie. Les décrets ne faisaient que traduire la conviction générale.

Aux pétitions des délégués des assemblées primaires, la Convention répondit par une résolution disant :

Le peuple français déclare par l'organe de ses représentants qu'il va se lever tout entier pour la défense de son indépendance, de sa liberté, de sa Constitution...

Les 400 délégués des assemblées primaires furent chargés de préparer d'urgence, dès leur retour chez eux, l'inventaire des armes, des munitions, des chevaux pouvant être réquisitionnés et de prendre toutes dispositions utiles en vue d'un recrutement extraordinaire. Pour les seconder, 18 représentants du peuple en mission, revêtus des pouvoirs les plus étendus, y compris celui d'épurer les autorités et les administrations locales, partirent immédiatement après la promulgation du décret.

Le décret et son exécution

Le décret sur la *levée en masse* parut le 23 août :

Dès ce moment, et jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, *tous les Français sont en réquisition pour le service des armées.*

Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront des tentes, des habits, et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront les vieux linges en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour enflammer le courage des guerriers, exciter la haine contre les rois et recommander l'unité de la République...

...Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis.

...La levée sera générale; les citoyens de dix-huit à vingt-cinq ans, non mariés ou veufs sans enfants, marcheront les premiers; ils se rendront sans délai au chef-lieu de leur district où ils s'exerceront tous les jours au maniement des armes, en attendant l'ordre du départ.

...Le bataillon organisé dans chaque district sera réuni sous une bannière portant cette inscription : *le peuple français debout contre les tyrans!*

Cette mobilisation générale, la première dans l'histoire moderne, proclamée dans un pays déchiré par la guerre civile, s'effectua avec infiniment plus d'ordre et d'ardeur patriotique que la levée des 300.000. Le succès de cette levée, dont dépendait directement le sort de la France et de la République, suffit à lui seul pour justifier le régime de la Ter-

reur. Le facteur principal de ce succès se trouve sans nul doute dans le caractère universel et égalitaire du décret, caractère dont les pétitionnaires des assemblées primaires avaient si bien exprimé l'importance; viennent comme facteurs de ce succès : la confiance inspirée par le Comité de salut public renouvelé; ses méthodes d'exécutif direct par les représentants en mission et d'appel aux éléments populaires les plus actifs; et, enfin, la taxation des riches, sous formes diverses, pour secourir les familles des combattants.

Les réfractaires étaient dénoncés et flétris des noms de « muscadins » ou de « mirliflores ». Un appel énergique fut lancé contre eux : il fallait faire marcher ces « citoyens qui se déshonorent », afin « que leurs bras vigoureux, dirigés par des chefs sans-culottes, concourent à écraser les esclaves féroces des tyrans ».

Toutefois, il ne s'agissait guère d'incorporer dans l'armée active tous les hommes aptes à être soldats. Pour cela, on ne disposait pas des moyens techniques et économiques suffisants et on était loin de nos idées actuelles sur la mobilisation générale : le mariage, par exemple, était une raison suffisante pour être classé dans les réserves. Pratiquement, les contingents qui allaient au combat n'englobaient que des jeunes gens célibataires de 18 à 25 ans.

Le total de combattants requis s'élevait à 450.000 : 543 bataillons composés de 9 compagnies de 86 à 100 hommes. Après une instruction de deux mois dans les garnisons, les effectifs nouveaux devaient être versés dans les corps existants.

Vers la fin d'octobre, c'est-à-dire deux mois après la parution du décret, la levée était à peu près terminée.

LA MOBILISATION MATERIELLE

Problème de l'économie de guerre

Nourrir, vêtir et armer une masse de 600 à 700 mille combattants était un problème qui se posait pour la première fois. Il fallait créer et organiser d'emblée une *économie de guerre* à une époque où la grande production s'annonçait à peine, où la technique était rudimentaire, les communications lentes et précaires, la statistique des ressources inexistante; sans parler de l'ébranlement économique des temps révolutionnaires, de la guerre civile, du blocus maritime, de l'inflation, de la disette, de l'accaparement, du sabotage.

L'entreprise paraissait fantastique, irréalisable. A l'étranger, elle fut l'objet de la risée générale.

Répression des fraudes et régie directe

Il est impossible de dresser ici le tableau général de l'effort économique déployé par le pays sous la direction infatigable du Comité de salut public. En voici quelques traits saillants, concernant plus particulièrement l'industrie de guerre proprement dite.

Les fournisseurs ne produisaient pas assez; et de plus, ils fraudaient : leurs fusils étaient

hors d'usage après quelques coups tirés, lorsqu'ils n'éclataient pas au premier; leurs sabres avaient des lames en alliage de plomb, etc. Dans ce domaine, tout était possible aux fournisseurs qui trouvaient dans l'administration militaire les plus utiles complicités.

Aussi, parmi les premiers actes du Comité figurent : la destitution de la commission des marchés, l'épuration des bureaux du ministère de la Guerre (« cette peste publique », disait Boussion), la punition exemplaire des fournisseurs malhonnêtes.

Bientôt, on passa à l'organisation directe de la production : des armes blanches d'abord, puis des fusils, des canons et des poudres.

A Paris, sous le contrôle du gouvernement, les ateliers furent multipliés. Ils surgissaient partout, occupaient les églises, les couvents, les maisons d'émigrés, envahissaient les places publiques. Jour et nuit, 258 forges flambaient dans la capitale. En nivôse de l'an II (janvier 1794), Paris livrait déjà plus de 600 fusils par jour et travaillait rageusement pour atteindre le « mille par jour » que lui demandait le Comité de salut public.

Les fonderies de canons qui existaient en France pouvaient au plus livrer 900 pièces par an. La marine seule en demandait 6.000.

On chercha de nouveaux procédés susceptibles d'accélérer la production et on trouva :

le moulage en sable. Gaspard Monge, le grand savant, publie sa *Description de l'art de fabriquer les canons*. On fit appel aux ouvriers de choix, capables dans un délai réduit de se rendre maîtres de cet art.

Le bronze des cloches d'églises et de maints monuments élevés à la gloire des rois fut réquisitionné. Le fer manquait.

Ces efforts furent couronnés de succès : en un an la France fabriqua 13.000 canons en fer et 7.000 en bronze.

Le salpêtre

Cette substance, qui était un produit d'importation, entrait pour 75 % dans la composition de la poudre. Le déficit du salpêtre menaçait de paralyser tout l'élan héroïque de la défense nationale.

On sait que le salpêtre se trouve un peu partout sous nos pieds : caves, écuries, bergeries, celliers en renferment en quantité. Encore fallait-il trouver un procédé pratique d'extraction.

Le décret du 30 pluviôse an II (18 février 1794) s'adresse en particulier aux Parisiens, car les caves, les réduits et le sol même de Paris s'étaient révélés un gisement inépuisable de salpêtre : que

tous les citoyens de Paris, s'exprime-t-il, transformés en physiciens et en chimistes apportent les éléments de la foudre contre les brigands, les prêtres et les rois...

...Il s'agit aujourd'hui d'ouvrir une école nouvelle qui révélera aux citoyens le secret de leurs forces, aux ouvriers le secret de leur intelligence, à la République le secret de ses énormes et innombrables moyens...

Dès lors, une sorte d'obsession salpêtrière s'empara des Parisiens. Des fouilles s'ouvrirent un peu partout, comme des taupinières sans nombre. On creusa le fond des caves et les cours des vieils immeubles. Des tableaux affichés sur les portes des maisons indiquaient les quantités extraites et conviaient les voisins à l'émulation patriotique. La compétition s'organisa entre les diverses sections parisiennes. Des cortèges improvisés parcouraient les rues, promenant des chaudières pleines de salpêtre, au chant de circonstance en l'honneur du « sel vengeur » :

Salpêtre précieux, parais! Pour un plus juste
[usage

La liberté t'appelle du fond des souterrains;

C'est pour seconder le courage

De ses enfants républicains.

Va purger le sol de France

De ses perfides ennemis;

Que leur insultante présence

Né souille plus notre pays.

La contre-révolution s'en mêla. Feignant l'ardeur patriotique, elle poussa aux outrances : à creuser des tranchées en pleine rue, à détruire des maisons ou à en saper les fondations sous prétexte des recherches.

En deux mois, (ventôse-floréal¹), les sections parisiennes firent passer la production du salpêtre de 28.892 à 265.180 livres par décade!

Moulins à poudre

Une école spéciale fut organisée : « cours révolutionnaires et gratuits pour apprendre en trois décades à fabriquer le salpêtre, la poudre et le canon ». Tous les districts de la République furent requis d'envoyer à Paris, pour suivre ces cours, deux citoyens « robustes, intelligents et accoutumés au travail ».

La fabrique de poudre de Grenelle, occupant 1.800 ouvriers, livrait 25 à 30.000 livres de poudre par jour.

Cette fabrication fébrile d'explosifs, entièrement improvisée, se poursuivait dans des conditions qui rendaient presque impossibles des mesures sérieuses de précaution. Elle aboutit à une effroyable explosion le 14 fructidor (31 août 1794). C'était au début du régime thermidorien. Jusque là, pendant de longs mois, on avait fabriqué, chargé, transporté quotidiennement de la poudre, sans accident notable. Cela exigeait évidemment, à défaut de règles strictes de sûreté, une vigilance continuelle de la part de chacun, vigilance tenue en éveil par le patriotisme et capable de décourager toute malveillance cri-

1. Mars-mai 1794.

minelle. On peut admettre que c'est le relâchement de cette vigilance après le 9 thermidor, conséquence de la dépression morale causée parmi les ouvriers parisiens par le triomphe impudent des muscadins, qui amena la catastrophe.

A Meudon, dans un terrain sévèrement gardé, une commission technique procédait à des travaux secrets de haute importance. On y expérimentait des poudres et des fulminants, des boulets incendiaires, etc. On procédait aux essais des aérostats et du télégraphe qui devait bientôt être installé entre Paris et l'armée du Nord.

L'enthousiasme du travail

On manquait de pain, de lait, de graisses, de savon, de vêtements, de chaussures. On manquait de tout.

On travaillait avec ardeur, avec gaieté, en communion fraternelle, pour l'armée, pour la défense de la patrie républicaine. Voici comment un historien conservateur caractérise l'atmosphère morale des ateliers et des milieux populaires sous la Terreur :

On y travaillait au bruit des chants patriotiques : dans les moments de repos, un orateur monté sur un établi lisait à un auditoire enthousiaste les proclamations du Comité de salut public et les discours fameux prononcés à la Convention ou au club des Jacobins. Le soir, cette fiévreuse agitation se transportait dans l'église ou au théâtre qui servait de lieu de réu-

nion à la société affiliée à celle de Paris. L'exaltation révolutionnaire était aussi surexcitée dans la plupart des départements que dans la capitale¹.

Une société populaire de Rochefort écrivait au comte de Stanhope, pair d'Angleterre, libéral et adversaire de l'intervention :

Rochefort, le 21 ventôse, l'an II.

Ta voix tonnant pour la liberté a retenti jusque dans les ateliers, où nous forgeons des foudres contre les tyrans. Nous t'avons entendu; nos bras sont restés levés; nous avons dit : Celui-là mériterait d'être citoyen français! et les enclumes ont gémi sous nos coups redoublés².

Ce sentiment de dignité et de fierté né du travail manuel collectif devait dépérir par la suite, sous le capitalisme triomphant. Néanmoins, ces manifestations ont leur place marquée dans l'histoire sociale. Ce fut dans ces ateliers placés sous la surveillance des commissaires et des comités révolutionnaires, que les ouvriers conçurent pour la première fois toute l'importance sociale de leur travail. Mal payés, mal nourris, ils peinaient pour la nation, pour la révolution, pour eux-mêmes. Joyeusement. La conscience du salarié commençait à subir une transformation analogue

1. C. POISSON : *l'Armée et la garde nationale*, vol. III, p. 192, Paris 1858.

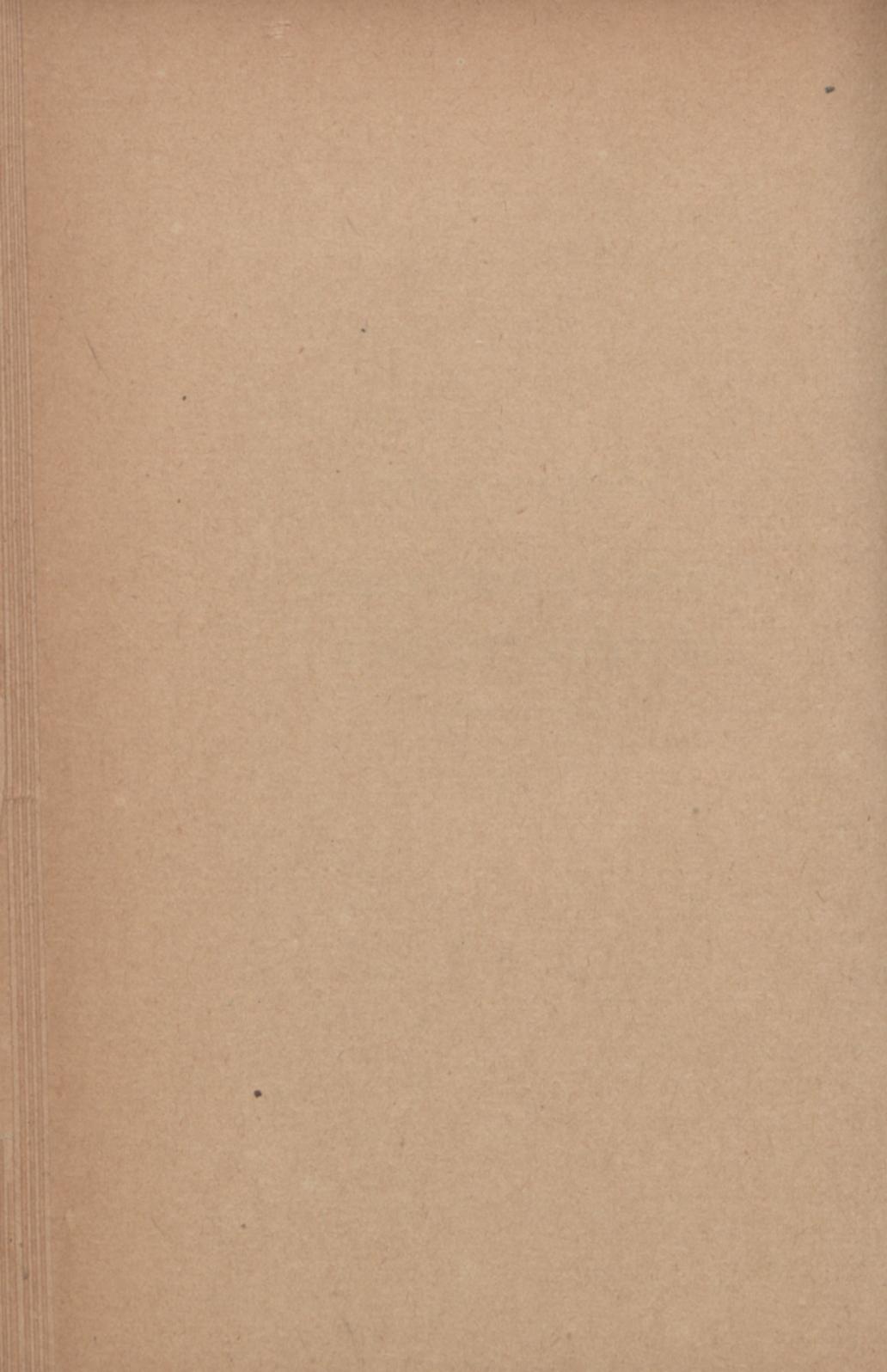
2. *Idem*, p. 193.

à celle qui s'était opérée dans la mentalité du soldat.

Nous, contemporains d'une révolution socialiste victorieuse, témoins de l'œuvre grandiose et joyeuse sortie des mains des travailleurs soviétiques, nous percevons avec émotion l'écho de ces voix lointaines qui, déjà, chantaient la joie et la fierté du travail affranchi.

TROISIEME PARTIE

**L'armée nationale
révolutionnaire**



LA FORMATION DE L'ARMEE NATIONALE

Les effectifs amalgamés

La loi sur l'amalgame, votée en février 1793, n'entra définitivement en vigueur qu'en nivôse an II (décembre 1793-janvier 1794). L'« embrigadement », c'est-à-dire la fusion des bataillons de ligne avec ceux de volontaires, dans la proportion de 1 sur 2, en unité nouvelle, la *demi-brigade*, se déroula en grande cérémonie. Les ci-devant « cul-blancs » (soldats de ligne) et les « bleuets » se donnèrent l'accolade solennelle de fraternité.

Les effectifs d'un bataillon avait été récemment portés à 1.067 hommes; la demi-brigade comptait donc 3.201 hommes.

Bien que les chiffres de 1.200.000 et même de 1.500.000 combattants, rappelés fréquemment dans les débats de la Convention, appartiennent au domaine de la propagande, les armées mises sur pied au début de 1794 étaient imposantes. Nominalelement, leurs effectifs dépassaient 770.900 hommes. On peut évaluer le nombre des combattants réellement disponibles à 630.000. Les armées coalisées contre la France : Autrichiens, Prussiens et autres Etats allemands, Anglais, Hollandais, Espagnols, Piémontais, plus un certain ap-

point de Coblençards français, leur en opposaient 400.000 environ.

Les armées de la République comprenaient 196 demi-brigades d'infanterie. A chaque demi-brigade était attachée une compagnie de canonniers. Une nombreuse artillerie volante (légère) rehaussait la valeur opérative de cette arme. Le génie comptait 5.300 mineurs et sapeurs.

Les 83 régiments de troupes à cheval, dont deux tiers de cavalerie légère, comptaient 96.000 hommes.

Il va sans dire que cette évaluation, toute statique, ne donne de la réalité qu'une image imparfaite; en fait, les effectifs subissaient des fluctuations considérables.

Discipline relâchée

Les contingents fraîchement recrutés étaient composés d'hommes épris de la liberté nouvelle, réfractaires à toute idée de subordination, formés en grande partie par les déliérations orageuses des sociétés populaires. Et si beaucoup d'entre eux avaient l'expérience de la révolte et de l'insurrection, fort peu nombreux, par contre, étaient ceux qui possédaient quelque préparation militaire. Leur discipline était déplorable. Les camps et garnisons ressemblaient à des réunions publiques et permanentes, quand ce n'était pas

à des kermesses. Dans certaines casernes, les femmes égalaient en nombre les soldats. Il y en avait de légitimes, car si on exemptait, en règle générale, les hommes mariés, les soldats qui s'étaient mariés après l'enrôlement se croyaient en droit de se faire suivre de leurs épouses.

En dépit des récriminations des généraux, réclamant des mesures sévères pour imposer la discipline, le Comité de salut public ne recourait qu'à la dernière extrémité aux moyens violents. Il ne voulait pas de discipline à la manière de l'ancien régime. Pour l'armée nouvelle, il fallait une discipline nouvelle.

De quelle discipline parle-t-on? répliquait Dubois-Crancé aux partisans de l'«ordre» routinier. Est-ce de cette obéissance aveugle que La Fayette commandait à ses sbires? Il y a longtemps que je me suis élevé contre cette monstruosité. ...Cette discipline, si elle n'eût pas été violée, que de sang elle eût coûté à la Révolution!

L'éducation du soldat

A la base de la nouvelle discipline était l'éducation civique du soldat, allant de pair avec son entraînement militaire. Non seulement on autorisait les soldats à s'occuper de politique, mais encore on les y encourageait. A toute occasion, les soldats participaient à la vie publique, fréquentaient les sociétés patriotiques, correspondaient avec les sociétés

de la capitale ou de leur ville natale. Les journaux jacobins, montagnards et même hébertistes étaient régulièrement expédiés aux armées par les soins du ministère de la Guerre. C'était là un des griefs de Dumouriez et des Girondins contre le ministre Pache; et plus tard, ce fut la raison des attaques furieuses dirigées contre le ministre Bouchotte.

Déjà sous la République jacobine, la réaction cherchait à isoler l'armée du peuple, à prohiber à la caserne et au camp la lecture des journaux de la gauche républicaine, y compris ceux de la presse officieuse du régime.

En faisant participer les soldats à l'intense vie politique du pays, le gouvernement révolutionnaire parvint à leur faire admettre qu'en tant que soldats, ils devaient obéir, sans discuter, aux ordres reçus. Toute délibération en matière de service fut défendue. Les conseils de soldats n'étaient plus tolérés. Par contre, tout soldat avait le droit de communiquer ses observations ou ses doléances au commissaire ou au représentant du peuple à l'armée.

LES REPRESENTANTS AUX ARMEES

Traits généraux

On connaît le rôle immense de ces commissaires ou, comme on les appela plus tard, représentants du peuple en mission. Agents dévoués du gouvernement central, leur importance était beaucoup plus considérable que celle de rapporteurs et exécuteurs des ordres reçus. Investis de pouvoirs illimités, ils s'inspiraient davantage de la politique générale du gouvernement révolutionnaire que de ses instructions concrètes. Ils étaient obligés de trancher, séance tenante, toute question urgente, en modifiant au besoin les dispositions reçues. Révolutionnaires par l'esprit et par la nature même de leurs fonctions, ils étaient à l'antipode de tout bureaucratisme, de toute routine, de toute tendance à esquiver les responsabilités.

Placés par l'étendue de leurs fonctions au-dessus du général en chef de l'armée, ils étaient tenus à rester aussi près que possible du simple troupier.

Ils doivent être les pères et les amis du soldat, disait Saint-Just dans son célèbre rapport sur le gouvernement révolutionnaire, ils doivent coucher sous la tente, ils doivent être présents

aux exercices militaires, ils doivent être peu familiers avec les généraux, afin que le soldat ait plus de confiance dans leur justice et leur impartialité quand il les aborde; le soldat doit les trouver jour et nuit prêts à l'entendre; les représentants doivent manger seuls, ils doivent être frugals et se souvenir qu'ils répondent du salut public; ...ils doivent poursuivre toute injustice, tout abus...

Saint-Just donna lui-même l'exemple, lors de sa mission, avec Lebas, à l'armée du Rhin en octobre 1793.

Saint-Just et Lebas en mission

La façon d'agir de ces représentants pendant leur séjour à Strasbourg permet de saisir sur le vif la méthode employée par les révolutionnaires pour accoutumer les soldats à la discipline et les mener à la victoire. Cette méthode tendait *tout d'abord* à relever le moral; elle inspirait au soldat la confiance dans la justice et la sollicitude des chefs avant de l'astreindre à la stricte obéissance, à l'extrême effort, à l'ultime sacrifice.

Quand nous arrivâmes, rapporte Saint-Just, l'armée semblait désespérée, elle était sans vivres, sans vêtements, sans discipline, sans chefs... Les portes de la ville se fermaient tard, les spectacles, les lieux de débauche, les rues de la ville étaient pleines d'officiers; les campagnes étaient couvertes de soldats vagabonds.

Le lendemain de leur arrivée, les deux représentants en mission déclaraient dans une proclamation à l'armée :

Nous arrivons et nous jurons, au nom de l'armée, que l'ennemi sera vaincu... Soldats, nous venons vous venger et vous donner des chefs qui vous mènent à la victoire... Il est ordonné à tous les chefs et officiers quelconques du gouvernement de satisfaire dans trois jours aux justes plaintes des soldats. Après ce délai, nous entendrons nous-mêmes ces plaintes et nous donnerons des exemples de justice et de sévérité que l'armée n'a point encore vus.

Mesures exemplaires

A Strasbourg, ville frontière, dont la bourgeoisie opulente, rompue au trafic clandestin, défiait ouvertement les décrets de la Convention, la spéculation faisait rage. Saint-Just et Lebas prirent aussitôt une série de mesures à double effet : soulager la misère des soldats et frapper leur imagination. Ils n'y allèrent pas par quatre chemins.

Des fournisseurs malhonnêtes et des prévaricateurs furent fusillés devant les rangs.

Les prisons se peuplèrent de spéculateurs et d'agioteurs.

Il est ordonné de faire raser la maison de quiconque sera convaincu d'agiotage ou d'avoir vendu à un prix au-dessus du maximum.

Les riches de Strasbourg furent frappés d'un impôt extraordinaire de 9 millions, dont 2 millions servirent à secourir les indigents de la ville.

Pour loger les soldats blessés et malades, les représentants arrêtent que la municipalité

de Strasbourg tiendra deux mille lits prêts dans vingt-quatre heures chez les riches de Strasbourg pour être délivrés aux soldats.

Ils firent réquisitionner les manteaux des bourgeois pour protéger les soldats contre l'hiver qui approchait. De même pour les chaussures :

Dix mille hommes sont nu-pieds dans l'armée; il faut que vous déchaussiez tous les aristocrates de Strasbourg dans le jour, et que demain, à 10 heures du matin, les dix mille paires de souliers soient en marche pour le quartier général.

En ce qui concerne la discipline, ils commencèrent par l'imposer aux officiers :

Vous donnerez ordre, général, à tous les officiers généraux de coucher et de manger sous leurs tentes, à la tête de leurs divisions et brigades.

L'effet moral de telles mesures dépassait infiniment leur efficacité matérielle. Les soldats se prêtaient avec joie à la discipline, supportaient sans murmurer les plus dures privations, faisaient leur le serment des représentants du peuple de triompher de l'ennemi. Surtout, quand à l'heure de l'offensive bientôt victorieuse, ils virent Saint-Just marcher au feu à leur côté.

LA FORMATION DES CADRES

Election des chefs

Le principe de l'élection des chefs, en vigueur dans la garde nationale, fut étendu aux volontaires nationaux, et, en définitive, s'imposa à toute la force armée. Ce n'était pas une élection pure et simple, mais un système assez complexe, où l'élection s'associait à la cooptation, à l'avancement par ancienneté de service et à la nomination aux grades supérieurs. Conformément à la loi de février 1793 qui en fixait les modalités, seuls les *caporaux* étaient désignés, parmi tous les soldats du bataillon, directement et intégralement au scrutin secret : ils étaient élus à la majorité des voix par toute la compagnie.

Les sergents, les sous-lieutenants, les lieutenants et les capitaines devaient se recruter dans la proportion d'un tiers à l'ancienneté, les deux autres tiers étant élus par la compagnie. Toutefois, l'élection n'était pas directe et définitive : pour un poste vacant le scrutin nommait *trois* candidats, pris dans le grade immédiatement inférieur. Puis, tous les grades du bataillon du grade égal à celui qui était vacant procédaient par un *scrutin épuratoire* au choix définitif parmi les trois candidats présentés. On procédait de même au

choix des chefs de bataillon ou d'escadron. Par contre, tous les chefs de brigade (de la *demi-brigade* — ci-devant colonels) devaient provenir de l'avancement par *ancienneté de service* parmi les chefs de bataillon.

Pour les grades supérieurs à celui de général de brigade, un tiers des postes vacants devait être rempli par le jeu de l'avancement à l'ancienneté, et deux tiers réservés à la *nomination* par le pouvoir exécutif. La nomination des généraux en chef devaient être ratifiée par l'Assemblée nationale.

Difficultés pratiques

Cette loi sur l'avancement ne fut jamais intégralement appliquée. Le Comité de salut public s'arrogeait non seulement un pouvoir incomparablement plus étendu que celui de l'ancien Conseil exécutif, mais encore il déléguait ce pouvoir à ses représentants aux armées qui intervenaient arbitrairement dans la formation des cadres, ne s'inspirant en fait que de considérations d'utilité publique. Leurs interventions faisaient peu de cas du droit de l'ancienneté; elles ne ménageaient pas davantage les grades électifs. Toutefois, elles épargnaient soigneusement le principe même de l'élection des chefs subalternes.

Ce principe, il va de soi, soulevait l'indignation des anciens officiers et faisait la risée de l'étranger qui y voyait le comble de l'ab-

surdité. Les critiques, les attaques, les railleries pouvaient invoquer des exemples nombreux qui semblaient les justifier. Beaucoup d'officiers sortis du scrutin étaient inaptes à remplir leurs fonctions. Leur insuffisance tenait au défaut d'instruction militaire, ou au défaut d'instruction élémentaire ou aux deux à la fois.

Les premiers décrets sur les volontaires nationaux exigeaient des candidats à certains grades un stage militaire, et, notamment, d'avoir servi antérieurement dans la garde nationale ou dans la troupe. Un cens d'instruction élémentaire semblait alors superflu; l'ascendant encore considérable de la bourgeoisie éclairée y suppléait. Les suffrages se portaient généralement sur des hommes d'une certaine position sociale et, partant, d'une certaine culture générale.

La démocratisation du régime et de l'armée amena des complications nouvelles. Non que l'ascendant des gens cossus et passablement instruits eût disparu complètement : en novembre 1793, à l'époque même du sans-culottisme triomphant, les représentants du peuple à l'armée des Ardennes écrivent (à propos d'une révolte de deux régiments) que tous les officiers élus « sont des muscadins et intrigants ». Mais, précisément, un tel choix apparut aux représentants du peuple comme pernicieux et insupportable.

Nous renvoyons au grade de soldat, écrivent-ils, ces épaulettes d'hier, ces aigrefins qui voudraient faire la loi aux braves officiers qui viennent de supporter des campagnes.

Le critère d'*origine sociale*, gage général de loyauté politique, exigeait que les grades fussent confiés aux gens du peuple, aux sans-culottes. Mais les couches sociales sur lesquelles s'appuyait la République montagnarde n'avaient presque eu aucun accès, sous l'ancien régime, à l'instruction. Elles étaient composées d'illettrés, ou à peu près. Les rapports des représentants du peuple en mission aux armées constatent qu'un grand nombre d'officiers ne savent ni lire, ni écrire.

La politique des cadres

Le Comité de salut public connaissait mieux que personne l'insuffisance de ces cadres nouveaux et les aléas du système de l'élection. Il était loin de faire de ce système un fétiche. S'il y tenait en principe, et résolut d'en tirer tout ce qu'il était pratiquement possible, c'est que c'était là le seul moyen de mettre en lumière, dans la masse encore confuse de nouveaux contingents, les hommes s'élevant par leurs capacités au-dessus des rangs et jouissant de la confiance de leurs camarades. Le témoignage non suspect de Gouvion Saint-Cyr est là pour reconnaître que

pratiquement il eût été impossible au pouvoir exécutif dans ce mouvement énorme, dans cette improvisation immense, de procéder lui-même à la nomination de tous les officiers.

C'est pourquoi le Comité faisait la sourde oreille aux récriminations des militaires professionnels et sévit rudement lorsque la fraction de Danton se livra à ses attaques perfides contre l'élection des gradés. En gouvernement foncièrement populaire qu'il était, le Comité de salut public, s'il faisait preuve de défiance à l'égard d'officiers ci-devant nobles, accordait par contre un immense crédit au choix des citoyens-soldats, malgré leurs égarements. L'une et l'autre de ces dispositions entraînait des erreurs souvent tragiques, par rapport aux individus. Politiquement, elles étaient justes et salutaires.

Lors des débats ouverts à la Convention, en septembre 1793, sur les destitutions massives des généraux et sur leur remplacement par des officiers nouvellement promus, Duhem défendit le point de vue du Comité en ces termes :

Sans doute, parmi les ci-devant nobles il peut se trouver de vrais sans-culottes; mais il ne doit pas être question des individus, il s'agit d'épurer complètement les armées. Par cette mesure, on privera peut-être la République du service de quelques braves gens; mais si l'on veut éviter toute trahison, il faut entièrement écarter des armées l'ancienne caste privilégiée. Nous sommes entre deux maux inévitables : la

trahison et l'ignorance. Il faut choisir le moins grand; dans peu, nous trouverons parmi les officiers des patriotes instruits qui remplaceront de perfides généraux.

Les événements devaient donner raison, contre les sceptiques et les railleurs, à la foi révolutionnaire et démocratique, dans les énergies et les talents que contenaient les masses populaires.

L'élection des chefs militaires, même subalternes, ne peut pas plus être érigée en règle générale et intangible, que ne peut être préconisée l'élection des contremaîtres et ingénieurs dans l'industrie, même socialiste. L'élection des chefs militaires ne pouvait être qu'un expédient. Et cet expédient ne pouvait donner de résultats positifs que grâce à cette élévation des âmes et des esprits, tendus vers un but commun, que produisent les époques révolutionnaires. Seul, un régime de révolution populaire est capable d'improviser une armée sans cadres et de confier la sélection des cadres au choix de cette formation militaire improvisée.

La responsabilité sévère attachée à l'exercice de tout commandement et de tout poste de confiance rebutait les ambitions non justifiées. « Le patriote, disait une circulaire du Comité de salut public, ne cherche pas d'ailleurs un poste de vanité, mais d'utilité. » Des gens qui, l'expérience faite, se sentaient au-

dessous de leur fonction, se désistaient d'eux-mêmes, et laissaient la place aux plus aptes. On vit des généraux réclamer leur destitution. Les uns parce qu'ils avaient « le malheur d'être issus de la classe proscrite » (Beauharnais) et se voyaient en butte aux suspicions; d'autres, parce que, sortis des rangs, ils pliaient sous un fardeau dépassant leurs forces.

Pendant quelques mois, les destitutions et les nominations de généraux en chef se succédèrent à une vitesse vertigineuse. Un certain nombre de généraux furent jugés et guillotins. Il y eut, certes, des erreurs tragiques, comme dans le cas de Houchard; il eut aussi des erreurs en sens contraire, comme l'acquiescement de ce ci-devant marquis de Frégéville qui devait se vanter plus tard d'avoir comploté avec Dumouriez l'enlèvement de la famille royale du Temple et demander une récompense à Louis XVIII.

Le Comité de salut public, impitoyable à l'égard des vaniteux incapables, entourait de sa sollicitude tout homme du peuple qu'il croyait susceptible de développement; il le soutenait et l'encourageait, infiniment patient aux difficultés et aux déceptions de début. Ce fut ainsi, qu'en dépit des critiques et des intrigues, il soutint Rossignol, cet ancien ouvrier orfèvre, un des héros du 14 juillet et du

10 août, nommé général en chef de l'armée de La Rochelle :

Le Comité de salut public, lisons-nous dans une lettre caractéristique, a la plus grande confiance dans les talents et les vertus civiques de Rossignol; quand même il perdrait encore vingt batailles, quand même il éprouverait encore vingt déroutes, il n'en resterait pas moins l'enfant chéri de la Révolution. Nous voulons qu'il soit entouré de généraux capables de l'aider de leurs conseils; malheur à ceux qui l'égareront; nous les regarderons comme les seuls auteurs de nos revers.

En fin de compte, au crible serré et apparemment désordonné, fut sélectionné un état-major sans égal, qui comprenait : Marceau, Moreau, Hoche, Kléber, Masséna, Jourdan, Lefebvre et tant d'autres. Derrière eux montaient des cadres superbes de caractère, d'intelligence et de qualités professionnelles, formés dans l'émulation d'efforts surhumains et de combats héroïques, infiniment supérieurs à tout ce qu'auraient pu produire les vieilles armées de métier.

L'instrument de la victoire de l'an II fut le fruit d'un travail gigantesque, où la hardiesse des conceptions vint s'unir à l'infatigable souci de l'exécution.

TACTIQUE ET STRATEGIE

Tout ce qui n'est pas nouveau dans un temps d'innovations, est pernicieux, disait Saint-Just. L'art militaire de la monarchie ne nous convient plus; ce sont d'autres hommes et d'autres ennemis.

Saint-Just ne prétend pas que l'art militaire est susceptible d'être transformé par un effort de pensée abstraite. Les innovations auxquelles il fait allusion dans ce domaine sont nécessairement voulues par le changement profond des institutions politiques, par l'entrée en scène d'« autres hommes » (de nouvelles couches sociales) et par le fait que d'« autres ennemis » sont en présence. En d'autres termes, ces innovations sont voulues par la modification du contenu et, partant, du caractère de la guerre elle-même.

Cette pensée de Saint-Just est infiniment plus juste que les raisonnements de ces historiens modernes qui attribuent l'invention de la tactique et de la stratégie nouvelle au seul génie de Napoléon, quand ce n'est pas, comme Guglielmo Ferrero, aux réflexions de Jacques Antoine comte de Guibert, théoricien militaire du XVIII^e siècle¹.

1. GUGLIELMO FERRERO : *l'Aventure. Bonaparte en Italie*, Paris, 1936.

Les guerres du XVIII^e siècle

Au XVIII^e siècle, avant la Révolution, les guerres étaient l'affaire personnelle des princes et de leurs ministres¹. Tant qu'elles se déroulaient en territoire étranger, elles ne pouvaient toucher les sujets que par leurs répercussions — augmentation des charges, corruption de la monnaie, etc. — Le sentiment national était vague et n'avait rien de passionnel. Il était étranger aux masses populaires; et dans les milieux cultivés, ce sentiment était émoussé par un cosmopolitisme superficiel des salons et des « beaux-esprits ». Une province du royaume pouvait être envahie : les habitants des provinces non menacées ne s'en alarmaient pas. Ainsi, lorsque, en 1789, le duc de Liancourt émit l'objection que l'on ne pouvait raisonnablement exiger d'un citoyen d'Antibes ou de Perpignan de se porter au secours de celui de Brest ou de Dunkerque, il était dans le vrai ...quant aux réalités de la veille. C'était encore, en 1793, le point de vue des paysans vendéens. L'invasion de l'Artois ou de l'Alsace ne les tou-

1. Excepté deux pays, l'Angleterre et la Hollande, qui ont devancé les autres dans la voie de la transformation bourgeoise de leur structure sociale et politique. Excepté aussi la Pologne, état oligarchique, d'ailleurs en pleine décadence.

chait pas. Ils s'insurgeaient contre le recrutement. C'était les « Parisiens », les troupes de la République, venus bouleverser leurs coutumes et leurs croyances qu'ils traitaient en envahisseurs.

En cela, ils étaient également dans la tradition. Car, avant la Révolution, l'armée du roi trouvait à peine plus de faveur auprès des populations qu'une armée étrangère. « Vivant au sein je ne dirai pas de leur patrie, mais de leur pays comme des conquérants au milieu des peuples vaincus, disait Al. de Lameth en février 1790, les officiers et les soldats, aveugles instruments des volontés d'un maître, ne sont occupés qu'à étendre ce qu'ils appellent sa gloire, c'est-à-dire son autorité. »

Les guerres menées au moyen de ces armées mercenaires (ou de paysans-serfs à la manière des despoties orientales) étaient des guerres sans passion, une sorte de jeu d'échecs macabre. On hasarde parfois l'opinion qu'elles étaient plus « humaines », parce que moins sanglantes que celles de l'époque révolutionnaire, sans parler des effroyables guerres modernes. C'est là un jugement très superficiel. La loi de l'évolution sociale est contradictoire parce que c'est la loi de la lutte des classes. L'avènement de l'époque capitaliste et l'ascension de la bourgeoisie étaient gros de luttes forcenées. Mais les guerres révolutionnaires et napoléoniennes libéraient dans tous

les domaines de puissantes forces de progrès, tandis que les guerres dynastiques du XVIII^e siècle servaient aux fins mesquines des coteries dirigeantes, sans entrailles et sans avenir, aux disputes d'héritage entre familles régnantes plus ou moins apparentées, au partage et repartage des provinces proches ou lointaines que l'on sectionnait sans égard à la nationalité de leurs habitants. Bien que des éléments nouveaux — des intérêts commerciaux et nationaux d'essence bourgeoise — s'y mêlaient déjà à des degrés divers, c'était en quelque sorte la continuation sur une échelle plus vaste des « guerres privées » de l'époque féodale. Dans ce jeu de princes, les mercenaires ou les serfs que l'on faisait s'entretuer remplissaient l'office de gladiateurs. Le mépris infini des hommes, vivants ou morts, dédain fait d'orgueil et de frivolité, présidait à ces tournois et nulle valeur nouvelle ne s'en dégageait.

La tactique et la stratégie¹ de ces guerres étaient déterminées par la futilité des intérêts en jeu et surtout par la structure des armées en présence.

1. « La *tactique* c'est la science d'utiliser les forces armées dans la bataille; la *stratégie* c'est la science d'utiliser les batailles aux fins de la guerre. » (Clau-sewitz.)

L'ancienne tactique

L'infanterie était depuis longtemps la « reine des batailles ». La longue controverse entre la pique et le fusil fut définitivement tranchée (grâce au compromis ingénieux de la *baïonnette*) en faveur du fusil.

La lenteur mise par ce dernier à s'implanter comme arme principale de l'infanterie tenait à la complexité et à la lenteur de son chargement. Cette manipulation nécessitait, au *xvi^e* siècle, un temps pendant lequel on pouvait donner six décharges et ne fut réduite que par paliers à un temps de cinq, de quatre et enfin — vers la moitié du *xviii^e* siècle — de trois décharges. Pour obtenir un feu continu, on disposait l'infanterie pour la bataille en 8, 6, 5, 4 et finalement en 3 rangs, dont deux exécutait la manipulation du chargement, pendant que le troisième tirait la salve. Ou bien on tirait les salves par pelotons, au commandement, d'un bout de la ligne à l'autre. C'était l'ordre de bataille *en ligne déployée*, en vigueur jusqu'à la Révolution.

Pour obtenir l'effet cherché, on ne pouvait se fier ni à l'initiative, ni à l'intelligence du soldat; on ne se fiait qu'à son *dressage*. Une discipline de bagnards et un long entraînement, dont les méthodes rappellent celles employées pour le dressage des animaux, permettaient la formation d'un mécanisme collectif de grande précision, composé d'hommes

aux allures d'automates, allures dont le « pas de l'oie » de l'armée allemande est un des vestiges. Depuis la guerre de Sept ans, l'armée prussienne était le modèle reconnu et imité de ces qualités d'automatisme.

L'objet principal de l'entraînement militaire était le déploiement rapide et impeccable de la ligne de combat, ainsi que la manipulation irréprochable et la pratique du tir continu.

Ce déploiement exigeait un terrain assez plat et découvert. Toute la troupe était en vue du commandement et de l'adversaire. On avait des raisons sérieuses pour renoncer aux avantages des terrains accidentés : les soldats, dressés comme ils l'étaient, demeuraient très sensibles à la tentation de fuir les splendeurs et les misères de leur métier. Ils guettaient l'occasion de désertir, comme le prisonnier guette celle de s'évader. Aussi devaient-ils être constamment gardés à vue, en marche, au campement, au combat.

« A la guerre, dans les marches et les campements, il fallait avoir constamment en vue les moyens de prévenir les désertions : pas de marches de nuit, pas de campement près d'une forêt; en traversant des forêts, faire escorter l'infanterie par les hussards. Le diplomate français, Valory, qui en 1745 accompagnait Frédéric dans sa campagne, rapporte que par crainte de désertions, on ne laissait pas les patrouilles s'éloigner seulement de quelques centaines de pas. Même les mouvements stratégiques en étaient influencés¹. »

1. Hans DELBRÜCK. *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, t. IV, p. 290.

L'ancienne stratégie

Une campagne consistait le plus souvent en marches et contre-marches à la recherche d'un champ de bataille convenable. Encore fallait-il que l'adversaire acceptât la bataille à l'emplacement choisi; le consentement mutuel était en quelque sorte nécessaire.

Les armées en campagne traînaient à leur suite d'énormes parcs de ravitaillement. Dans sa crainte des désertions, le commandement hésitait en effet à faire loger la troupe chez l'habitant. Et l'habitude qu'avaient les hautes charges de se faire accompagner de leurs domestiques, de leurs femmes, de leurs maîtresses, et, en un mot, de leur maison, ne contribuait pas peu à l'encombrement de ces parcs.

La campagne durait autant que duraient les réserves de vivres. Aussi, interrompait-on généralement la campagne à l'approche de l'hiver jusqu'au printemps.

Dans ces conditions, les guerres, peu intenses, coupées de pauses, traînaient en longueur. Leurs buts stratégiques devenaient imprécis. Occupations et évacuations de territoires se succédaient sans raison apparente; les batailles présentaient fréquemment un « ordre renversé », les adversaires se rangeant le front tourné vers leur propre pays, le dos au territoire ennemi. Finalement, les chancelleries

clôturaient la guerre aux résultats peu concluants par des marchandages diplomatiques.

On peut certes citer des exemples d'une tactique et d'une stratégie moins routinières, et où l'élan, la surprise, la rapidité des manœuvres jouèrent un rôle considérable. Ces écarts ne modifient guère le tableau. On cherchait cependant à sortir de l'engourdissement de l'art militaire. Malgré l'engouement pour des soldats dressés jusqu'à l'abrutissement, on appréciait hautement des qualités tout à fait opposées. Ainsi, les mercenaires suisses devaient leur haute renommée à la personnalité plus marquée du soldat qui possédait quelque notion de l'honneur militaire et n'était pas enclin à désertir. C'est sans doute que les mercenaires suisses étaient les descendants directs des milices bourgeoises et populaires. On estimait également les tirailleurs croates de l'armée autrichienne, harcelant l'ennemi par un tir en chaîne dispersée, collée aux accidents du terrain. C'étaient des paysans slaves dont le tempérament guerrier et les aptitudes spéciales s'étaient formés au cours de leurs luttes séculaires contre les Turcs. Mais les qualités nécessaires pour ce genre de combat étaient inaccessibles aux soldats-automates et, depuis la fin du xvii^e siècle, les tirailleurs avaient presque disparu des armées des puissances occidentales.

Traits particuliers des soldats républicains

Ce long préambule était indispensable pour faire comprendre les raisons et la nature du bouleversement apporté par les guerres de la Révolution dans l'art militaire.

Les vieux militaires, qui entraînaient les volontaires nationaux dans la cour des casernes, et n'arrivaient pas à les faire évoluer d'une manière irréprochable, désespéraient de la valeur de ces soldats improvisés. Et, en fait, les lignes de volontaires se montraient à l'épreuve du combat beaucoup moins résistantes que celles de la « troupe réglée ». Au début, la panique et la débandade étaient choses fréquentes. Mais, leurs rangs rompus et dispersés, ces soldats ne fuyaient pas au loin; ils ne désertaient pas; patriotes, ils avaient honte de leur conduite, et voulaient vaincre. Revenant sur leurs pas, mais incapables de rétablir la ligne, ils cherchaient un abri de terrain et se mettaient à tirer à volonté, sans commandement. Ils réinventaient la « ligne de tirailleurs ».

L'esprit révolutionnaire qui animait ces soldats était celui des foules compactes, communi-quant par leurs sentiments et leurs aspirations, susceptibles *en masse* des plus grandes audaces. Capables d'une action dispersée, en tirailleurs, ces soldats s'exaltaient facilement et prenaient un élan irrésistible dès qu'ils se

sentaient en *colonne serrée*. Leurs attaques furieuses à la baïonnette, en masses compactes, aux cris de « Vive la Nation! Vive la République! », arrivaient à briser les lignes régulières de l'adversaire; et bientôt ce fut au tour de celui-ci de voir les lignes et mêmes les carrés impeccables de ses troupes merveilleusement exercées fléchir en désordre sous l'avalanche des attaques massives.

Ainsi, furent déterminés deux éléments essentiels de la tactique nouvelle : le feu de « tirailleurs » et les attaques en « grande bande ».

Prémices de la stratégie nouvelle

Des horizons nouveaux s'ouvraient à la stratégie. L'armée révolutionnaire pouvait se permettre de loger ses soldats, si besoin était, chez l'habitant, et ce d'autant plus que même en pays ennemi une certaine partie de la population leur réservait (tout au moins au début) un accueil amical. D'autre part, les privations n'entamaient pas le moral élevé de ces troupes. Le luxe encombrant des états-majors était supprimé. Les officiers couchaient sous la tente, partageaient les peines du soldat. La nécessité des trains de ravitaillement fut très sensiblement réduite. L'armée devint *plus mobile*, capable de *marches accélérées*, de campagnes *intensives et continues*, prolongées, s'il le fallait, pendant l'hiver.

Au soldat de métier convenait plutôt une guerre longue et traînante; elle lui assurait une solde augmentée, un divertissement dans sa vie morne de caserne et des occasions de désertier. Le soldat républicain faisait la guerre par devoir patriotique, mais son grand désir était d'en finir au plus vite et de rentrer au foyer. C'était également un facteur notable en faveur d'une stratégie énergiquement offensive.

Rien de plus caractéristique à cet égard que la lettre des représentants à l'armée des Pyrénées-Orientales de décembre 1793¹. Ils s'émeuvent contre la proposition du général en chef de l'armée de prendre des cantonnements d'hiver :

Nous lui observâmes [au général en chef] que, quand un peuple se levait en masse, ce n'était point pour s'enfermer dans les camps; *que des peuples libres ne font pas de guerres longues*; que si la France ne portait pas de coups décisifs, elle s'épuiserait en subsistances, en hommes, en finances; ...que les républicains qui avaient abandonné leurs foyers ne tarderaient pas à y rentrer; que cette tactique vantée n'était pas celle d'un peuple libre, que notre armée, purgée de muscadins et de tous les aristocrates... offrirait non des hommes faisant parfaitement la parade, mais des républicains sachant vaincre.

Enfin, ces corps d'une grande mobilité, animés d'un esprit offensif, permettaient la *stra-*

1. Voir JAURÈS : *l'Armée nouvelle*, p. 234.

tégie des mouvements convergents de deux ou plusieurs armées, prenant l'adversaire comme dans les deux branches d'un étau, l'attaquant simultanément et l'obligeant ainsi à accepter la bataille décisive dans des conditions défavorables.

Il fallait évidemment des esprits hautement doués, libres de préjugés et de routine, pour tirer les conclusions nécessaires, formuler et généraliser les principes de la tactique et de la stratégie nouvelles, pour en étudier les modalités pratiques et les appliquer avec succès. Sans vouloir nier le mérite des grands capitaines et le rôle du génie individuel, il faut — *contre le vulgaire anthropomorphisme idéaliste appliqué à l'histoire* — insister sur le fait que c'est la Révolution qui non seulement a créé toutes les prémices d'un nouvel art militaire, mais en a dégagé empiriquement les données fondamentales au cours des campagnes de 1792 à 1794.

L'œuvre de Carnot

C'est Carnot qui, avant Bonaparte, élaborait les grandes lignes de la tactique et de la stratégie nouvelles et qui, s'étant assuré le consentement de ses collègues du Comité de salut public, engagea hardiment, du fond de son cabinet de travail, les quatorze armées de la République sur les voies nouvelles. Les conclusions de Carnot ne rencontrèrent pas d'op-

position dans le milieu montagnard; sans doute se présentaient-elles comme évidentes aux révolutionnaires. Par contre, elles se heurtèrent souvent à l'hostilité des anciens militaires de carrière. Ce fut là une raison nouvelle — en dehors de la défiance politique — de destitutions massives et du système de la direction à distance qui privait les généraux en chef de toute initiative stratégique.

Le commandement suprême était, en fait, assuré par Carnot lui-même. Capitaine du génie sous l'ancien régime, brimé pour avoir manifesté des ambitions jugées déplacées pour un roturier, Carnot n'a jamais commandé une compagnie. Sans instruction militaire proprement dite, mais ayant exercé son esprit par de brillantes études mathématiques et techniques, cet homme de génie fut, suivant la juste observation de Jaurès :

tout ensemble, un entraîneur d'hommes, comme le sera Bonaparte, un stratège de cabinet, comme le sera Moltke.

Dès son entrée au Comité de salut public, en août 1793, Carnot exposa ses conceptions. Il concluait à l'abandon de l'ancienne tactique de combat sur front déployé et préconisait l'attaque par masses concentrées sur les points décisifs. L'essentiel de ses vues sur la stratégie se trouve exposée dans une circu-

laire célèbre, de décembre 1793, adressée aux généraux en chef :

Un gouvernement révolutionnaire et compressif des traîtres, en ajoutant à l'énergie d'une grande nation, double ses moyens de vaincre. Ruche d'hommes et de choses, cette nation, investie de moyens immenses, peut dire à ceux qu'elle a chargés du soin de la défendre : je vous commande le succès. Deux causes les arrêtent. On nous déclare d'abord une guerre de trahison; mais si la France reçut des revers, elle n'éprouva point de défaites. Elle ne fit qu'ajourner la victoire.

... La guerre actuelle n'a aucun rapport avec les guerres communes; il faut, pour la bien apprécier et surtout pour la terminer, le génie des camps, sans doute, mais dirigé par celui de la République. Toutes les mesures secondaires d'application, de position, de suite, de marche, de campement, d'observation, de tactique, etc., etc., seront du ressort du génie militaire; mais les plans premiers, appropriés à l'esprit national, calculés sur les circonstances, sont le secret de tout ce qui repose dans le sanctuaire du gouvernement et qui ne doit être connu que de lui, basé sur ses ressources et sur les rapports mieux sentis au centre qu'au point occupé par un général: mais le soin de déterminer le mouvement d'une grande nation, tout cela n'appartient et ne peut appartenir qu'à ses représentants.

Nous ne sommes plus au temps où des despotes jouaient contre d'autres despotes 400.000 hommes, où la victoire restait après cet effort à celui qui perdait le moins. Ici, la République, se déployant tout entière, tombe de son poids sur les tyrans; douze armées les pressent; ces armées ont des mouvements séparés, mais elles en ont aussi de communs. La science du gouvernement consiste à déterminer ces mouvements communs ou séparés, selon les besoins.

L'impulsion donnée au nord a son contre-coup au midi; celle imprimée au centre se fait sentir aux extrémités. Il suit de là que dès qu'un général sort des instructions qu'il a reçues et hasarde une partie qui paraît avantageuse, il peut ruiner la chose publique par un succès même qui ne serait que de localité; il rompt l'unité des plans, il en détruit l'ensemble...

Préparant la grande offensive de printemps 1794, Carnot écrit en pluviôse (février 1794) aux généraux :

Porter le grand coup par le nord. Les armées du Rhin et de la Moselle doivent y coordonner les mouvements... Les règles générales sont d'agir toujours en masse et offensivement, d'entretenir une discipline sévère et non minutieuse dans les armées, de tenir toujours les troupes en haleine sans les excéder, de ne laisser dans les places que ce qui est absolument indispensable pour leur garde... d'engager à toute occasion le combat à la baïonnette et de poursuivre l'ennemi jusqu'à sa destruction complète.

L'étranger fut extrêmement lent à saisir ces profondes modifications survenues dans la tactique, la stratégie, dans la nature même de la guerre. Les militaires ne s'en occupèrent sérieusement et n'en tirèrent des leçons qu'à l'apogée des victoires napoléoniennes, et surtout en Prusse, après Iéna. Fort intéressante est, à cet égard, une observation d'origine russe (et due peut-être à un émigré français) citée par Mathiez d'après un document datant de 1808 :

Tenant leur existence de la Révolution qu'ils avaient embrassée, ils [les généraux français] la défendaient avec une persévérance de volonté

qui croit n'avoir rien fait tant qu'il reste encore quelque chose à entreprendre et avec un dévouement qui ne connaissait de borne que la mort. Identifiés avec le système dont ils réalisaient les instructions, ils employaient tous les moyens propres au but; n'en négligeant aucun et épuisant toutes les ressources, ils exposaient sans cesse le tout contre le tout et s'ouvraient toujours la chance de tout gagner, parce qu'ils étaient résolus à tout perdre. *Chaque combat, ils le donnaient comme s'il devait être décisif, ils faisaient chaque effort comme s'il devait être le dernier.* Tous dans l'âge vigoureux où l'homme saisit et poursuit l'objet qu'il embrasse avec vivacité, souplesse et énergie, ils électrisèrent cette armée *nombreuse, légère et voltigeante* par cette volonté ferme qui veut tout entier ce qu'elle veut et ne compose jamais avec les obstacles ¹.

1. *Observations sur l'armée française de 1792 à 1808*, manuscrit inédit et anonyme, écrit à Saint-Pétersbourg en 1808 et publié par Dragomiroff chez Lavauzelle vers 1885. Cit. dans MATHIEZ : *la Victoire de l'an II*.

QUATRIÈME PARTIE

Aperçus historiques

L'armée nouvelle, basée sur le principe de la nation armée, avait été conçue comme une force purement défensive. A l'origine, on n'y voyait qu'un rempart des libertés conquises contre les attentats du pouvoir royal. Nous l'avons vu en étudiant la conception qu'en avait Dubois-Crancé en 1789. A peine fait-il quelque vague allusion à la défense du royaume; le point capital était de transformer le système militaire de telle sorte que la force armée ne fût plus un instrument aveugle de la cour.

En mai 1790, l'Assemblée constituante renonçait par une déclaration solennelle à toute guerre de conquête, à toute visée d'expansion territoriale. Cette position de principe, maintes fois confirmée, partie intégrante des lois constitutionnelles, impliquait le caractère strictement défensif de l'organisation militaire.

Carnot, presque trois ans après Dubois-Crancé et en présence d'une guerre extérieure, considéra, lui aussi, le problème militaire sous l'aspect de la situation intérieure, de la défense des conquêtes révolutionnaires.

Il faut, dit-il, dans un pays libre « que tout citoyen soit soldat ou que personne ne le soit ». Il nia toute nécessité d'une armée permanente :

Il n'est personne, affirme-t-il en suivant de près la pensée de Robespierre, qui ne sente que la liberté française ne peut s'établir de fait que par la chute de cette dernière colonne du despotisme.

Son projet des *milices populaires*, éminemment défensif, ne comportait comme institution permanente qu'une *administration* militaire. La préparation militaire généralisée et devenant, pour se servir d'une notion et d'un terme modernes, un *sport national*, devait suffire à tout :

Dans l'arrondissement assigné à chacune d'elles [à chaque armée] il serait établi des magasins à demeure dans lesquels il se trouverait en tout temps des subsistances, munitions, effets militaires quelconques pour la consommation de 80.000 hommes pendant un an... Une pareille loi strictement exécutée et l'instruction publique donnant à tous les citoyens une éducation militaire, il serait facile en tout temps de ramasser en un clin d'œil une force immense dans un point quelconque de la République.

Carnot fait une description imagée et idyllique du fonctionnement normal du système proposé :

... Alors rien ne sera plus simple que le nouveau système militaire, de plus économique, de plus conforme à l'esprit de la Constitution; pendant la paix, les frontières seront gardées par des bataillons alternativement fournis chaque

année par les divisions départementales; ces citoyens s'exerceront dans leurs cantons et districts respectifs, comme en Suisse, par escouades, par compagnies, par bataillons; chacun sera muni d'avance d'un équipage complet pour la guerre; les jeunes gens aisés se piqueront d'avoir des chevaux dressés pour former les corps de cavalerie et se réuniront pour s'exercer aux manœuvres; il y aura des camps annuels dans les divers départements; des fêtes militaires y seront célébrées avec la pompe des tournois, des carrousels; des prix solennels seront décernés aux vainqueurs, à ceux qui dans les examens publics se seront distingués par leurs connaissances dans l'art militaire; ces prix seront des casques, des lances, des chevaux. Les généraux, les chefs de l'armée, ne pourront être choisis que parmi ceux qui auront remporté un certain nombre de ces prix; chacun s'en retournera avec la gloire dont il sera couvert et avec l'ardeur de se signaler l'année suivante par des succès plus brillants encore.

Ces jeux, ces exercices, dégagés des langoureuses puérités de l'ancienne chevalerie et auxquels tous les citoyens, indistinctement, seront admis, enflammeront bientôt tous les cœurs de la jeunesse française. La passion des armes étouffera la cupidité, l'intrigue, toutes ces petites passions basses qui font naître l'esclavage. La gaieté franche, l'aménité des mœurs nationales reprendront leur empire, car le vrai courage est ami de l'humanité et s'allie naturellement aux sentiments généreux.

Si la guerre vient à se déclarer, c'est alors que chacun sentira le prix de la liberté, qu'on verra les prodiges qu'enfante l'amour de la patrie; le charme de l'égalité unira toutes les âmes; l'opulence sera sans considération, les talents, les vertus seuls fixeront les yeux; il ne restera plus en partage aux intrigants que le mépris et le ridicule...

La conscience du danger que toute caste militaire, que toute armée professionnelle distincte du peuple armé fait courir aux institutions démocratiques, fut constamment en éveil durant toute la période *ascensionnelle* de la Révolution. Robespierre, Marat, Saint-Just, pour ne nommer que ceux-là, dénonçaient sans répit ce danger. La vigilance à l'égard de cette menace donne, peut-on dire, une mesure exacte de la sincérité et de l'ardeur des convictions républicaines à cette époque. Et le contraire n'est pas moins vrai : toute tendance à amenuiser ce danger, à en atténuer la gravité, tout engouement pour des personnages militaires douteux politiquement, peuvent être considérés comme les signes infaillibles d'un fléchissement politique et moral, d'un essoufflement à suivre le rythme de la Révolution, de l'usure intérieure, des reculades et des trahisons qui s'annoncent. Robespierre qui s'efforçait de sauver Camille Desmoulins, y renonça dès que Camille, lancé dans une propagande de plus en plus équivoque, se mit à railler les « sergents » promus généraux et à glorifier les anciens militaires de carrière. Les dissensions avec Carnot à la veille de thermidor avaient la même cause immédiate : Robespierre et Saint-Just reprochaient à Carnot sa tendance récente à protéger des militaires « ci-devant ».

Jusqu'à cette crise qui marque le point culminant de la Révolution, Carnot suivit strictement la politique de Robespierre, cherchant à réduire par tous les moyens le danger du militarisme. Le commandement exercé de fait par Carnot sur toutes les armées était la négation même de l'esprit de la hiérarchie militaire. Ce n'était pas, de toute évidence, en sa qualité de capitaine du génie qu'il soumettait les généraux à ses ordres. Ceux-ci, il les donnait toujours au nom du Comité de salut public, et toujours de concert avec ses collègues. C'était la suprématie absolue du Comité de salut public en tant que *pouvoir civil*.

C'est des généraux et non des soldats que le Comité exige une *obéissance passive* :

On a crié à l'insubordination des soldats; l'insubordination des généraux est ce qui a fait le plus de tort à la chose publique — lit-on dans la circulaire déjà citée — ... Dans un Etat libre, le pouvoir militaire est celui qui doit être le plus astreint; c'est un levier passif que meut la volonté nationale. Nous répétons cette vérité à des hommes qui doivent la connaître et qui s'honoreraient sans doute de cet assujettissement, puisque l'intérêt de la liberté et les principes les commandent...

*
**

Toutes ces mesures, destinées à parer au danger du militarisme étaient vouées à l'échec, si la guerre continuait, et dépassait

ses buts strictement défensifs. Il fallait la terminer aussi vite que possible, rendre les soldats à leurs foyers et à leur vie normale de citoyens, consolider la République démocratique, donner une instruction républicaine à la génération montante.

Et telles étaient, en effet, les préoccupations du groupe dirigeant robespierriste à la veille du 9 thermidor.

Le gouvernement révolutionnaire du grand Comité de salut public était par définition un gouvernement *provisoire* « jusqu'à la paix ».

C'est seulement en tant que gouvernement *provisoire*, chargé d'assurer par tous les moyens la défense nationale, qu'il bénéficiait de l'appui direct ou de la bienveillante neutralité d'une fraction notable de la bourgeoisie. Avec la conclusion de la paix, ce gouvernement devait céder la place à un gouvernement régulier, conforme à la Constitution suspendue de 1793.

Or, le groupe de Robespierre, s'il voulait la paix, ne voulait quitter le pouvoir qu'après avoir assuré une base solide à la démocratie politique.

La bourgeoisie, par contre, voulait *prolonger la guerre*, mais voulait aussi un changement de gouvernement, puisque avait disparu le danger qui était la justification du régime de la Terreur; enfin elle s'opposait à ce que

fût appliquée la Constitution largement démocratique qui avait été arrachée à la Convention dans une situation désespérée.

De cette divergence de vues, qui entraîna un rapide regroupement des forces politiques, naquit le 9 thermidor.

L'armée forgée par la Révolution donnait à la France une supériorité militaire indéniabie. La France se trouvait, au point de vue de l'organisation et de l'art militaire, en avance de toute une époque historique sur les monarchies féodales.

La bourgeoisie française n'aurait pas été une bourgeoisie si elle avait accepté de renoncer à la tentation d'utiliser cet instrument supérieur de guerre pour des conquêtes et des rapines. Elle avait, de plus, une autre raison puissante de désirer le prolongement des hostilités : la crainte du retour dans la vie civile de centaines de milliers de citoyens armés. Cette éventualité, elle voulait l'éviter à tout prix. Ces soldats de la Révolution devaient rester éloignés, autant que possible, hors des anciennes frontières.

Le coup du 9 thermidor s'accomplit dans un clair-obscur politique, au milieu d'une inextricable confusion d'idées. Ce furent des « terroristes de proie », les « fripons » et les « brigands » dénoncés par Robespierre dans ses dernières interventions, les Fouché, les

Tallien, les Fréron, qui organisèrent la mise en scène.

Le « gouvernement révolutionnaire » subsista. Un « tyran » fut abattu, la « liberté » fut sauvée. Rien n'était changé en apparence. Tout l'était quant au fond.

Les ennemis de Robespierre, ceux du dedans comme ceux du dehors, l'avaient accusé d'exercer une dictature personnelle. La vérité est que l'une des faiblesses du régime déchu était précisément le caractère par trop *impersonnel* du gouvernement. Robespierre n'en était le chef qu'aux yeux des éléments populaires les plus actifs politiquement. Ils n'étaient guère plus de quelques milliers. Pour la vaste opinion publique, le gouvernement c'était le Comité de salut public. Et la masse du peuple, des millions de Français, n'entendait et ne voyait que la Convention nationale.

La Convention continuait. Le Comité de salut public continuait. Le « gouvernement révolutionnaire » continuait. Pour des millions de citoyens et, à plus forte raison, pour les soldats éloignés du pays, il était extrêmement difficile, sinon impossible, de se rendre compte du changement survenu.

**

Sous ces apparences trompeuses, tout allait désormais à rebours. Particulièrement

aux armées. Jusque-là on avait fait l'impossible pour maintenir et renforcer les liens entre les soldats et les masses populaires. Désormais, on fit tout pour entraver ces contacts. Les sociétés populaires avaient tenu les armées au courant de la vie politique. Ces sociétés furent frappées, réprimées, bientôt interdites. On s'était efforcé de rappeler au soldat qu'il n'était qu'un citoyen sous les armes. Désormais, on fit tout pour en faire un soldat de profession.

Cela n'alla pas tout seul. Longtemps encore, on devait compter avec les soldats, en tant que citoyens. Les armées étaient appelées à se prononcer sur les actes politiques de quelque importance. Mais ce furent bientôt des acquiescements arrachés d'assaut aux foules maintenues systématiquement dans l'ignorance et la passivité politique. C'était déjà la méthode *plébiscitaire*.

On nourrit les armées de propagande. Mais cette propagande était creuse et mensongère. Le patriotisme fut châtré de son contenu révolutionnaire et humanitaire. Il fut par contre farci de haine contre l'étranger, de grossière vanité nationale et surtout de gloire militaire au grand tambour.

Le 7 germinal an IV (27 mars 1796), le général Bonaparte ouvrit la campagne d'Italie par la proclamation célèbre :

Soldats, vous êtes nus, mal nourris... Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, gloire et richesses...

C'était un appel au pillage et à l'esprit d'aventure, à ce même esprit qui inspirait les troupes des célèbres condottieri. C'était aussi un appel à la pensée intime du paysan, à ce rêve toujours caressé du retour au village avec un magot rapporté de loin, destiné à agrandir le lopin de terre. Et, en même temps, c'était un appel à la soif de grandeur et d'héroïsme que la Révolution avait éveillée dans l'âme du peuple.

Cependant, il allait falloir encore des années de cette œuvre de dévastation morale pour que l'ancienne « armée de la liberté » fût prête à devenir l'instrument du 18 brumaire et de l'Empire. Et même alors, elle devait continuer de porter en elle un germe, toujours vivant, des idées jacobines.

L'Empire qui, en dehors de l'héritage militaire, ne retint de la Révolution que son essence bourgeoise et foula aux pieds ses aspirations les plus nobles et les plus généreuses, n'en continua pas moins au dehors l'œuvre de la Révolution. Il balaya les institutions féodales, affranchit les serfs, tourna en ridicule le principe monarchique de droit divin, sortit les peuples de leur torpeur sécu-

laire et suscita des mouvements nationaux à tendance démocratique et révolutionnaire.

Et le vieux grognard de l'Empire, ci-devant volontaire national, devenu professionnel de la guerre, conserva lui aussi une âme façonnée par la tempête révolutionnaire.

Entrant en contact au cours de ses marches victorieuses avec des peuples écrasés sous le poids des institutions féodales, avec des paysans serfs et esclaves, le vieux soldat de l'Empire fit toujours en face d'eux figure de libre citoyen, et il semait sur son passage, sans même s'en apercevoir, des germes « jacobins » à travers le monde.

*
**

La supériorité des armées napoléoniennes ne pouvait se maintenir indéfiniment. Les anciens soldats de la Révolution fondaient dans les campagnes, cédant la place aux jeunes conscrits qui s'en allaient sous les drapeaux tête basse et cœur serré au milieu de larmes de leurs proches. Les anciens caporaux et sergents élus par leurs compagnons d'armes devenaient comtes et ducs de l'Empire, brillant dans les salons de la nouvelle et de l'ancienne noblesse. Après son caractère révolutionnaire et populaire, l'armée perdit également son caractère national à la suite des conscriptions en territoires an-

nexés et des contingents fournis par des « alliés », tributaires et vassaux de l'Empire. Le moral de ces troupes ne pouvait pas être maintenu à l'ancienne hauteur.

La défense du sol natal fit naître de tout temps de hautes vertus guerrières. Dans les pays les plus arriérés, en Espagne, en Italie méridionale, en Russie, les paysans, armés de faux et de fourches, se levaient contre l'envahisseur. L'inspiration conservatrice, souvent religieuse, de ces guérillas se confondit avec le sentiment national qui s'éveillait partout sous l'influence française, mais contre les Français. En Allemagne, après la débâcle de 1806, le mouvement national, répondant aux aspirations encore timides de la bourgeoisie, se nourrit de la haine de l'invasion, des réformes agraires entamées et de la foi dans les promesses libérales du roi de Prusse, tandis que quelques militaires de talent analysaient patiemment les enseignements des campagnes perdues et en tiraient des conclusions en vue de la réorganisation de l'armée et de la modernisation de l'art militaire. Et les qualités combattives des camps adverses s'égalisèrent progressivement.



La Restauration légitimiste, imposée à la France par les baïonnettes étrangères, classa

le service militaire au nombre des institutions révolutionnaires qu'elle s'empessa d'abolir. Elle rétablit l'armée de métier avec un service actif de six et de huit ans. On voit reparaître la conscription limitée à la manière des milices provinciales de l'ancien régime, exemptant le riche et l'homme cultivé, n'accablant que l'indigent et l'illettré.

La monarchie orléaniste et le second Empire s'accrochèrent à ce système périmé. Napoléon III, tout particulièrement, préoccupé avant toute autre chose de consolider son trône d'aventurier-polichinelle, désirait autant que possible de vieux soldats, ayant rompu tout lien avec leurs concitoyens. La débâcle de 1870 fut la conséquence directe de cette politique.

Car c'est la Prusse, et non la France, qui avait mis à profit, avec méthode et persévérance, les expériences militaires de la Révolution et de l'Empire. Par le travail de ses hommes d'Etat et de ses généraux elle parvint à « amalgamer » le principe de l'armée populaire et les traditions de l'ancienne conscription prussienne, comme elle devait « amalgamer », par la suite, sous l'inspiration bismarckienne, le principe national et celui de la dynastie prussienne, le suffrage universel et la suprématie politique des hobereaux prussiens dans le second Reich.

Au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, c'est de l'Allemagne bismarckienne que toutes les puissances et même de petits Etats de l'Europe continentale ont emprunté le service militaire obligatoire, prussianisé en sa forme et en son esprit.

L'institution paraissait parfaitement stérilisée, privée de germes révolutionnaires. Le formidable soulèvement populaire qui l'avait fait naître semblait un passé définitivement clos, enseveli sous la poussière des archives.

Les épilogues de la grande guerre, 1917 en Russie, 1918 en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, ont opposé à cette croyance un démenti éclatant. Le germe jacobin, renfermé dans le service militaire universel, n'était pas mort et n'attendait qu'un climat politique favorable pour se manifester impétueusement. Jusque dans les pays de la coalition victorieuse, et surtout en Italie, la démobilisation fut accompagnée ou suivie par des secousses sociales qui ont fait trembler les classes dirigeantes. L'armement général du peuple dans une société de classes s'avéra lourd de dangers pour l'ordre existant.

En *Russie*, se déroula devant nos yeux la désagrégation de l'ancienne armée et la formation d'une armée révolutionnaire. L'armement du peuple et la naissance de l'Armée rouge s'y accomplirent dans les conditions foncièrement différentes de celles qui avaient

fait naître en son temps l'armée nationale révolutionnaire en France. L'armement du peuple fut en Russie la conséquence directe de l'ancien système militaire, de la mobilisation générale de l'armée tsariste et de la révolte en masse des soldats au cours du troisième hiver de la grande guerre. Le peuple entra dans la grande révolution *déjà armé* et nul doute que ce fait fut un des facteurs décisifs qui ont rendu possible le développement de la révolution bourgeoise démocratique en révolution socialiste. Toute démarcation entre les soldats de ligne, le peuple armé et les « gardes rouges » improvisées s'effaça en Russie en quelques semaines. De l'armée tsariste ne restèrent que des cadres, des élèves des écoles militaires (les « junkers ») et quelques formations particulières (les cosaques). Dans leur quasi-totalité les officiers de carrière en appelèrent, comme autrefois en France, à l'intervention étrangère sans distinguer, dans leur haine du peuple, entre les Allemands et la coalition. L'intervention, malgré son écrasante supériorité matérielle et militaire, se brisa contre une « levée en masse », contre la désagrégation révolutionnaire des corps d'expédition, et contre le moral supérieur de l'Armée rouge. La puissante armée allemande d'occupation en Ukraine rentra en Allemagne drapeaux rouges déployés. L'expédition fran-

çaise de la mer Noire se heurta à la révolte mémorable des marins.

Le prolétariat moderne, principal moteur de la Révolution russe, prêta à l'armée sortie de cette révolution un caractère particulier. Tant qu'il y eut en U.R.S.S. des classes parasitaires, elles furent exclues du service militaire. L'armée fut uniquement composée de salariés et de paysans pauvres ou moyens. Les nouveaux cadres ont été formés surtout d'éléments prolétariens. Pour la première fois dans l'histoire fut réalisé d'une façon durable l'armement général du peuple et le désarmement des classes possédantes.

Malgré la forte charpente prolétarienne de l'Armée rouge, la politique des cadres exigeait des dirigeants du régime une souplesse et une vigilance continuelles. On ne pouvait se passer entièrement, surtout au début, des services des anciens officiers tsaristes ralliés à la Révolution. Il fallait compter avec certaines tendances, au sein du commandement de l'Armée rouge, à reconstituer un esprit de corps. Aussi longtemps que deux systèmes sociaux voisinent et s'affrontent, l'infiltration d'influences contre-révolutionnaires ne peut pas être éliminée d'une façon absolue. Mais aujourd'hui, tout comme à l'époque de la Révolution française, c'est la tolérance d'éléments gangrenés dans le

commandement et non son épuration énergique, comme dans le cas du complot Toukhatchevski, qui présente un danger pour une armée populaire et pour un régime révolutionnaire.



En *Espagne* et en *Chine* nous avons vu naître des armées nationales dans des circonstances qui à maints égards rappellent la naissance de l'armée nationale en France. L'exemple de l'Espagne est particulièrement saisissant. L'ancienne armée espagnole qui a fourni des cadres à l'armée rebelle de Franco, perpétuait, comme peut-être aucune autre armée du monde contemporain, les traits essentiels de l'armée française de l'ancien régime. L'armement du peuple et la constitution d'une armée nationale populaire n'ont pas été en Espagne la conséquence d'une guerre extérieure, d'une révolte des masses instruites militairement par le service obligatoire (comme en Russie), mais d'une *levée en masse* contre un coup de force perpétré par les cadres de l'ancienne armée, en complot avec l'étranger. Dès lors, ce fut la répétition du « miracle » des révolutions populaires : transformation des milices improvisées et des cohues désordonnées en une armée de haute valeur matérielle et morale, formation des cadres nouveaux avec ses péripéties

de sélection spontanée et d'élection des chefs; voies ardues, mais qui s'imposent en période révolutionnaire parce que seules susceptibles de livrer passage aux talents et aux caractères enclos dans les masses populaires.

Les analogies historiques, si frappantes qu'elles soient, ne doivent pas voiler à nos yeux les profondes dissemblances de deux époques. Le régime républicain et la défense nationale en Espagne bénéficient largement du concours du prolétariat industriel. Le prolétariat y joue un rôle très important dans l'exercice du pouvoir et dans l'organisation militaire avec l'apport précieux de ses qualités de discipline volontaire et de persévérance. La démocratie espagnole est en lutte non seulement contre les vestiges du féodalisme, mais aussi contre les puissances toutes modernes du capitalisme monopoliste international, auquel les classes dirigeantes espagnoles asservissaient et cherchent à asservir le pays.

La force de résistance de la République espagnole a démenti les pronostics des spécialistes militaires qui tablaient sur les moyens formidables dont dispose la technique de la guerre moderne pour briser le moral de l'adversaire. La République espagnole a démontré, à la confusion de ses implacables ennemis et de ses tièdes amis, qu'un régime véritablement populaire, soutenu sans

réserve par les classes laborieuses, est capable de faire preuve d'une force morale extraordinaire, d'un inébranlable héroïsme collectif, tant aux fronts de combat qu'à l'arrière. Cette démonstration est d'une importance capitale, car le moral des combattants et de l'ensemble de la population sera un des facteurs décisifs de toute guerre future.



Des théoriciens militaires d'après-guerre s'étaient donnés une peine énorme pour construire une science militaire rendant superflu l'armement général du peuple. C'étaient surtout des théoriciens italiens et allemands et ce n'étaient pas des préoccupations humanitaires qui les rendaient hostiles au principe de service militaire universel. Ils rêvaient d'une guerre « foudroyante » au moyen d'une petite troupe professionnelle, motorisée et machinisée à outrance, secondée par l'aviation, les gaz et la bactériologie.

Ces rêves d'une caste obsédée par l'idée d'une puissance matérielle et technique capable d'imposer l'obéissance passive à leurs propres peuples et de précipiter à genoux les autres nations, se sont définitivement évanouis. Il est plus que jamais manifeste que dans la guerre future il faudra entraîner

des masses formidables, ou bien renoncer à l'entreprendre.

Or, le fascisme ne peut renoncer à la guerre en dépit de toutes les surprises qu'un armement universel du peuple ménage fatalement aux régimes d'oppression.

Afin de se garantir contre ce danger, les régimes fascistes mettent en œuvre des moyens formidables pour façonner l'esprit et le sentiment des masses populaires. Mettant à profit le sentiment national qui depuis l'époque de la Révolution française a acquis une puissante influence sur la mentalité des peuples, le fascisme est parvenu à produire une psychose nationaliste exclusive et haineuse de très haute tension.

Excitant les passions nationalistes, le fascisme se présente en même temps aux classes laborieuses sous un camouflage populaire et anticapitaliste, voire « socialiste » et « ouvrier ». Arrivé au pouvoir, il réalise dans son système économique et social l'omnipotence du grand capital monopoliste étroitement soudé à l'administration de l'Etat. Pour imposer un semblable régime, les dictatures fascistes ont recours à l'extension de la hiérarchie et de la discipline militaire sur la population tout entière et ce dans tous les domaines de l'activité et de la vie publique. Les jeunes générations sont assujetties dès l'âge le plus tendre au dressage militaire.

Atténué pour les classes aisées, cet encasernement se fait plus particulièrement étroit pour les ouvriers de l'industrie et du transport.

Les résultats obtenus par le fascisme sont-ils concluants? Non, tant qu'aucun pays fasciste n'a subi l'épreuve en prévision de laquelle tout ce système est élaboré : l'épreuve d'une longue guerre qui en imposant aux masses populaires de terribles sacrifices et de lourdes privations, mettra en même temps les armes entre les mains des classes laborieuses.

La doctrine fasciste est une négation verbale des antagonismes sociaux que le régime fasciste refoule de la surface de la vie publique. Comprimés, à l'état latent, ces antagonismes gagnent en potentiel de violence qu'elles perdent en manifestations extérieures. Les épreuves d'une longue guerre ne tarderaient pas à les mettre à nu et à les porter au point d'explosion.

La force de résistance des régimes populaires au cours des guerres nationales révolutionnaires — en l'an II de la République française, en Russie de 1918, en Espagne et en Chine de nos jours — est étroitement liée aux réalisations déjà obtenues et aux espérances sociales des masses populaires.

Sous le régime fasciste ce facteur de force collective non seulement ne jouera pas, mais

il se transformera, au contraire, en facteur de défaitisme et de désagrégation intérieure. En particulier, les éléments les plus actifs de la classe ouvrière, capables de fournir des cadres de haute valeur à la défense nationale, attacheront leurs espérances sociales non pas à la victoire, mais à la défaite et à l'effondrement des gouvernements fascistes.

La hiérarchie militaire est le fidèle reflet de la hiérarchie sociale. Elle se maintient, se relâche et tombe avec cette dernière. Sa résistance propre est faite d'inertie et ne peut aller loin.

La discipline militaire, un des principaux moyens de gouvernement sous le régime fasciste, n'est pas de la même espèce que la discipline librement consentie des régimes et des armées populaires. La discipline fasciste, plus rigide et plus imposante en apparence, est beaucoup plus vulnérable à l'épreuve.

Dans la guerre future, en supposant les potentiels matériels et techniques à peu près équivalents, la victoire appartiendra aux Etats qui auront réalisé le plus haut degré de justice sociale; elle appartiendra à l'armée qui se sera le plus rapprochée du type d'une armée véritablement populaire, homogène au point de vue social et dont le commandement et les cadres n'incarneront pas aux yeux du combattant une hiérarchie sociale oppressive et exécrée.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES.

Procès-verbaux de l'Assemblée nationale.

Journal des débats et des décrets.

Archives parlementaires.

Collection des décrets.

Le *Moniteur*, réimpression.

Divers recueils de documents, recueils de libelles, mémoires, etc.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE.

Les grands historiens de la Révolution, plus particulièrement : AULARD, MATHIEZ, JAURÈS, A. SOREL.

LITTÉRATURE SPÉCIALE.

A. CHUQUET : *les Guerres de la Révolution.*

A. MATHIEZ : *la Victoire de l'an II.*

J. COLIN : *les Transformations de la guerre.*

TH. YOUNG : *l'Armée et la Révolution.*

GOSSART : *l'Histoire de l'officier français.*

Lieutenant DUCOURNAU : *le Pouvoir législatif et l'armée sous la Révolution.*

C. POISSON : *l'Armée et la garde nationale.*

JAURÈS : *l'Armée nouvelle.*

OSTEN-SACKEN : *Preussens Heer von seinen Anfängen bis zur Gegenwart.*

DELBRÜCK : *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der Politischen Geschichte.*

CLAUSEWITZ : *Vom Kriege.*

MEHRING : *Esquisses sur l'histoire de la guerre et de la littérature militaire.* (Neue Zeit.)

ENGELS : *Articles et lettres sur les problèmes de la guerre.*

P. REYNAUD : *Le problème militaire français.*

Commandant E. CARRIAS : *L'armée allemande.*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.	9
PREMIERE PARTIE	
La décomposition de l'armée royale	
<i>L'armée de l'ancien régime.</i>	
Le recrutement.	17
Le soldat.	20
L'officier.	22
<i>L'armée dans les cahiers de doléances.</i>	
Les revendications du tiers état.	26
L'attitude de la noblesse.	31
<i>L'ébranlement révolutionnaire.</i>	
Premiers craquements.	34
Le peuple en armes et les soldats.	36
Le 14 juillet et la milice bourgeoise.	38
<i>La garde nationale.</i>	
Sa composition	40
La garde nationale et la poussée révolutionnaire.	43
Les journées d'Octobre.	45
<i>Le privilège bourgeois du port d'armes.</i>	
Entre les forces opposées.	47
Force armée nationale et milice de classe.	48
La fête militaire de la Fédération.	49
<i>Les problèmes militaires à l'Assemblée constituante.</i>	
Orientation pacifiste.	54
Le rapport de Dubois-Crancé.	55
<i>Nancy.</i>	
Les dessous politiques.	60
Provocation et répression.	61
Dénouement du complot.	64

	Pages
<i>Le problème des anciens cadres.</i>	—
Manque de recrues.....	67
Demandes de licencier les officiers nobles.	69

DEUXIEME PARTIE

Les volontaires nationaux et la levée en masse

<i>Les volontaires nationaux et le régime censitaire.</i>	
La levée des volontaires.....	75
Une résolution des Cordeliers.....	78
La constitution militaire de 1791.....	80
La levée des volontaires et les « passifs ».	82
<i>De l'armement universel au suffrage universel.</i>	
La guerre et la trahison.....	86
Le patriotisme révolutionnaire.....	91
Carnot sur l'armement universel.....	93
Conséquences politiques.....	95
Les journées de Septembre et Valmy.....	96
Sous les ordres des traîtres.....	98
<i>Le gâchis girondin.</i>	
Le visage de la Gironde.....	100
La politique de guerre.....	102
Incapacité d'assurer la victoire.....	103
La « désertion » des premiers volontaires.	105
<i>La levée des 300.000.</i>	
La loi sur l'« amalgame ».....	109
La levée des 300.000.....	111
Mécontentement et initiative populaires..	114
La trahison de Dumouriez.....	116
<i>La « levée en masse ».</i>	
Un coup de force salutaire.....	119
L'équipe de Danton au pouvoir.....	121
Le grand Comité de salut public.....	122
L'initiative de la levée en masse.....	123
Le décret et son exécution.....	125

	Pages
<i>La mobilisation matérielle.</i>	—
Problème de l'économie de guerre.....	128
Répression des fraudes et régie directe..	128
Le salpêtre	130
Moulins à poudre.....	132
L'enthousiasme du travail.....	133

TROISIEME PARTIE

L'armée nationale révolutionnaire

<i>La formation de l'armée nationale.</i>	
Les effectifs amalgamés.....	139
Discipline relâchée.....	140
L'éducation du soldat.....	141
<i>Les représentants aux armées.</i>	
Traits généraux.....	143
Saint-Just et Lebas en mission.....	144
Mesures exemplaires.....	145
<i>La formation des cadres.</i>	
Election des chefs.....	147
Difficultés pratiques.....	148
La politique des cadres.....	150
<i>Tactique et stratégie.....</i>	155
Les guerres du xviii ^e siècle.....	156
L'ancienne tactique.....	159
L'ancienne stratégie.....	161
Traits particuliers des soldats républi- cains.	163
Prémices de la stratégie nouvelle.....	164
L'œuvre de Carnot.....	166

QUATRIEME PARTIE

Aperçus historiques.....	171
BIBLIOGRAPHIE.	195

ACHEVÉ
D'IMPRIMER SUR
LES PRESSES DE L'ÉMAN-
CIPATRICE, IMPRIMERIE COOPÉ-
RATIVE, TROIS, RUE DE PONDICHÉRY,
PARIS, XV^e, POUR LES ÉDITIONS SOCIALES
INTERNATIONALES, VINGT-QUATRE,
RUE RACINE, PARIS, VI^e,
LE SEIZE JANVIER
MIL NEUF CENT
TRENTE-NEUF

PEDAGOGICZNA
BIBLIOTEKA
WOJEWÓDZKA

Gdańsk-Wrzeszcz
Al.Gen.J.Hallera 14



498